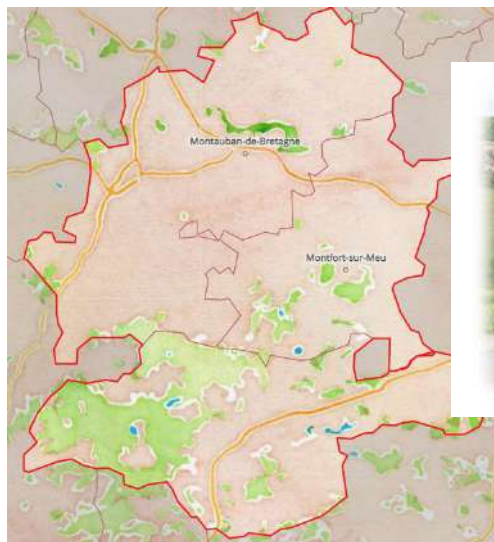




LES PARCOURS D'ACCES DES JEUNES AUX LIEUX D'AIDE SOCIALE EN MILIEU RURAL

Rapport de recherche – Avril 2025

Eugénie Terrier, docteure en géographie sociale, chargée de recherche au Cereiso, centre de recherche à Askoria et chercheuse associée au laboratoire ESO-Rennes, Université Rennes 2

Virginie Muniglia, docteure en sociologie, enseignante-chercheuse à l'EHESP et au laboratoire ARENES

François Sorin, docteur en sciences de l'éducation, chargé de recherche au Cereiso, centre de recherche à Askoria et chercheur associé au laboratoire CREAD, Université Rennes 2



SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
 PARTIE 1 - OBJET DE RECHERCHE ET METHODOLOGIE	9
Revue de littérature et problématisation	9
Sociologie et géographie sociale des jeunes ruraux	9
Parcours d'accès aux services et aux droits	13
Questions de recherche et hypothèses	19
Méthodologie	20
Choix du terrain d'enquête	20
Les rencontres avec les acteurs locaux qui accompagnent les jeunes	22
Une enquête qualitative auprès des jeunes du territoire	23
Actions de valorisation et de médiation scientifique	28
 PARTIE 2 – PRESENTATION DU TERRITOIRE ET DE L'OFFRE SOCIALE A DESTINATION DES JEUNES	29
Petit atlas social du Pays de Brocéliande	29
Un territoire à dominante rurale.....	29
Un gradient est-ouest des niveaux de revenus	35
Des jeunes plus présents dans les communes situées à l'Est et dans les centres urbains.....	37
Les jeunes en situation de vulnérabilité sociale	38
Les acteurs locaux qui accompagnent les jeunes.....	39
L'offre sociale sur le territoire de Brocéliande à destination des jeunes	39
Ce que disent les professionnels au sujet de l'accompagnement des jeunes	41
 PARTIE 3 – RESULTATS DE L'ENQUETE QUALITATIVE MENEES AUPRES DES JEUNES RURAUX	45
Aller vers les services d'aide et les guichets : entre obligation sociale et épreuve individuelle pour les jeunes	45
Les motifs de la rencontre avec les services	45
La peur d'aller vers les services d'aide	50
Les nécessaires ressources sociales et culturelles pour activer ses droits	57
La connaissance des droits et des services par les jeunes ruraux	57
Les rapports des jeunes au travail administratif.....	62

Les expériences des jeunes ruraux dans les rapports aux services d'aide.....	69
Un décalage entre les attentes des jeunes et les propositions des services d'aide.....	69
Lorsque les services d'aide offrent des opportunités insoupçonnées	74
Les inégalités socio-spatiales dans les rapports des jeunes aux services d'aide	78
Des inégalités d'accès aux services liées aux inégales ressources pour être mobile	78
Des processus cumulatifs et des risques inégaux d'isolement socio-spatial	90
 CONCLUSION	 98
 BIBLIOGRAPHIE.....	 103
 ANNEXES	 107
 LISTE DES SIGLES	 118

REMERCIEMENTS

Nos premiers remerciements s'adressent à tous les jeunes qui ont accepté de participer aux entretiens alors même que cela pouvait parfois leur demander de dépasser leurs appréhensions ou aussi leur timidité face à cette proposition de rencontrer et de se raconter à un.e inconnu.e.

Nous remercions également très chaleureusement l'ensemble des professionnel.les de terrain et bénévoles issu.es de différentes structures du territoire qui nous ont accueilli.es, répondu à nos questions et aidé pour rencontrer des jeunes du territoire.

Enfin, nous remercions le département d'Ille-et-Vilaine pour leur confiance, leur soutien partenarial et leur contribution financière qui a permis de réaliser cette recherche au sujet de l'accès aux services d'aide des jeunes ruraux.

INTRODUCTION

La Loi NOTRe du 7 août 2015 a renforcé le Département dans son rôle de chef de file de l'action sociale et comme co-pilote (avec les services de l'Etat) de l'amélioration de l'**accessibilité des services pour les publics**. Le plan national en faveur du travail social et du développement social (2015) a introduit la notion de premier **Accueil Social Inconditionnel de Proximité (ASIP)** afin de lutter contre le non-recours par une meilleure coordination des interventions des différents acteurs en matière d'accueil social. Le département d'Ille-et-Vilaine, en charge de la mise en œuvre de l'ASIP au titre de son schéma départemental de l'action sociale de proximité (SDASP – 2018-2023) et de son schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services aux publics (SDAASP – 2017-2023) s'est donné pour mission d'animer le dialogue partenarial.

En écho à ces différentes démarches, la phase exploratoire¹ (2021) de ce projet de recherche a mis en évidence l'intérêt de mieux connaître les usages des lieux d'accueil social par les habitant.es. Même si les données statistiques permettent de mesurer les taux de fréquentation des lieux, l'offre d'équipements et la distance à l'offre, la **compréhension des usages** (connaissances, représentations, mobilités) vis-à-vis de l'accueil social est moins évidente à appréhender. Les professionnel.les et les élu.es observent souvent des écarts entre les usages prévus par un dispositif et les pratiques effectives des usagèr.es.

Par ailleurs, en termes **d'accès aux droits**, il apparaît que les périodes de transition biographique - comme le passage à la vie adulte - sont des moments où la demande d'informations et/ou d'aide est la plus dense. Or, la crise sociale et sanitaire a contribué à la fragilisation des situations les plus précaires dont celles des jeunes en situation de vulnérabilité sociale. Il est apparu donc utile de se pencher plus précisément sur **les conditions d'accès des jeunes (16-29 ans) aux lieux d'accueil social de proximité** et plus particulièrement **en milieu rural** où l'offre sociale est la plus réduite.

Cette recherche poursuit donc **les objectifs** suivants :

- Mieux connaître les pratiques des jeunes dans les espaces peu denses en terme d'accès aux droits et aux services afin de restituer les besoins auprès des acteurs concernés.
- Faire évoluer l'offre d'accompagnement en milieu rural auprès des jeunes.
- Alimenter les formations sociales au sujet des spécificités rurales des situations de difficulté sociale.

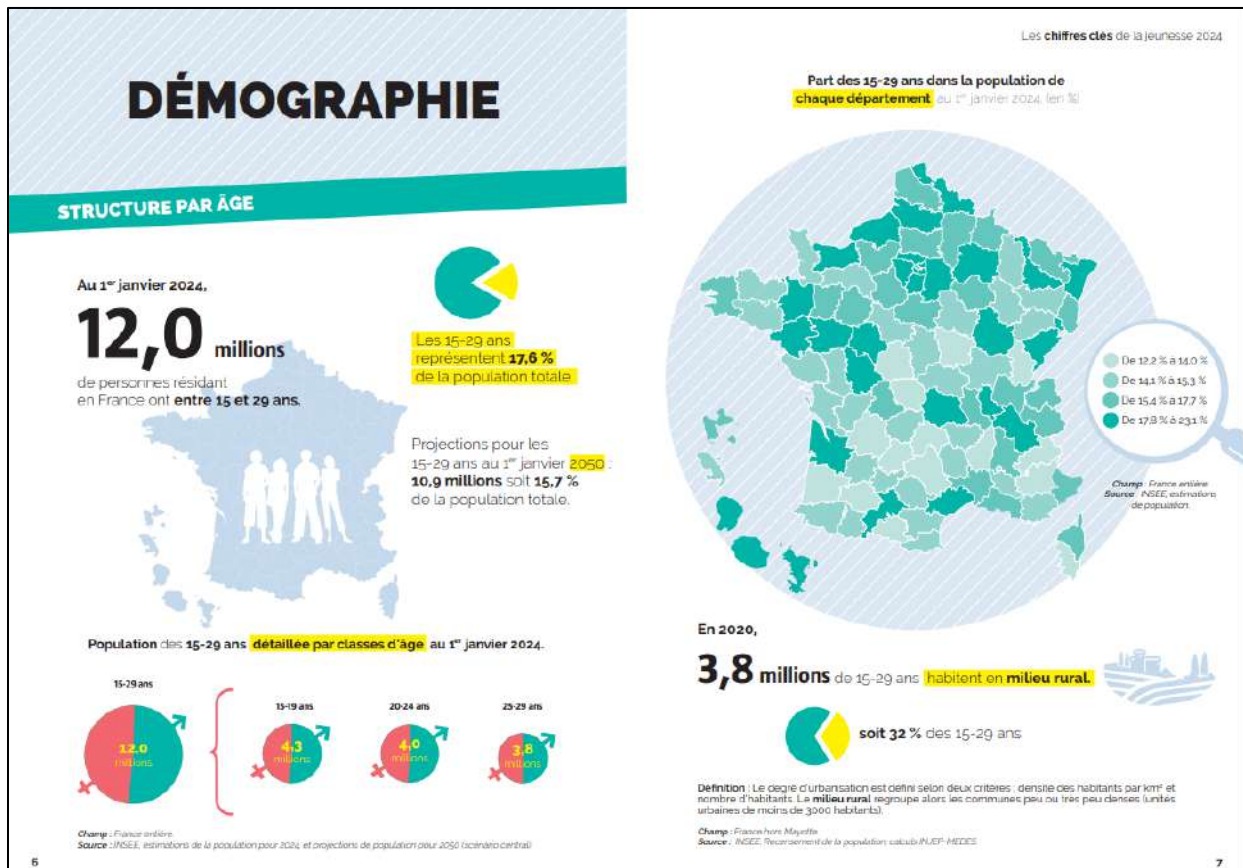
¹ La phase exploratoire s'est appuyée sur une revue de littérature, plusieurs entretiens collectifs et individuels (chef.fe.s de service vie sociale CD 35, chercheurs du Labaccès, chargée de mission ASIP, chercheuse experte de l'accès aux droits chez les jeunes, directrice et cheffe de service vie sociale Agence de Brocéliande)

PARTIE 1 - OBJET DE RECHERCHE ET METHODOLOGIE

Revue de littérature et problématisation

Sociologie et géographie sociale des jeunes ruraux

Quelques repères statistiques sur la jeunesse en France



Source : INJEP, Chiffres-clef Jeunesse 2024

En 2022, en France, **12%** des 15-29 ans sont des **NEET** (Neither in Employment nor in Education or training), c'est-à-dire qu'ils ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (INJEP 2024). En 2021, **16,4%** des 18-29 ans vivent sous le seuil de pauvreté². En 2022, **14,6%** des ménages dont la personne de référence est âgée de 16 à 29 ans déclarent vivre au moins cinq privations matérielles et sociales comme par exemple : ne pas pouvoir faire face à une dépense imprévue d'un montant d'environ 1000 euros, ne pas pouvoir changer les meubles hors d'usage, ne pas pouvoir se payer une semaine de vacances par an hors du domicile, etc.) (INJEP 2024)

² C'est-à-dire avec moins de 1 158 euros par mois pour une personne seule. Le taux de pauvreté est de 14,5 % pour la population générale française.

Sociologie des jeunes en milieu rural

Même si aujourd'hui les jeunes ruraux et les jeunes urbains partagent de très nombreuses pratiques, valeurs et aspirations (Pinel, 2020), les travaux montrent aussi certaines spécificités entre ces deux groupes sociaux. Par exemple, **les jeunes ruraux sont plus souvent issus de milieux socio-économiques populaires et font moins d'études que les jeunes urbains** (INJEP 2019).

En raison de la faiblesse de l'offre de formation de proximité, du coût des études, de la structuration du marché local de l'emploi ou encore d'un certain attachement au territoire, **les jeunes ruraux s'orientent plus souvent vers les filières professionnelles** en fin de troisième (Lemêtre et Orange 2016). Entre 15 et 19 ans, 58 % des jeunes ruraux sont ainsi en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, soit 13 points de plus que les jeunes urbains.

Poursuivant moins souvent et moins longtemps leurs études, **les jeunes ruraux, notamment les garçons, sont davantage en activité**. La moitié des jeunes ruraux de 15 à 29 ans sont actifs (emploi, apprentissage, stage rémunéré), soit 6 points de plus que les jeunes urbains. Les jeunes hommes ruraux de 15 à 29 ans occupent plus souvent un emploi d'ouvrier (six jeunes sur dix contre un tiers des jeunes urbains). Les filles vivant en milieu rural occupent quant à elles majoritairement des emplois d'employée (55 %), soit 5 points de plus que leurs homologues urbaines.

Mobilités spatiales des jeunes ruraux

Même si les jeunes des campagnes ont désormais des habitudes proches de celles des jeunes des villes, « *ces dynamiques d'uniformisation ne gommant pas pour autant toute influence de la variable territoriale* » (Escaffre, Gambino, et Rougé 2007). **L'accès au marché du travail** représente la difficulté majeure à laquelle les jeunes ruraux font le plus souvent référence, en lien avec la configuration de l'emploi local et la contrainte des déplacements pour y accéder. Ces auteurs repèrent deux stratégies chez ces jeunes. Dans l'une de ces stratégies, les jeunes considèrent ce qui est possible dans un périmètre continu, centré sur leur résidence. Le travail est ici nécessaire pour le salaire qu'il procure et l'intégration qu'il permet à l'échelle locale. Dans l'autre, les jeunes cherchent davantage à se construire leur propre carrière. Les opportunités ne dépendent pas ici de la proximité avec le lieu de résidence et les recherches se dirigent vers les villes les plus proches.

En 2019, 64% des jeunes âgés de 18 à 24 ans ont le **permis de conduire**. On observe une forte différence entre les territoires de vie : 85 % des 18-24 ans habitant en milieu rural (commune de moins de 2 000 habitants) sont titulaires du permis de conduire contre 42% des jeunes résidant dans des Quartiers Politique de la Ville (INJEP 2024). Lorsqu'ils sont en emploi, seulement deux jeunes ruraux sur dix âgés de 15 à 29 ans travaillent dans leur commune de résidence, soit deux fois moins que les jeunes urbains, et **pour 64 % d'entre eux leur emploi se situe dans une autre commune** de leur département de résidence. « *La mobilité représente donc dans ces zones rurales un enjeu important d'insertion professionnelle* » (INJEP 2019).

Mélanie Gambino (Gambino 2010; Gambino et Desmesure 2014), à partir de sa thèse au sujet des mobilités des jeunes ruraux, repère chez les jeunes **trois formes d'habiter l'espace rural** en mettant en relation leurs pratiques spatiales et leurs représentations sociales de la ruralité :

- **des jeunes qui se représentent le milieu rural comme un espace fermé**. Ces jeunes vivent par exemple plutôt mal l'interconnaissance car elle s'oppose avec leur volonté

d'évoluer discrètement. Les déplacements quotidiens (santé, alimentation, habillement, travail, loisirs) se structurent sur la base d'une proximité spatiale (rayon de 30 km environ). « *La mobilité leur permet de maîtriser un territoire local, mais la migration, à cause de l'attachement au local, ou de la perte de repères connus qu'elle engendre, ne fait pas partie de leur mode de vie* » (Gambino, 2010). Généralement, ce sont les adolescents et jeunes adultes ayant peu l'occasion de découvrir d'autres espaces qui pratiquent majoritairement cette mobilité locale. Moins scolarisés et dans une situation économique souvent précaire, leur insertion sociale et professionnelle doit beaucoup à leurs réseaux familiaux ou à leurs connaissances.

- **des jeunes avec une mobilité alternante** entre leur village de résidence (chez leurs parents) et la grande ville où ils font des études / plutôt des étudiant.es issu.es des classes moyennes. La mobilité dans leur cas se caractérise par une instabilité résidentielle, ponctuée par des déplacements fréquents entre leur lieu d'appartenance dans l'espace rural et leur lieu de résidence en ville.
- **des jeunes qui se projettent dans le milieu rural** et qui se représentent donc l'espace rural de faible densité comme un lieu de réalisation personnelle ou professionnelle. Les jeunes interrogés qui adoptent cette forme de mobilité sont souvent les plus âgés et les mieux diplômés. Cependant, tous n'ont pas fait des études supérieures. Ils ont en revanche en commun un fort capital culturel et exercent souvent un métier artisanal ou artistique.

Jeunes ruraux, ancrage local et capital d'autochtonie

Le **capital d'autochtonie**, qui peut être défini comme « *l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisés* » (Renahy 2010, p. 9), permet de comprendre comment se construisent les choix des jeunes appartenant aux classes populaires rurales, notamment le choix de **partir ou rester** (Coquard, 2019). Il se distingue en effet des autres types de capitaux (économique, culturel, social) par son caractère localisé et réversible. Il est lié à des pratiques et des relations quotidiennes et sédimentées dans le temps, inhérentes à l'interconnaissance territoriale ; il relève d'une notoriété acquise et entretenue sur un territoire spécifique. Ce capital est particulièrement précieux pour les jeunes des espaces ruraux qui peuvent utiliser leur appartenance locale comme une ressource pour compenser l'absence de capitaux économiques ou culturels. Il leur permet ainsi de se positionner avantageusement sur différents marchés (politique, du travail, matrimonial, associatif, etc.).

La peur de perdre ce capital joue alors un rôle considérable dans l'immobilité géographique malgré le peu d'opportunités d'emploi local. Plusieurs travaux montrent ainsi que celles et ceux qui partent accèdent à des ressources éducatives et des perspectives professionnelles plus diversifiées en ville, mais doivent souvent faire face à l'isolement social et à la difficulté de maintenir des liens avec leur communauté d'origine (Coquard, 2019), tout en affrontant des expériences d'intégration professionnelle en décalage avec leurs aspirations initiales (Guérait et al., 2021). A cet égard, Benoît Coquard, dans le cadre d'une enquête ethnographique dans une campagne en déclin de l'Est de la France, montre d'ailleurs que, la réussite est y mesurée par la stabilité économique, la propriété et la reconnaissance par les pairs, ce qui tend à valoriser les jeunes qui font le choix de rester, privilégiant une sortie rapide des études pour intégrer rapidement le marché de l'emploi local, et accéder l'autonomie financière.

Le capital d'autochtonie valorise alors la stabilité et l'intégration à la vie locale. Ce faisant, il apparaît également comme un puissant facteur de renforcement des normes et des hiérarchies locales. Ainsi les jeunes qui ne sont pas intégrés dans la communauté locale, alors qu'ils sont pour certains natifs du territoire, ne bénéficient pas du capital d'autochtonie et sont souvent exclus des réseaux d'entraide locaux. Appartenant généralement aux fractions les plus démunies des classes populaires, ils peuvent être connus de tous mais rester tenus à l'écart des échanges de capitaux et de solidarités utiles. De la même façon, les jeunes femmes qui partent pour étudier en ville peuvent se sentir isolées et dévalorisées lorsqu'elles reviennent dans leur village d'origine, car elles ne correspondent plus aux normes locales de réussite et qu'elles se sont éloignées des réseaux d'interconnaissance principalement construits à partir des sociabilités masculines (Amsellem-Mainguy, 2021; Coquard, 2019).

Pauvreté et jeunes vulnérables en milieu rural

Les jeunes ruraux font souvent l'expérience d'une fragmentation de l'emploi peu qualifié avec des missions courtes d'interim et peu de CDI. **Les jeunes ruraux sans diplôme doivent faire preuve d'une importante flexibilité et disponibilité temporelle et spatiale** pour pouvoir travailler avec un fort recours à l'interim. Selon Clément Réversé et Emilie Auger (2022), **l'accès à la voiture devient alors un facteur plus discriminant dans l'accès à l'emploi que le diplôme** : chez les ruraux sortants d'un niveau CAP, 19 % de ceux sans voiture sont en emploi contre 45 % de ceux avec.

Clément Réversé (Réversé 2022) observe un certain « **auto-isolement** » des jeunes ruraux sans diplôme qui se sentent stigmatisés avec **un phénomène de rétrécissement du chez-soi autour du domicile familial pour les plus vulnérables**. Il rencontre au cours de son enquête des jeunes dont le sentiment de chez-soi ne correspond plus au « coin », mais s'atrophie et se concentre autour de la famille et d'un groupe d'amis proches, généralement autour du domicile parental. Malgré les conflits ou même des violences à la maison, ces jeunes restent auprès de leur famille qui demeure un espace de repli face à la potentielle stigmatisation, mais surtout face à la précarité qu'une prise d'indépendance sans le soutien familial pourrait apporter.

Plusieurs travaux récents de sociologie montrent que les **enjeux de réputation et de respectabilité** (Coquard 2019; Amsellem-Mainguy 2021; Agnoux 2022), ainsi que l'obligation sociale et familiale de l'entraide représentent des valeurs déterminantes en milieu rural. Ces enquêtes montrent, parmi les jeunes issus des classes populaires rurales, une forte **disqualification de ceux qui n'ont pas d'emploi**, la **stigmatisation de la pauvreté** ainsi que l'existence de **figures repoussoir** comme celle des jeunes mères inactives.

Réversé et Auger (Réversé et Auger 2022) observent chez certains jeunes **un rejet de l'idée de pouvoir recourir aux aides sociales** par crainte d'une mauvaise réputation en étant associé à la catégorie d'assisté. Même si ces jeunes sans diplôme n'envisagent pas de décrocher un CDI d'emblée, « *tous souhaitent se retrouver dans une situation de pleine activité qui signifierait pouvoir se détacher de la stigmatisation et de la culpabilité liées à l'inactivité professionnelle et au recours aux aides sociales* ». Malgré une certaine mise à distance des aides, ces jeunes sont nombreux à toucher certaines aides sociales, mais en se justifiant sur leurs recours.

Accès aux droits et non-recours : éléments de définition

Apparue à la fin des années 70, dans un contexte de dualisation du système de protection sociale et de questionnements sur l'accès effectif des populations précaires ciblées par des droits spécifiques, **le thème de l'accès aux droits reçoit une consécration juridique par la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions**. L'Etat se porte alors garant d'un accès effectif et égal, de tous, aux droits fondamentaux. La question de l'accès aux droits s'implante dans les ministères et les organismes de sécurité sociale et donne lieu à divers programmes : simplification des formulaires et procédures, charte de qualité de l'accueil, amélioration de l'accessibilité physique, recherche de droits potentiels, etc. (Borgetto et al., 2004 ; Hamel et Muller, 2007 ; Lafore, 2014).

Encadré – La notion de « non-recours »

Importée en France à la fin des années 90, la thématique du non-recours aux droits constitue un renouvellement de la thématique de l'accès aux droits, avec laquelle elle est souvent confondue (Van Oorschot, 1996). Défini traditionnellement comme le fait, pour des individus, d'être éligibles à des droits dont ils ne bénéficient pas en fait, la notion de non-recours a connu une institutionnalisation croissante ces dernières années, dans le champ de la lutte contre la pauvreté en particulier. Au niveau international, deux grandes approches ont prévalu dans l'analyse des causes du non-recours : l'une centrée sur les organismes pourvoyeurs de droits (approche institutionnaliste), l'autre sur les causes individuelles (approche comportementale). En France, plusieurs types d'explication ont été formalisés pour décrire le phénomène : méconnaissance des droits (qui constitue le motif le plus fréquent), non-réception (lorsque l'individu demande mais ne reçoit pas le droit), non-demande (alors que l'individu se sait éligible) et enfin non-proposition du droit ou du dispositif de la part des intermédiaires sociaux (qui ne proposent pas le droit à une personne éligible avec laquelle ils sont en contact). Ces quatre types, qui peuvent se mêler dans l'analyse d'une trajectoire individuelle, permettent d'identifier des registres différenciés de cause et de questionner des niveaux différents d'action publique : politique de communication, complexité des systèmes de droit, pertinence de l'offre et hétérogénéité des pratiques professionnelles dans un contexte territorial et partenarial.

Popularisée à la fin des années 2000 ("La France invisible"), **la catégorie des « invisibles »** a été travaillée par l'Observatoire national de lutte contre la pauvreté (ONPES), qui a défini ces publics comme *"des groupes de populations mal couverts par la statistique publique, peu visibles pour les pouvoirs publics, et peu / ou mal appréhendés par les politiques sociales"*. Ces dernières années, la notion en est venue à désigner, dans le discours des acteurs publics, des publics non connus des institutions mettant en place une offre publique. En lien avec l'institutionnalisation de la notion de non-recours et la mise en place de dispositifs dédiés à la lutte contre ce phénomène, les invisibles renvoient généralement à ces publics qui ne sont pas connus des acteurs locaux, c'est à dire non seulement qui ne se saisissent pas d'une offre qui leur est destinée (non-recours) mais qui demeurent en dehors des zones de contact (guichets institutionnels), et ne sont donc pas directement visibles pour les acteurs.

Parmi les enseignements issus des travaux qui ont porté sur ces questions, il convient de tenir compte, de **deux facteurs déterminants des parcours d'accès aux droits des individus** et de leur rapport à une offre publique. D'une part, leur **temporalité** : les individus construisent leur

rapport aux offres publiques dans le temps. Celui-ci peut donc évoluer en fonction des expériences vécues, et en fonction des épisodes biographiques. Et par ailleurs, **les publics portent un jugement sur la qualité des offres publiques**. C'est l'un des principaux enseignements de l'analyse des situations de non-recours par non-demande (Mazet 2010) : si les publics ne demandent pas une offre dont ils savent qu'elle leur est destinée, c'est aussi parce qu'ils estiment que l'offre n'est pas en soi satisfaisante. Au-delà des conditions d'accès aux services publics et de leur adéquation aux besoins et aux capacités des personnes, il importe de se donner les moyens d'appréhender leur critique sous-jacente intégrée dans le comportement de publics.

De plus, il convient de tenir compte des **évolutions des politiques d'accueil des services publics** (dématérialisation, système d'accueil à deux niveaux, espaces France service comme guichet mutualisé, etc.) qui dessine des modes de présence et des conditions d'accès aux services publics différents d'un territoire à l'autre, au sein desquels un certain nombre d'acteurs intermédiaires ou « secondaires » jouent un rôle déterminant dans les parcours d'accès aux services publics, et notamment pour les personnes les plus précaires.

Contextes et déterminants des parcours d'accès aux droits et aux services

Les liens sociaux et familiaux constituent des facteurs déterminants quant aux modalités du recours des personnes à l'aide et aux soins. Le rôle des proches dans l'orientation des personnes dans leur parcours a été plusieurs fois démontré (Wolff et Jovelin 2015). La place **du réseau de relations dans le parcours d'accès au système d'aide** a également été étudié pour les jeunes en situation de précarité économique et sociale par Muniglia, V. & Rothé, C. (Muniglia et Rothé 2013). Les deux chercheuses montrent l'importance de la place des professionnels dans le parcours de ces jeunes (en tant qu'autrui significatifs) : « *En effet, il arrive qu'à travers un travail d'accompagnement, le lien qui se crée avec l'intervenant social aboutisse à un réel changement de trajectoire. Des entretiens croisés avec des professionnels qui ont accompagné ces bifurcations montrent la centralité d'une relation durable avec un professionnel qui va tenir la place d'autrui significatif* » (p.90).

La dimension sociale de l'accès aux droits et aux services fait aussi référence aux **inégalités sociales dans les rapports aux administrations** qui sont influencés par les trajectoires sociales, professionnelles et résidentielles des personnes (Siblot 2006). Les personnes mobilisent des ressources pour pouvoir accéder à leurs droits comme la maîtrise des démarches administratives, l'expérience des relations avec les institutions dispensatrices de droits, etc. P. Martin (2011), en étudiant les relations entre professionnels de l'accueil et les usagers au sein des CPAM, considère également que la relation à l'accueil est structurée par ces rapports sociaux : « *La relation de guichet qui met en relation un représentant de l'État et des demandeurs qui, surtout pour les plus pauvres, sont placés dans une relation bureaucratique sur laquelle ils n'ont guère de prise, est fondamentalement inégalitaire et marquée par un rapport de domination* » (Martin 2011).

Encadré – La notion de « parcours » d'accès

Le « parcours » s'est imposé progressivement depuis les années 80-90 comme une nouvelle référence institutionnelle et professionnelle dans les domaines de l'emploi, de la formation, de la santé, de l'action sociale, etc. Différentes significations sont associées à la notion de « parcours ». Alors qu'elle est surtout appréhendée par les acteurs institutionnels et professionnels du point de vue de la prise en charge et de l'accompagnement des personnes, les chercheurs en sciences sociales abordent plus souvent cette notion en terme de parcours de vie. Ainsi, la notion de parcours d'accès rentre en écho avec celle de parcours de vie à partir de laquelle on considère que les choix des individus s'inscrivent dans des contextes économiques, sociaux, familiaux, culturels et territoriaux qui conditionnent en partie ces choix (Caradec, Ertul, et Melchior 2012; Négroni et Bessin 2022; Bidart et al. 2022).

Par ailleurs, **le territoire de vie** constitue l'un de ces contextes qui pèsent dans la définition des parcours des personnes. Par exemple, les études sur les motifs de renoncement aux soins montrent l'existence d'un impact de l'éloignement géographique sur la consommation de soins de santé : les taux de recours aux services de santé sont plus bas lorsque la distance augmente (Lucas-Gabrielli et al. 2016). Ce facteur spatial (répartition géographique et densité de l'offre) se combine avec d'autres types de motifs tels que les contraintes financières, sociales et culturelles (Revil 2018). Cependant, **la distance à l'offre de soins et de services est à la fois objective, liée à l'éloignement des services, et subjective liées aux représentations, aux perceptions, et aux expériences des personnes**. S'intéresser aux représentations et aux pratiques des habitants dans leurs manières d'accéder aux services permet d'éviter « *d'enfermer la réflexion dans une vision spatialiste et réduire ainsi la proximité à la seule notion de distance métrique* » (David et al. 2012), p.11). Par ailleurs, **les habitant.es n'ont pas les mêmes capacités à transformer des opportunités en ressources spatiales** ou « *à compenser la rareté relative des équipements et services par des déplacements* » (Séchet 2019, p. 90).

C. Deville (Deville 2018) a étudié dans sa thèse les effets de la modernisation des lieux d'accueil au public sur les parcours d'accès aux droits sociaux notamment dans le contexte de dématérialisation des procédures de demandes de prestation. Pour des raisons gestionnaires et de rationalisation des services, **les institutions sont passées d'une logique de la proximité à une logique d'accessibilité** en réorganisant la présence physique des guichets sur les territoires et en développant les démarches en ligne. Elle observe que **cette évolution de l'offre sociale sur les territoires a des effets sur les « chemins d'accès » des individus**. A partir de son enquête auprès des demandeurs du RSA, elle repère les barrières que les personnes doivent franchir et le besoin de compétences pour les franchir. Elle montre que **les inégalités socio-spatiales représentent un facteur structurant de ces chemins du droit**. Dans son enquête, les personnes les plus précaires sont les plus nombreuses à se déplacer dans les agences pour demander le RSA. Ainsi la capacité de mobilité ou « capital spatial » des personnes sont déterminants au sein de ces parcours d'accès aux droits.

La dimension spatiale des parcours d'accès aux droits peut aussi se lire à partir des **spécificités socio-culturelles des rapports à la demande d'aide et des représentations sur les institutions selon les types de territoire**. Par exemple, des travaux montrent l'existence d'un phénomène de non-recours au RSA important parmi les exploitant.es agricoles (Deville 2015; Terrier 2023). La peur du regard et du jugement des autres, la prédominance des valeurs « travail » et de l'entrepreneuriat et le sentiment de redevabilité envers la famille expliquent que ce groupe

social s'attribue souvent l'échec et la difficulté dans la responsabilité et la honte et ne se sentent pas légitimes pour aller demander de l'aide.

Pour notre recherche, le parcours d'accès désigne **l'ensemble des étapes que la personne franchit (ou ne parvient pas à franchir) pour accéder à un service et/ou un droit**, de l'identification du besoin à l'obtention de l'aide (service, prestation). Comme illustré dans le schéma ci-dessous, le parcours d'accès à un service ou à un droit s'inscrit au sein de ces différents contextes sociaux et spatiaux appréhendés par les individus à partir de leurs émotions, représentations, pratiques, ressources et vulnérabilités elles-mêmes socialement déterminées.

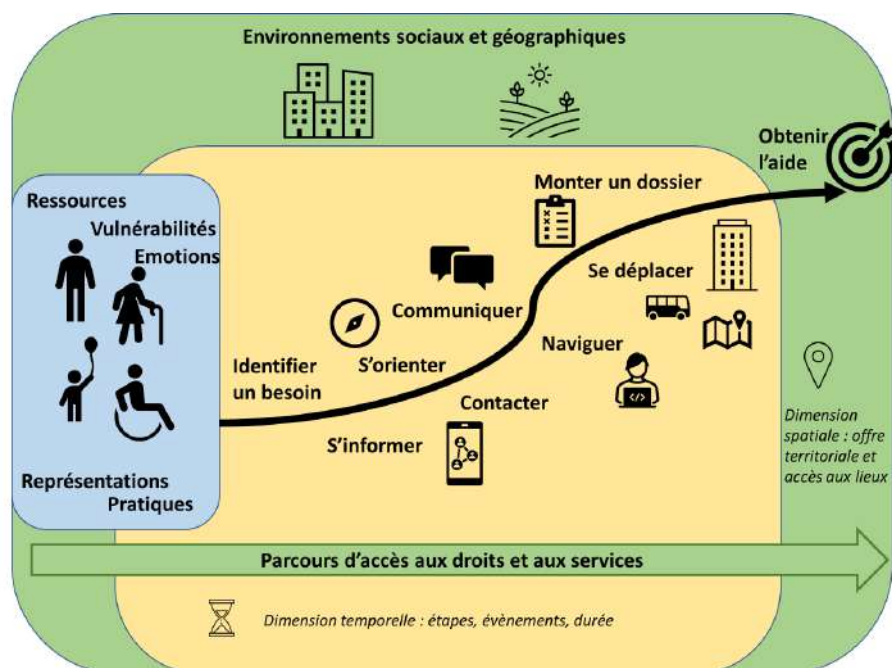


Figure - Schématisation d'un parcours d'accès aux services et aux droits

Réalisation : Eugénie Terrier, Centre de recherche Askoria, Mai 2023

L'accès aux droits chez les jeunes

En France, malgré l'obtention de la majorité civile à 18 ans, **la famille reste la cellule de base à laquelle on est rattaché jusqu'à 25 ans³**. Les moins de 25 ans, s'ils n'ont pas eux-mêmes fondé une nouvelle cellule familiale par la procréation, ne relèvent pas de l'aide sociale en tant qu'individus citoyens et ne bénéficient donc pas du droit à la subsistance à titre personnel (Castel, 2003).

Ainsi, le choix de renvoyer les difficultés sociales des jeunes à la solidarité familiale est assumé et institutionnalisé par les décisions qui prises en 1988, et renouvelées en 1992, de n'ouvrir le revenu minimum d'insertion (RMI) qu'au-delà de 25 ans puis, en 1994, par les décisions relatives au relèvement de l'âge de versement des prestations familiales et l'élargissement de leurs conditions d'attribution aux familles dont les enfants majeurs ne poursuivent pas d'études

³ Le « RSA jeune », entré en vigueur en 2010, n'est ouvert aux jeunes actifs de moins de 25 ans n'ayant pas d'enfants à charge que s'ils ont travaillé au moins deux ans au cours des trois dernières années.

(Charvet, 2001). De fait, **les jeunes, lorsqu'ils n'ont pas de charge de famille, bénéficient d'aides le plus souvent en qualité d'ayant-droit de leurs parents**. La création du revenu de solidarité active (RSA) en 2009 a été l'occasion d'interroger les choix qui avaient été faits lors de la définition des seuils d'attribution du RMI. Cependant, du fait de conditions très restrictives^[1], le RSA jeune touche une très faible part de cette population.

Les 18-25 ans peuvent toutefois accéder à des **aides financières qui leur sont spécifiquement dédiées**, associées soit à leur statut d'étudiants (**bourses d'études**), soit à des **dispositifs d'insertion professionnelle**. C'est notamment le cas de l'allocation associée au contrat engagement jeune (CEJ) ainsi qu'à différentes formations financées par les conseils régionaux et proposées, en général, par les missions locales. Le fonds d'aide aux jeunes (FAJ), créé en 1989, dans le sillage de l'instauration du RMI, afin de prendre en considération la situation de certains jeunes éprouvant de graves difficultés et ayant très peu de ressources financières, s'inscrit également dans cette logique⁴. Ces aides restent cependant ponctuelles et/ou faibles du point de vue des montants accordés et leur bénéfice est conditionné par la validation des professionnels de l'insertion en charge de l'accompagnement des demandeurs.

Enfin, les jeunes de 18 à 21 ans ne pouvant s'appuyer sur le soutien de leur famille peuvent solliciter l'accompagnement des conseils départementaux dans le cadre de **la prise en charge des jeunes majeurs au titre de l'Aide sociale à l'enfance (ASE)**. Toutefois, du fait des budgets très contraints des départements, les conditions d'accès à cette aide restent souvent restrictives. Ce type d'accompagnement est en général réservé à des individus qui ont été pris en charge par l'ASE durant leur minorité et il bénéficie principalement aux jeunes adultes qui peuvent faire valoir un projet d'insertion (ASDO études, 2020). En effet, malgré [la loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants](#) qui prévoit l'accompagnement obligatoire jusqu'à 21 ans des jeunes confiés à l'ASE au cours de leur minorité, sans ressources ou soutien familial suffisants, des investigations récentes montrent que cette protection est encore très inégale en fonction des types de publics et des territoires concernés (Potin et al., 2024).

Ainsi, les seules aides financières qui puissent être sollicitées par les jeunes adultes sont quasiment systématiquement associées à des mesures d'insertion professionnelle et dépendent fortement des propositions des prescripteurs, conseillers de mission locale le plus souvent. La solidarité publique à l'égard des populations jeunes s'adossant moins à des droits sociaux qu'à des aides versées au cas par cas, **la confrontation aux institutions constitue un véritable enjeu** puisque les intervenants sociaux évaluent les situations des demandeurs.euses et apprécient les caractéristiques qu'ils jugent devoir prendre en compte pour statuer (Dubois, 2010; Lima, 2015). Le.la demandeur.euse doit alors exposer sa situation et sa biographie pour accréditer le bien-fondé de sa demande et l'accès aux aides est soumis à une « injonction à se raconter » (Astier & Duvoux, 2006). Du fait de l'accès limité des jeunes aux droits sociaux, ce sont donc les professionnel.les qui constituent le cœur du système de protection sociale en direction

⁴ Aide financière ponctuelle destinée aux personnes entre 18 et 25 ans pour faire face à des besoins urgents (régler une facture d'électricité, un impayé de loyer...) ou pour faciliter la réalisation d'un projet d'insertion, son attribution dépend fortement du pouvoir discrétionnaire des professionnels de l'insertion (Lima 2015). Cette aide reste, en outre, subsidiaire et accordée en fonction des ressources des parents (Loncle et al. 2008).

de ce public. Les recherches menées sur le travail d'accompagnement des conseillers de mission locale et sur leurs interactions avec les jeunes suivis dans ce cadre, mettent d'ailleurs en évidence **les malentendus, les négociations et les effets d'imposition qui peuvent se jouer dans cette relation** (Zunigo, 2013) dont la qualité va fortement influencer sur la capacité des demandeurs à accéder aux aides (Muniglia, 2021).

Encadré - Le contrat engagement jeune (CEJ)

Le Contrat d'engagement jeune (CEJ), qui succède à la Garantie jeune, s'inscrit dans la continuité du plan "1 jeune, 1 solution" et est entré en vigueur le 1er mars 2022. C'est un dispositif financé par l'État et mis en œuvre par France Travail et les missions locales. Il est destiné aux personnes de 16 à 25 ans (ou jusqu'à 29 ans pour les personnes qui disposent d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) qui ne sont ni en emploi, ni en formation, et qui rencontrent des « difficultés d'accès à l'emploi durable » ([Contrat d'engagement jeune \(accompagnement pour trouver un travail\) | Service-Public.fr](#)). Il propose un accompagnement intensif et personnalisé visant à faciliter l'entrée rapide et durable des jeunes dans l'emploi. L'accompagnement peut durer jusqu'à 12 mois, avec un suivi individuel par un conseiller référent, des activités collectives et individuelles, et une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 552,29 € (le montant est calculé en fonction de l'âge du bénéficiaire, de la tranche du barème de ses ressources ou de celles de son foyer). Les jeunes bénéficiaires doivent respecter certaines contreparties, telles que l'assiduité aux activités prévues dans le contrat (au minimum 15 à 20 heures d'activités par semaine sous forme d'actions individuelles ou collectives) et le respect des engagements définis avec leur conseiller.

Cette caractéristique de l'aide apportée aux jeunes adultes n'est pas sans incidence sur la continuité du soutien et du suivi qui peut leur être proposé. En effet, les dispositifs d'insertion susceptibles de s'adresser à cette catégorie de population se caractérisent par leur forte **complexité** et leur fragmentation, liées notamment au manque de flexibilité relatif à leurs conditions d'accès (critères d'âge, de niveau d'étude, de statut, d'origine géographique, durées limitées et possibilités de renouvellement...). Ils sont également fortement contraints par les **logiques gestionnaires** à l'œuvre dans le secteur social au sein desquels les réponses apportées doivent être immédiates et évaluables (Chauvière, 2007). Les organismes de formation, financés en proportion des heures de présence faites par le jeune, sont particulièrement touchés par cette tendance (Zunigo, 2013). Les logiques de rentabilisation institutionnelle poussent ainsi les acteurs à sélectionner les jeunes les plus aptes à tenir jusqu'au bout et sont d'autant plus discriminantes que la prégnance du projet au sein des offres de formation, formalisées dans les contrats d'objectifs, condamne la personne qui ne peut se projeter dans l'avenir et poursuivre jusqu'au bout une mesure, à être finalement exclue (Lima & Trombert, 2013; Muniglia, 2021). Ce faisant, **ce processus fragilise la prise en charge des jeunes les moins armés sur le marché du travail** du fait de problèmes de sous-scolarisation, de difficultés psycho-sociales et de santé et d'un éloignement par rapport aux exigences institutionnelles. En effet, les professionnels sont désemparés face à ces situations. Le souci de trouver un financement, une possibilité d'hébergement, prime en fait bien souvent sur la recherche d'une solution équilibrante en termes de conditions d'emploi, d'intérêt de la formation ou encore d'adaptation du lieu d'accueil. Il s'agit de parer au plus pressé. Cependant, du fait des échecs récurrents de ces solutions précaires, l'urgence devient bien souvent durable (Muniglia, 2021).

Questions de recherche et hypothèses

Afin de mieux connaître **les parcours d'accès des jeunes ruraux aux services d'aide et aux droits**, cette recherche vise à apporter des éléments d'éclairage vis-à-vis des **questions** suivantes :

- Quels lieux d'accueil social, de prévention sociale et d'aide à l'insertion socio-professionnelle sont privilégiés, évités ou contournés par les jeunes ruraux en difficulté et quelles sont les logiques qui sous-tendent leur recours ou leur non-recours à ces services ?
- Quelles sont les conditions d'accès (cartographies mentales, mobilités, usages) des jeunes aux lieux d'accueil social ? Par quels canaux ces jeunes prennent-ils connaissance de ces lieux et comment s'articulent les différentes « portes d'accès » aux droits, qu'elles soient physiques ou « numériques » ?
- Quels sont les déterminants sociaux et spatiaux des parcours d'accès des jeunes jusqu'aux services d'aide en milieu rural ?

Plusieurs hypothèses peuvent être formulées à la suite de l'état de l'art et de ce questionnement :

- Les parcours d'accès aux services d'aide sont liés aux trajectoires familiales, sociales et résidentielles des jeunes ruraux
 - Les représentations et les connaissances au sujet des services d'aide sont principalement nourries des discours et des expériences des proches.
 - Le désajustement avec la norme administrative (présentation de soi, formulation de ses besoins ...) est moins important pour les jeunes issus des milieux favorisés
 - Les jeunes présents depuis plus longtemps sur le territoire et appartenant aux fractions stabilisées des classes populaires peuvent davantage s'appuyer sur leur capital d'autochtonie (capital social local) pour accéder aux services et à leurs droits.
- Les parcours d'accès aux services d'aide des jeunes ruraux sont impactés par les caractéristiques du territoire de vie et les spécificités de l'offre sociale en milieu rural
 - La norme sociale de stigmatisation des « assistés » agit sur les rapports des jeunes avec les services d'aide (cf. enjeux de respectabilité)
 - Le risque de décalage entre les attentes des jeunes et ce qui peut être proposé par les services d'aide est particulièrement prégnant en milieu rural où les professionnels ont moins de « solutions » à proximité.
 - Du fait de l'éloignement géographique des services, les inégales « capacités » de mobilité des jeunes ont des conséquences sur les parcours d'accompagnement.

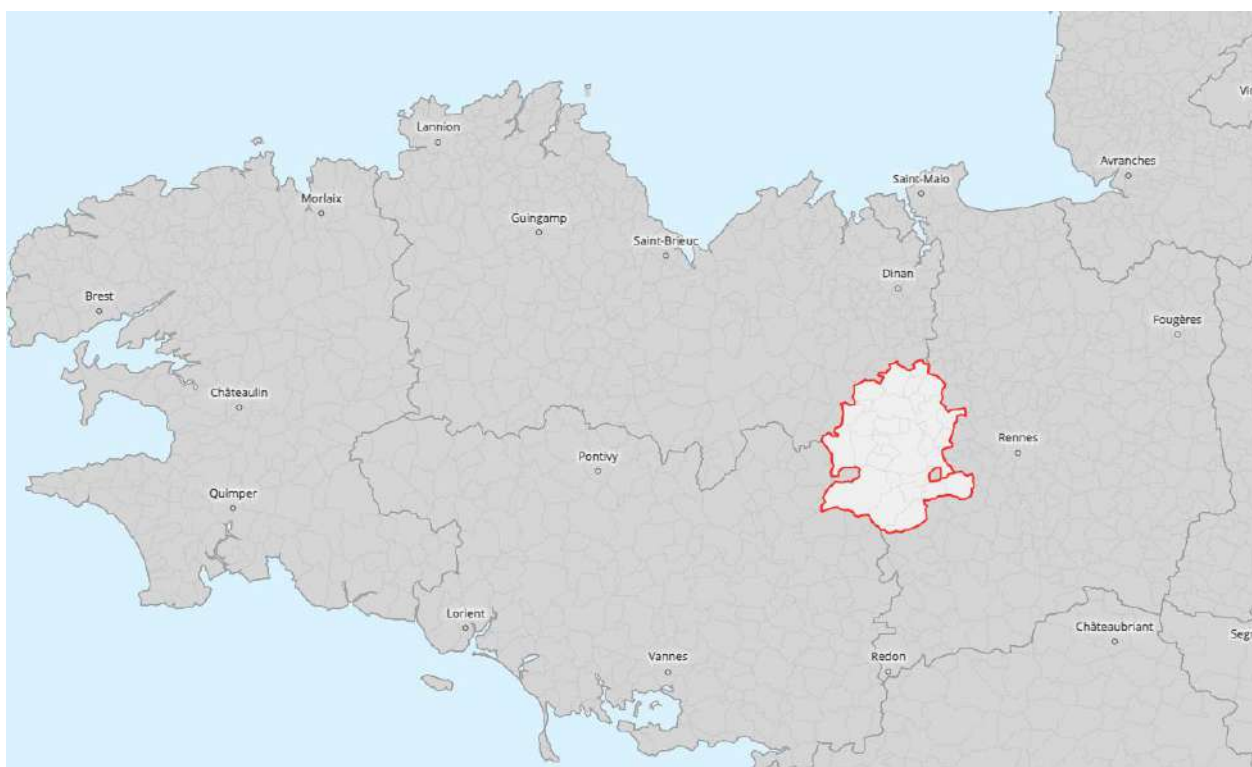
Méthodologie

Choix du terrain d'enquête

En quête d'un terrain de type rural, il a été décidé de réaliser la recherche sur le territoire du Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS) de Brocéliande, sur lequel plusieurs travaux ont déjà été réalisés par des membres de l'équipe de recherche. Cette antériorité permettait de faciliter l'accès aux différentes structures et acteurs situés sur ce territoire.

Le périmètre du CDAS de Brocéliande correspond aux limites de l'agence départementale de Brocéliande ainsi qu'aux frontières du Pays de Brocéliande. Le Pays de Brocéliande comptabilise 72 269 habitants. Il est constitué de **33 communes** regroupées au sein de **trois communautés de communes** : CC Saint-Méen Montauban, Montfort communauté et CC de Brocéliande.

Carte 1- Localisation du Pays de Brocéliande



Carte réalisée avec <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/>

Carte 2 – Composition administrative du Pays de Brocéliande



Source : <https://pays-broceliande.bzh/connaitre/le-pays/>

Les rencontres avec les acteurs locaux qui accompagnent les jeunes

L'enquête de terrain a débuté en 2022 par l'organisation de nombreuses rencontres avec les différents acteurs locaux qui accompagnent les jeunes sur le territoire de Brocéliande. Au total, **30 professionnel.les de 17 structures différentes** ont été contacté.es et/ou rencontré.es.

Lors des échanges avec les professionnel.les, nous avons pu discuter de leurs missions, des situations des jeunes sur le territoire, des leviers et des difficultés rencontrées dans l'accompagnement de ces jeunes. Il s'agissait également lors de ces rencontres de réfléchir aux modalités de prises de contact avec les jeunes pour leur proposer un entretien.

Tableau 1 - Liste des structures locales rencontrées

Structures contactées	Professionnel.les rencontré.es ⁵	Jeunes interviewés
We Ker	1 Directrice 3 conseiller.es	14
PRISME	1 Formatrice	3
CDAS de Brocéliande	1 responsable 1 REF 3 ASS	
Restos du coeur	1 bénévole	7
Eureka Emploi Services	1 salariée	
Services Info Jeunesse	2 animatrices	
Centre social	1 directrice 1 coordinatrice jeunesse	
Breizh Insertion sport	1 directeur	
Maisons Familles Rurales	1 coordinateur 2 directrices 1 formateur	
APASE	1 directeur	
ESSOR	1 directeur 1 chef de service	
Point Accueil Emploi	2 conseillères d'insertion	
Association RESO	1 Président	
CCAS de Montauban	1 ASS	
CCAS de Montfort	1 ASS	
Association EHOP	1 chargée de projet	
France Travail	1 conseillère	1
TOTAL	30	25

5 Nous avons échangé avec les professionnel.les listé.es dans ce tableau soit par téléphone, soit lors de rencontres physiques sur les lieux des structures.

Une enquête qualitative auprès des jeunes du territoire⁶

Démarches pour contacter les jeunes

En concertation avec les professionnel.les de terrain, nous avons procédé de différentes manières pour contacter les jeunes.

- Les chercheur.es ont rencontré des groupes de jeunes dans le cadre de leur accompagnement. Ils.elles ont par exemple animé des ateliers d'expression auprès de groupes de jeunes de la mission locale. Après une présentation de la recherche, les jeunes volontaires pour un entretien individuel pouvaient transmettre leurs coordonnées aux chercheur.es qui les recontactaient par la suite.
- Les professionnel.les pouvaient transmettre aux chercheur.es les numéros de téléphone des jeunes qui leur avaient donné leur accord pour un entretien.
- Les chercheur.es ont réalisé des temps de présence lors des permanences.
- Des étudiant.es ASS d'Askoria dans le cadre de leur projet PESIS ont posté un mini-questionnaire sur le Réseau social d'Askoria (Instagram) pour communiquer sur l'enquête et recontacter des répondant.es qui correspondaient au profil recherché.

Même si la grande majorité des intervenant.es rencontré.es étaient intéressé.es pour contribuer à la recherche, nous n'avons eu la possibilité d'interviewer des jeunes que par l'intermédiaire de 4 structures sur 17 : We Ker, PRISME, les Restos du Cœur et France Travail. Plusieurs obstacles ont été exprimés par les professionnel.les :

- Des jeunes ont refusé la proposition d'entretien (ex d'une jeune qui a expliqué qu'elle ne s'en sentait pas capable du fait de sa phobie sociale)
- La difficulté (le refus) de proposer une participation à un entretien de recherche à des jeunes que les professionnel.les jugeaient « inadaptés » à la situation d'entretien (déficience intellectuelle, handicap psychique, pas de mobilisation, etc.).
- La difficulté à proposer une participation à un entretien de recherche dans un contexte de protection de l'enfance (si mesure judiciaire)
- La difficulté à proposer un entretien de recherche dans un contexte où le jeune vient dans le service pour demander une aide urgente (financière/logement) et pour laquelle le. la professionnel.le n'a pas de solution : *"ça ne s'y prête pas!", "il faudrait une étape préalable"* (ASS, CDAS)
- Les jeunes accompagnés par l'ASE de Brocéliande ne sont plus forcément domiciliés sur le territoire - beaucoup de plus de 16 ans sont placés dans des lieux d'accueil en ville (en foyer collectif).
- La crainte d'un effet stigmatisant d'une enquête au sujet des jeunes en difficulté sociale sur l'établissement (Lycée).

⁶ Les entretiens ont principalement été réalisés par Virginie Muniglia, Eugénie Terrier et François Sorin. Nous remercions Anne-Sophie Gaborel (formatrice Askoria) ainsi que Charlotte Noel et Sophie Garrido (étudiantes ASS Askoria) pour leur contribution à la réalisation de l'enquête qualitative.

Au final, **54 jeunes nous ont transmis leurs coordonnées téléphoniques et/ou adresses mail pour que nous puissions les recontacter.** Parmi ces 54 jeunes, certains ont annulé plusieurs fois les rendez-vous, ou n'ont pas répondu à nos mails, nos messages téléphoniques SMS et/ou sur leur répondeur.

Encadré - Extrait carnet de terrain - Rencontrer des jeunes aux Restos du cœur

Nous sommes vendredi matin. Il est 9h30. La permanence des Restos du Cœur se situe un peu en périphérie de Montfort. Il faut une voiture pour y accéder. J'observe d'ailleurs plusieurs voiturettes sans permis sur le parking. Il y a beaucoup d'animation sur le site - entre les nombreux bénévoles et les nombreuses personnes qui viennent chercher l'aide alimentaire. Je suis accueillie par Mme N (bénévole). Je me positionne comme convenu plutôt à la fin du parcours du côté des stands livres et brocante. Au final, je m'adresse à la fois aux personnes quand elles arrivent ou à la fin quand elles ont terminé. Les jeunes sont plutôt en minorité parmi toutes les personnes qui sont accueillies - des personnes seules ou en couples âgés de 40 ans ou plus. J'entends des échanges qui montrent que certains bénévoles et personnes accueillies se connaissent bien (demande de nouvelles, confidences, etc.).

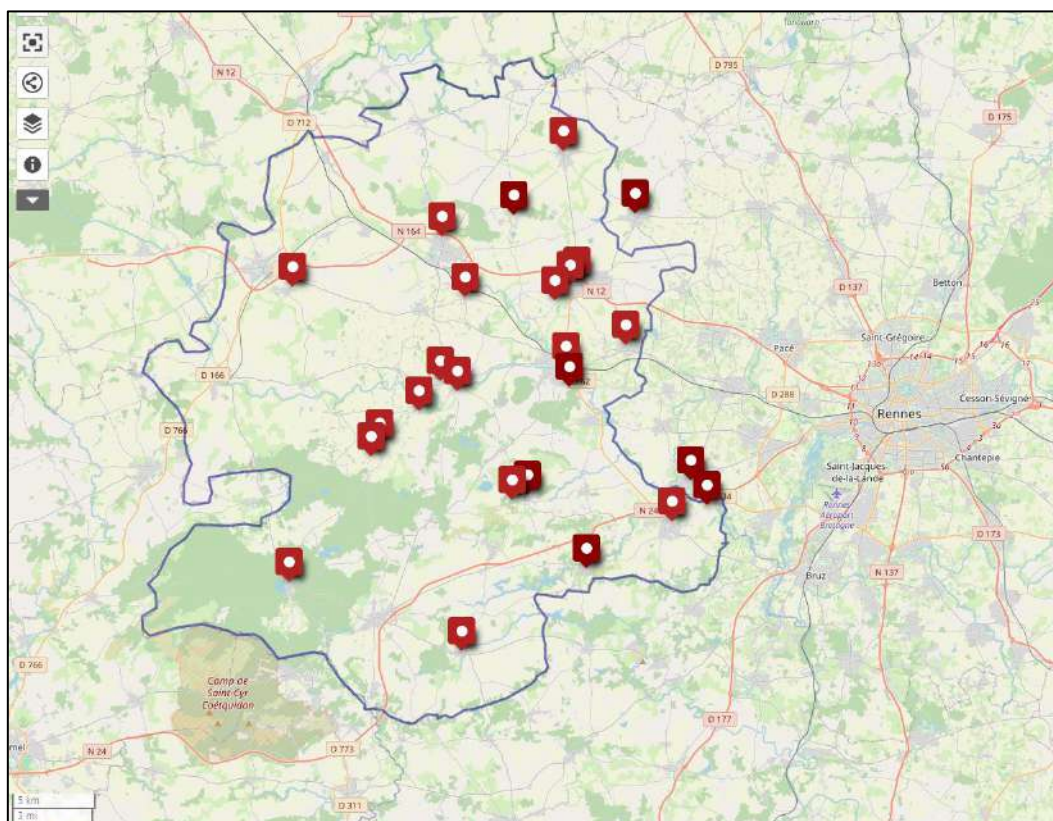
La plupart des jeunes qui arrivent sont soit des jeunes mères avec leur bébé et leur propre mère, soit de jeunes étrangers. Je vais les voir en expliquant que je cherche des jeunes du coin qui seraient d'accord pour raconter leur expérience, les conditions de vie "par ici", comment ils peuvent trouver de l'aide dans les moments de difficulté, etc. Je me présente comme venant de l'université et faisant une étude pour faire connaître les réalités des jeunes à la campagne auprès de ceux qui ne les connaissent pas toujours bien - en disant bien que cela ne changera peut-être pas les choses mais qu'au moins on essaie pour faire connaître les réalités des gens. Je suis plutôt surprise de découvrir que la majorité des jeunes à qui je m'adresse sont d'accord pour me laisser leur numéro de téléphone. Je leur donne le flyer pour qu'ils puissent le lire tranquillement en attendant qu'on les rappelle.

Analyse de l'échantillon

Au total, nous avons pu réaliser des entretiens avec 25 jeunes âgés de 18 à 29 ans résidant sur 18 communes différentes. Ces jeunes sont majoritairement issus de milieux populaires, parmi lesquels 5 appartiennent aux fractions les plus démunies des classes populaires (ménages sans activité, bénéficiaires des minima sociaux, absence de qualification), 10 appartiennent aux fractions basses des classes populaires (ménages d'ouvriers non qualifiés, employés du commerce ou des services, chauffeurs, manutentionnaires, avec des niveaux de diplôme faibles (CAP, BEP)), 3 appartiennent au haut des classes populaires (ménages d'ouvriers qualifiés, employés de bureau, agents de maîtrise, artisans, souvent propriétaires d'un petit patrimoine immobilier). 6 jeunes appartiennent aux classes moyennes et supérieures (ménages professions intermédiaires, cadres, professions intellectuelles, diplômés du supérieurs) (Sinthon, 2019). Cette diversité de profils sociaux a donné la possibilité de rencontrer des jeunes avec des ressources (sociales, culturelles, économiques) plus ou moins importantes et donc de mieux observer les effets de la détention de ces ressources sur les parcours d'accès aux services d'aide et aux droits.

Nous avons rencontré davantage de jeunes à l'Est du territoire ce qui s'explique par plusieurs raisons : d'un point de vue démographique, les jeunes sont plus nombreux à l'Est ; les services d'aide sont plutôt situés à l'Est, sur la commune de Montfort plus particulièrement (cf partie sur l'atlas social de Brocéliande). Même si certains jeunes interviewés résident à l'extérieur du pays de Brocéliande, nous les avons inclus dans l'analyse car ils pratiquent les lieux d'aide situés sur le territoire d'enquête.

Carte 3- Lieux de résidence des 25 jeunes interviewé.es



Carte réalisée avec <https://umap.openstreetmap.fr/>

Tableau 2 - Les 25 jeunes interviewés

0	Pseudo	Age	Genre	Diplôme Formation	CSP mère	CSP père	Nombre d'enfants	Type de territoire (INSEE 2022)	Cohabitation avec parents	Trajectoire résidentielle	Permis	Voiture	Services fréquents
1	Jordan	22	M	BAC	Employée	nc	0	Petite ville	Non	Autochtone	non	non	Mission locale, CDAS, France services, Restos du cœur
2	Maina	20	F	BAC + 2	Cadre	Cadre	0	Bourg rural	Oui	Autochtone	oui	oui	Mission locale, France Travail, Interim
3	Laura	19	F	Sans diplôme	Sans emploi	nc	1	Petite ville	Oui	Allochtone	En cours	non	PMI, Mission locale, CDAS
4	Julie	24	F	BAC+5	Employée	Cadre	0	Bourg rural	Non	Allochtone	oui	oui	Mission locale
5	Clément	25	M	CAP	sans emploi	ouvrier	0	Rural à habitat dispersé	Oui	Allochtone	en cours	non	Mission locale, CAF
6	Yann	25	M	Bac	Employée	Artisan	0	Rural à habitat dispersé	Oui	Autochtone	oui	oui	Mission locale
7	Charlyne	24	F	BAC	Sans emploi	Artisan	0	Bourg rural	Oui	Autochtone	non	non	France Travail, CLPS, Mission
8	Mathilde	18	F	Sans diplôme	Ouvrière	Artisan	0	Bourg rural	Non	Autochtone	non	non	Mission locale, ASE, PRISME, CCAS, RESO, Eureka, Restos du cœur
9	Angélique	20	F	CAP	Artisane	Artisan	0	Rural à habitat dispersé	Oui	Autochtone	non	non	Mission locale, Prisme, assistante sociale, SAVS
10	Thibault	23	M	BAC	Employée	Agriculteur		Petite ville	Oui	Autochtone	oui	oui	France Travail, Mission locale
11	Florian	25	M	BAC	Employée	Retraité	0	Bourg rural	Oui	Allochtone	non	non	Mission locale, Eureka, ASE
12	Cédric	20	M	Sans diplôme	Employée	Employé	0	Bourg rural	Oui	Allochtone	non	non	Mission locale, Eureka, Interim
13	Natalia	22	F	BAC + 2	Profession intermédiaire	Profession intermédiaire	0	Petite ville	Oui	Allochtone	oui	oui	Mission locale
14	Camille	29	F	CAP	nc	Agriculteur	2	Rural à habitat dispersé	Oui	Allochtone	non	non	CDAS, Restos du cœur, PMI, Eureka
15	Liliana	25	F	BAC	décédée	décédé	2	Petite ville	Non	Allochtone	oui	non	PMI, CDAS, Restos du cœur, Asso aide migrants
16	Antoine	29	M	BAC + 5	Cadre	nc	0	Bourg rural	Non	Allochtone	oui	non	Restos du cœur, CDAS
17	Rafael	19	M	Sans diplôme	Sans emploi	Cadre	0	Rural à habitat très dispersé	Oui	Autochtone	oui	oui	Mission locale, France Travail, PRISME
18	Elisa	17	F	BAC	Employée	ouvrier	0	Rural à habitat dispersé	Oui	Allochtone	en cours	non	Mission locale, Prisme
19	Nicolas	18	M	BAC	Profession intermédiaire	nc	0	Rural à habitat très dispersé	Non	Autochtone	non	non	Mission locale, eureka
20	Pauline	23	F	BAC	Employée	Agriculteur	0	Petite ville	Oui	Autochtone	non	non	PAE, Mission locale
21	Clara	26	F	BAC	Employée	Ouvrier	0	Rural à habitat très dispersé	Oui	Autochtone	non	non	France Travail, Wimoov
22	Mélanie	24	F	BAC	Sans emploi	Ouvrier	1 (+enceinte)	Petite ville	Non	Allochtone	non	non	CDAS, France travail, Restos du cœur
23	Louna	22	F	BAC	Sans emploi	décédé	0	Petite ville	Oui	Autochtone	en cours	non	Mission locale, Restos du cœur
24	Chloé	25	F	BAC	Employée	nc	2	Bourg rural	Non	Autochtone	oui	oui	Restos du cœur, CDAS, CMP, Mission locale, CAF, France travail, association
25	Marina	29	F	Sans diplôme	nc	nc	4	Bourg rural	Non	Allochtone	oui	oui	CDAS, CCAS, Restos du cœur,

Ethique et protection des données personnelles

Afin que les jeunes du territoire puissent avoir **l'information la plus accessible possible** au sujet de notre démarche de recherche, nous avons communiqué sur les objectifs de la recherche selon différentes modalités :

- Rencontres collectives avec les chercheur.es
- Flyer de présentation de la recherche (cf. annexe)
- Informations par les professionnel.les qui les accompagnent
- Echanges par téléphone
- Présentation de la recherche en début d'entretien

Nous avons fait une **demande de consentement** en deux temps : d'abord par téléphone au moment de la prise de rendez-vous (sachant que le jeune avait déjà donné ses coordonnées), puis en début d'entretien. Le consentement a été enregistré. Il était précisé à chaque fois qu'il n'y avait aucune obligation de participer à cet entretien et qu'il était complètement possible de le refuser sans avoir à se justifier⁷.

Nous prenions le temps en fin d'entretien de demander au jeune comment il avait vécu cette interview. Souvent, ces jeunes nous faisaient un retour positif en nous remerciant pour certain.es de nous intéresser aux conditions de vie des jeunes ruraux. D'autres nous redemandaient de quelles manières cette recherche allait peut-être améliorer des choses – ce à quoi nous répondions que nous avons prévu de présenter les résultats aux décideur.es et aux professionnel.les et qu'on espérait qu'ils.elles prendraient en considération ces résultats dans leurs politiques et leurs pratiques.

Seule l'équipe des chercheur.es a eu accès à l'intégralité des entretiens comme cela avait été notifié dans le formulaire de consentement. Les entretiens ont été enregistrés quand nous avons l'accord des jeunes. Ils ont été retranscrits intégralement et anonymisés : les prénoms ont été changés et les informations trop personnelles et précises ont été supprimées afin de ne pas donner la possibilité de reconnaître les personnes à la lecture du rapport de recherche. Cette anonymisation est d'autant plus cruciale que le rapport de recherche est diffusé auprès des professionnel.les qui accompagnent ces jeunes. Les enregistrements et les retranscriptions seront détruits trois ans après la fin de la recherche.

⁷ Malgré nos recommandations auprès des professionnel.les qui étaient invité.es à proposer une interview à des jeunes « sans mettre trop de pression », la situation contractuelle du CEJ qui lie des jeunes à la mission locale a sûrement eu des effets sur l'acceptation de certains jeunes pour une interview – surtout que cette participation était valorisée dans leurs 15h d'activités obligatoires par semaine (élément qui nous a été communiqué plus tard).

Des entretiens biographiques

Nous donnions le **choix du lieu de l'interview** aux jeunes. Nous avons rencontré la majeure partie des jeunes au sein de leur domicile personnel ou parental. Quelques-uns ont préféré nous rencontrer dans d'autres lieux. Dans ce cas, nous avons bénéficié de l'aide des professionnels du territoire pour trouver des lieux adaptés. C'est ainsi que nous avons mené des entretiens dans les locaux de We Ker, du PAE, de différentes mairies, mais aussi dans un restaurant, un bar...

Lors de ces entretiens, les jeunes étaient invités à raconter comment ils.elles étaient arrivés.es jusqu'au service par lequel nous les avons rencontrés.es. Cette première question permettait une première accroche tout en donnant le ton à l'entretien, celui de « raconter ». Puis les différentes questions de relance nous permettaient de repérer avec les jeunes les services qu'ils.elles connaissaient, ceux qu'ils.elles avaient pu déjà fréquenter et pour quelles raisons. Nous demandions systématiquement comment ils.elles avaient eu connaissance de ce service, comment ils.elles avaient vécu la première rencontre (accueil) et comment cela s'était passé ensuite. Puis nous avions différentes questions pour repérer les ressources que les jeunes ont dû mobiliser ou les difficultés qu'ils.elles ont pu rencontrer dans leurs relations avec ces services d'aide. Enfin, il leur était demandé en conclusion d'entretien ce qu'il faudrait améliorer en terme d'aide proposée aux jeunes sur le territoire (cf. guide d'entretien en annexe).

Actions de valorisation et de médiation scientifique

Plusieurs rencontres et communications ont eu lieu pendant la recherche afin de confronter les premières réflexions aux acteurs locaux ou à d'autres chercheurs.es :

- Participation à la CTI (Commission Territoriale d'Insertion) du Pays de Brocéliande le 1er avril 2022 pour inaugurer le lancement de la recherche en présence des acteurs locaux de l'insertion et de la jeunesse
- Communication lors de la Journée de la recherche : Individus, Sociétés et Vulnérabilités : quels enjeux pour demain ? ; Lundi 19 juin 2023, à l'université de Rennes
- Présentation au Groupe « Insertion Jeunesse » Vendredi 24 novembre 2023, Agence départementale de Brocéliande, Saint-Méen-Le-Grand
-

PARTIE 2 – PRESENTATION DU TERRITOIRE ET DE L'OFFRE SOCIALE A DESTINATION DES JEUNES

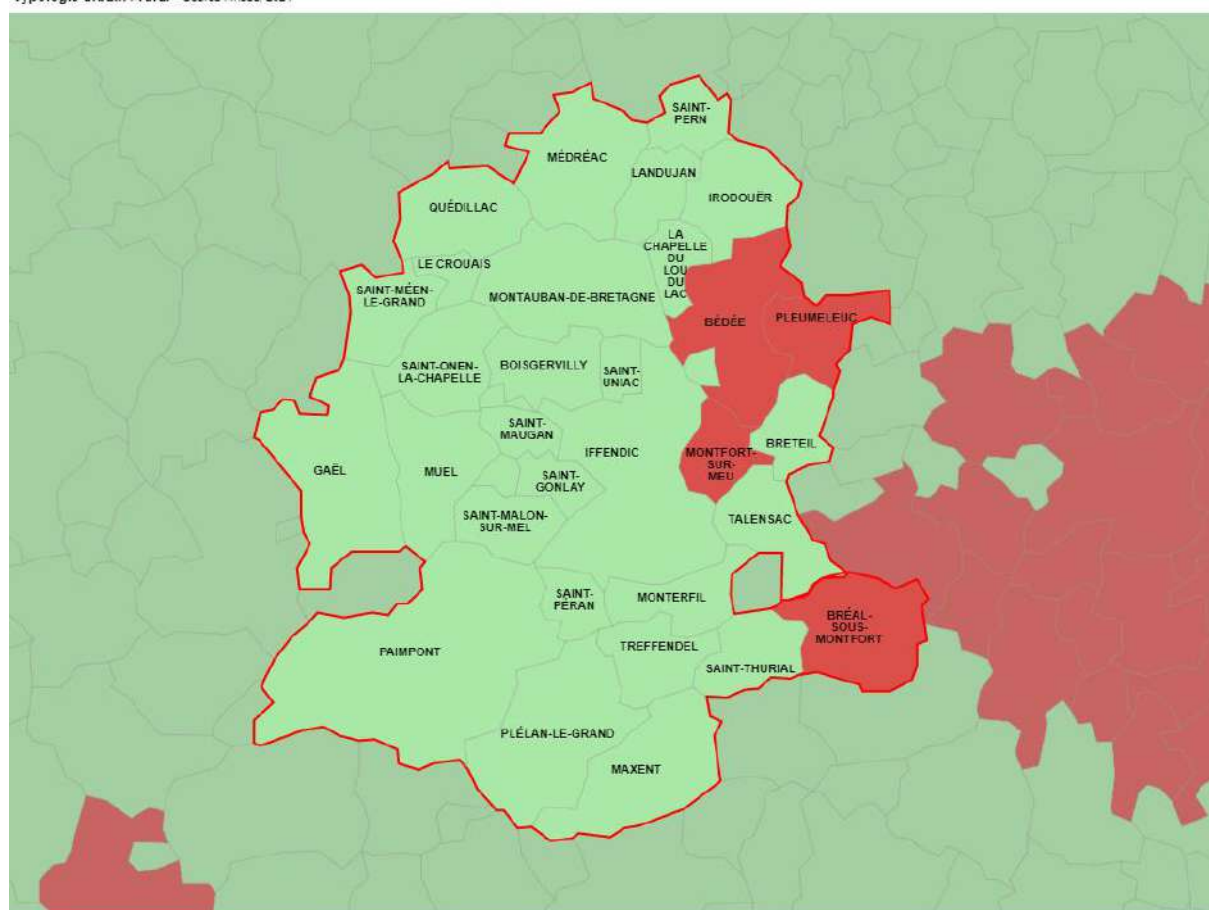
Petit atlas social du Pays de Brocéliande

Un territoire à dominante rurale

Selon la **grille communale de densité** (INSEE, 2021), le pays de Brocéliande est majoritairement un territoire à dominante rurale – sauf pour les communes plus denses situées à l'Est du territoire : Pleumeleuc, Bédée, Montfort-sur-Meu et Bréal-sous-Monfort

La grille communale de densité est construite à partir d'un calcul par seuils de densité démographique. Les espaces "denses" et "de densité intermédiaire" sont considérés comme urbains tandis que les espaces "peu denses" et "très peu denses" servent à la définition de l'espace rural.

Typologie urbain / rural - Source : Insee, 2021

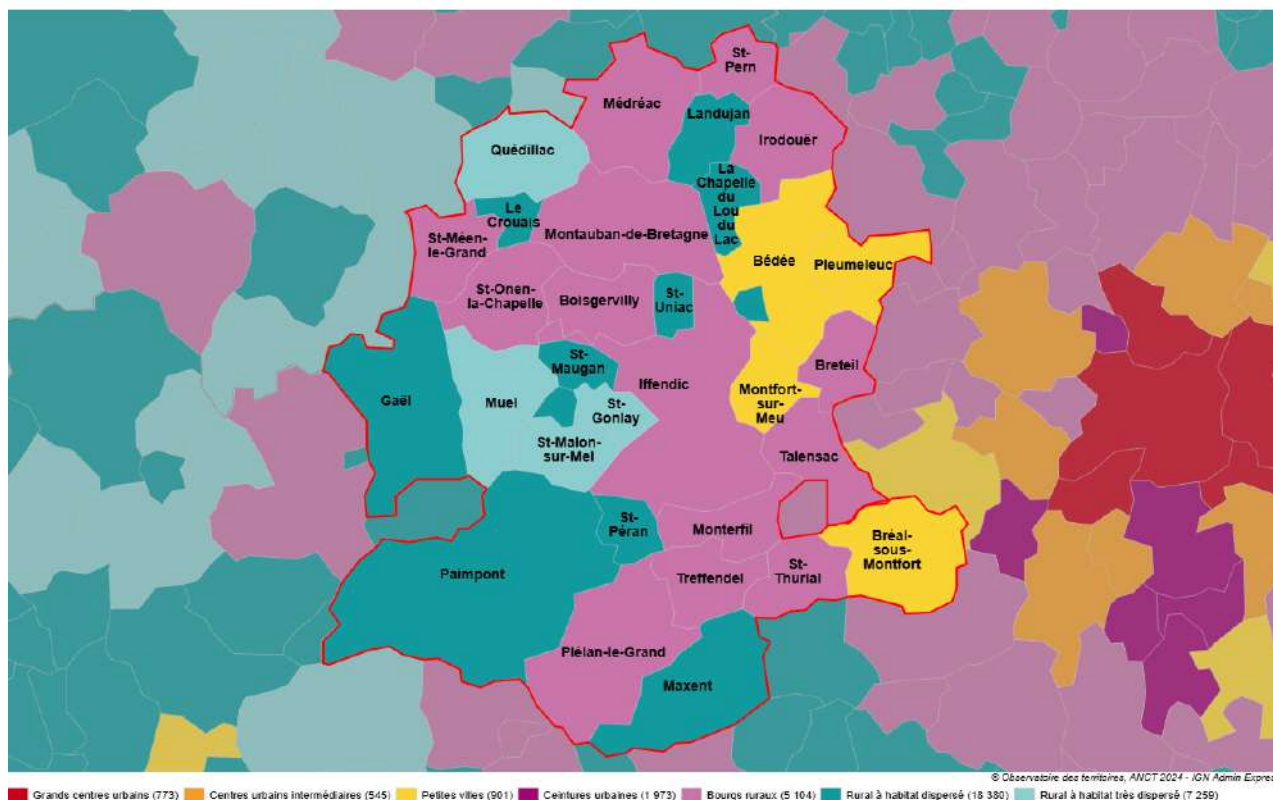


■ Espaces à dominante urbaine (4 193) ■ Espaces à dominante rurale (30 772)

© Observatoire des territoires, ANCT 2021 - IGN Admin Express

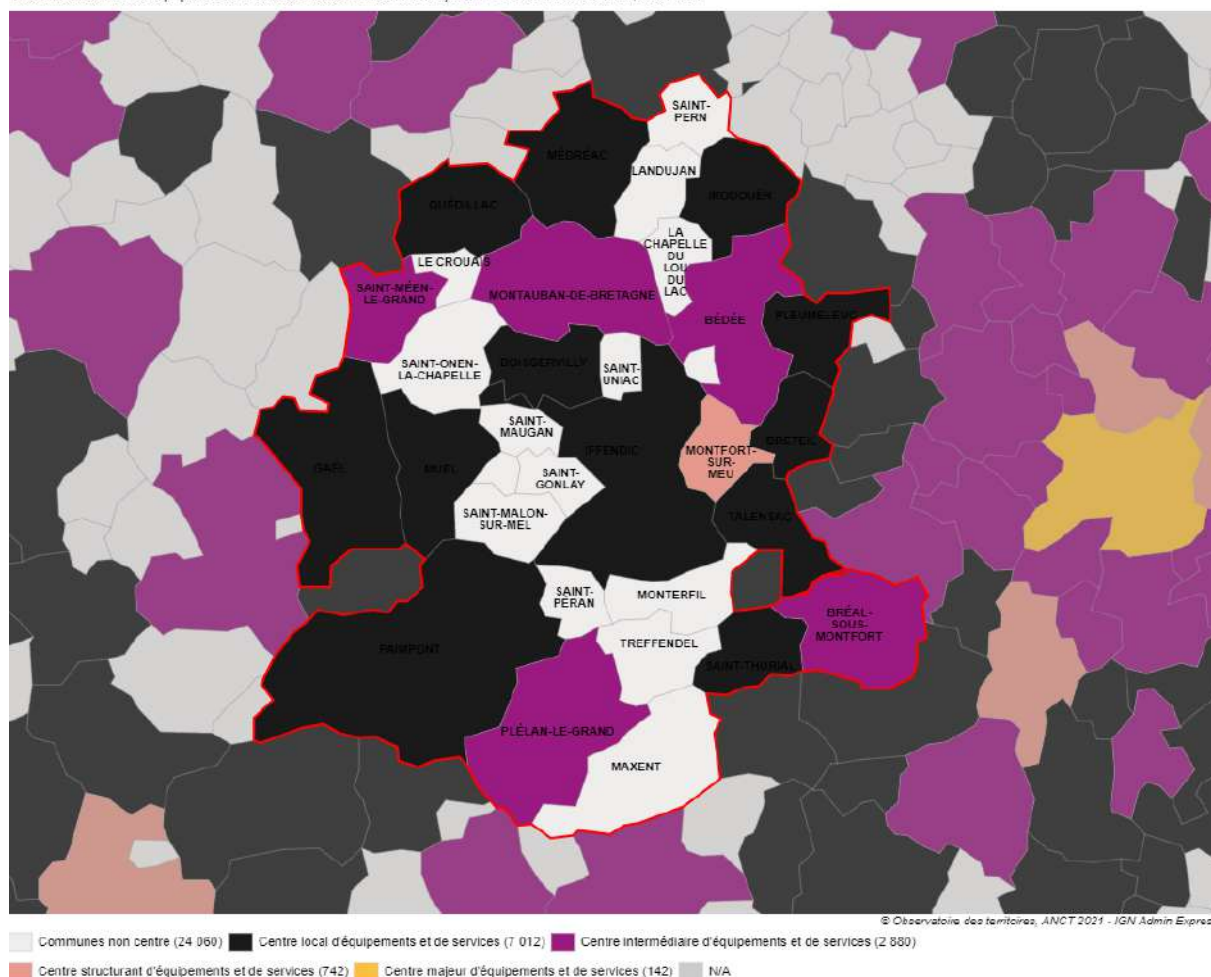
Afin de caractériser les communes de résidence des jeunes enquêtés, nous mobilisons la dernière typologie réalisée par l'INSEE (2024) - également basée sur le critère de densité démographique - qui permet de **visualiser la diversité des types de ruralité en faisant la distinction entre les bourgs ruraux et les communes à habitat dispersé.**

Grille communale de densité en 7 niveaux - Source : Insee



Par ailleurs, ce « niveau de ruralité » est différent selon les communes concernées. Un autre classement issu d'une recherche INRAE-CESAER (2021) permet de distinguer au sein du pays de Brocéliande les différentes communes selon leurs **niveaux de centralité** en termes d'offre de services et d'équipements.

Niveau de centres d'équipements et de services des communes, 2021 - Source : INRAE-CESAER, ANCT 2021



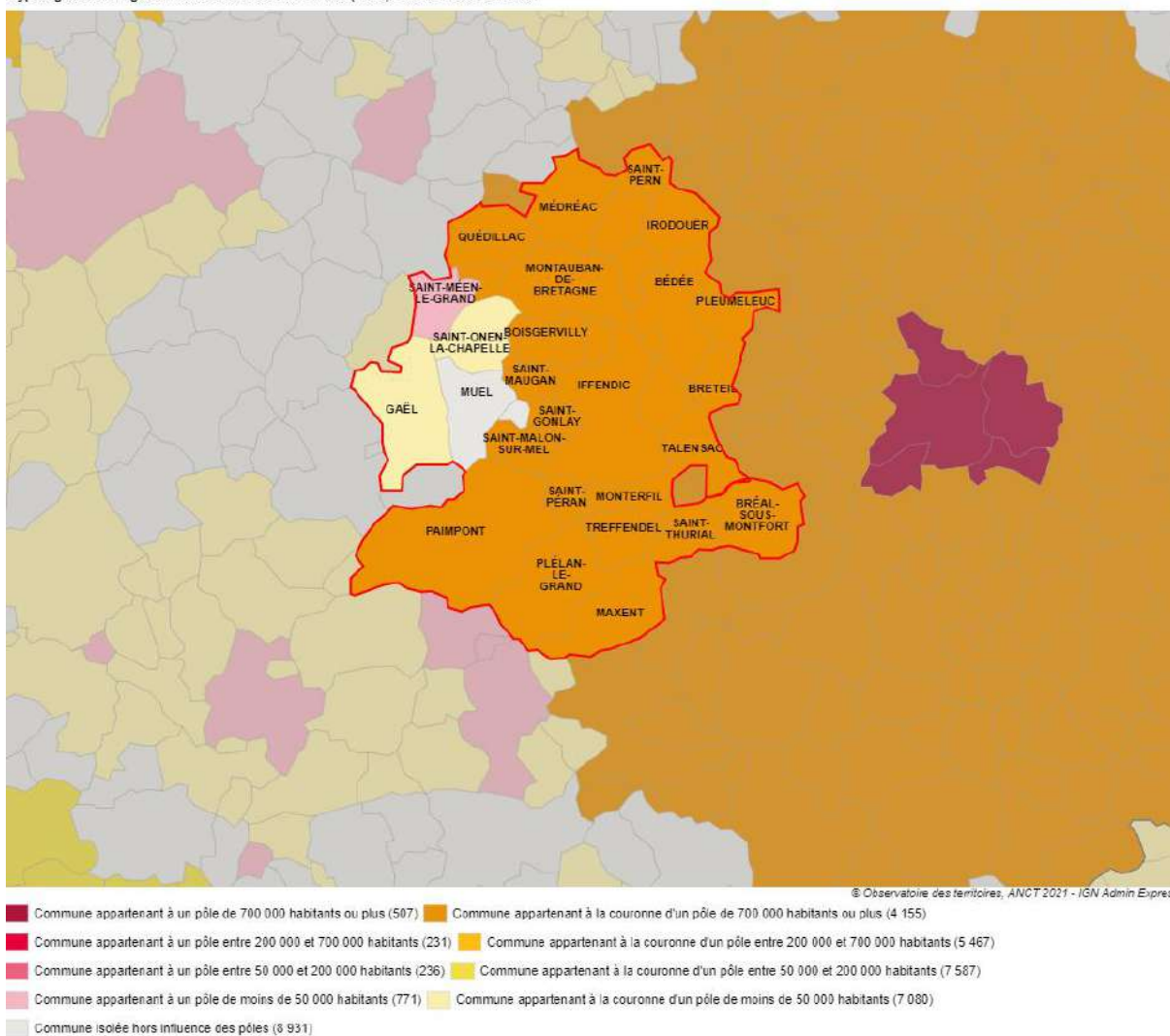
La majorité des communes du Pays de Brocéliande sont des **communes non-pôle** (couleur blanche) ou sont des **centres locaux d'équipements et de services** (couleur noire) : leur offre est restreinte autour d'une douzaine d'équipements du quotidien et/ou de proximité : coiffeur, école élémentaire, restaurant, boulangerie, artisans du bâtiment.

Cinq communes du territoire (Saint-Méen-le-Grand, Montauban-de-Bretagne, Bédée, Bréal-sous-Montfort, Plélan-le-Grand) sont des **centres intermédiaires d'équipements et de services** : l'offre s'enrichit d'une trentaine de commerces et services, faisant de ces centres de véritables foyers d'activité du quotidien (offre de soin de premier recours complète, activité commerciale renforcée, ...).

La commune de Montfort-sur-Meu se distingue en tant que **centre structurant** (catégorie de communes qui proposent une quarantaine d'équipements supplémentaires, certains essentiels, mais dont le recours n'est pas quotidien : équipements commerciaux plus spécialisés (librairie, épicerie, magasin de chaussures, de sports...), hôtels, agences de travail temporaire ; mais aussi des services de santé plus spécialisés : laboratoire d'analyse, ophtalmologie, cardiologie, gynécologie).

Rennes est un **centre majeur** qui offrent des services plus rares comme certaines spécialités médicales hospitalières, des services de l'aide sociale aux personnes fragiles, des tribunaux, des établissements universitaires, de grands équipements sportifs et culturels et de grande distribution. Selon la **typologie du zonage en aire d'attraction des villes** (INSEE, 2020), le pays de Brocéliande appartient majoritairement à la couronne périurbaine du pôle urbain rennais (orange sur la carte), sauf pour les communes à l'extrême Ouest du territoire qui, soit appartiennent à la couronne de la commune de Saint-Méen-le Grand (pôle de moins de 50 000 habitants), soit sont des communes isolées hors influence des pôles. L'aire d'attraction d'une ville est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, qui définit l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes, cette influence étant mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail.

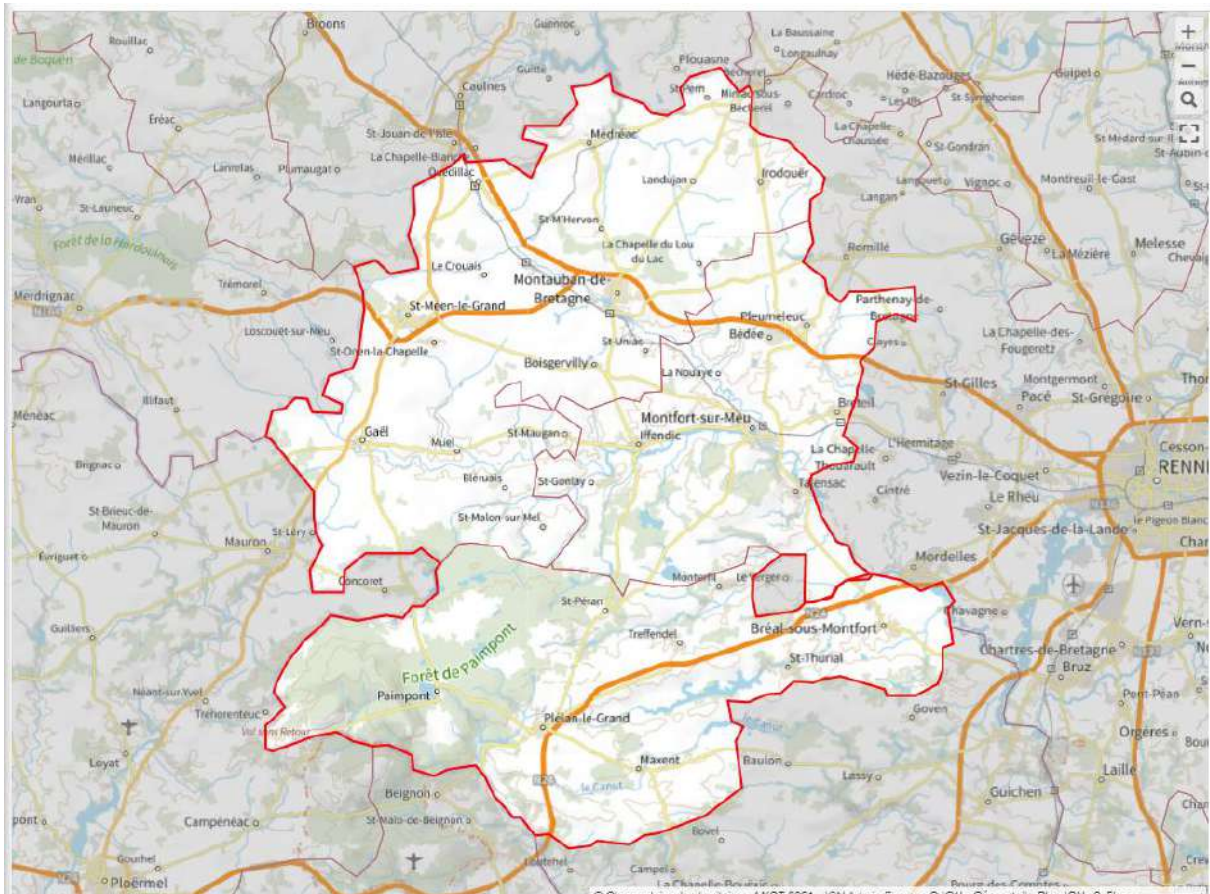
Typologie du zonage en aires d'attraction des villes (2020) - Source : Insee, COG 2021



Cette seconde typologie permet de repérer que les communes situées à l'Est du Pays de Brocéliande sont sous l'influence de la métropole de Rennes dans le sens où les habitants de ces communes sont nombreux à aller travailler à Rennes. Cet espace « sous influence d'un pôle » peut aussi être qualifié d'espace périurbain. Cependant ce qualificatif ne doit pas faire oublier les caractéristiques rurales de ces communes en termes de paysages, de types d'emploi et d'éloignement géographique des biens et des services.

En termes d'axes routiers, le territoire de Brocéliande est structuré à partir d'un axe rapide (4x2voies) entre Rennes et Montauban (Route de St Brieuc/N12/N164) et d'un axe rapide (4x2voies) entre Rennes et Plélan-le-Grand (Route de Lorient = N24).

Une **ligne SNCF TER** (Rennes > St Brieuc) traverse aussi le territoire en passant par Montfort-sur-Meu et Montauban de Bretagne. Ainsi, la partie Nord et la partie Sud du pays de Brocéliande sont mieux desservies que la partie centre du territoire.

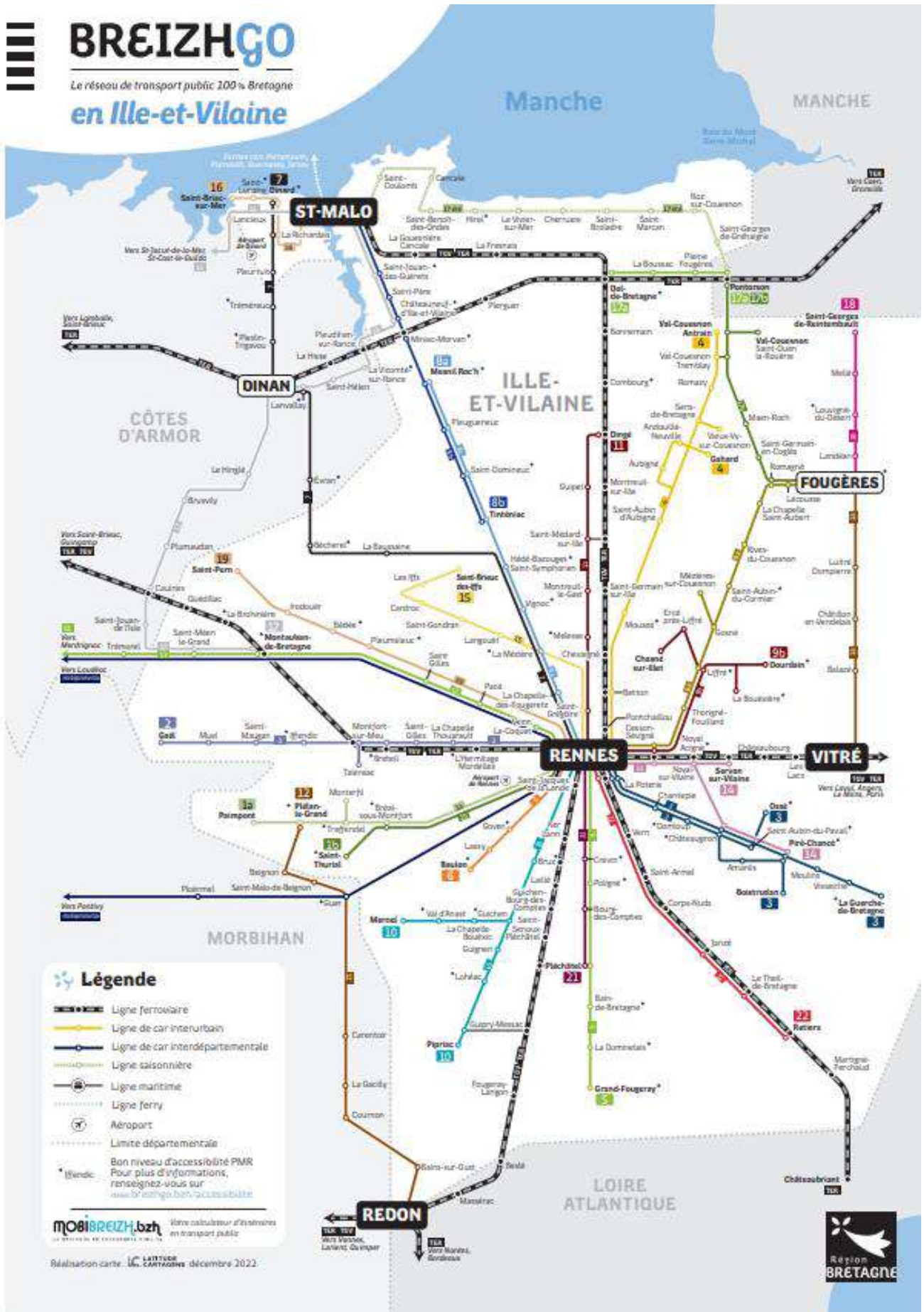


La carte ci-dessous montre le **réseau de lignes de car en Ile-et-Vilaine**. Nous repérons cinq lignes qui relient les communes du territoire de Brocéliande (lignes 1a, 1b, 2, 12, 19) à la ville de Rennes.



BREIZHGO

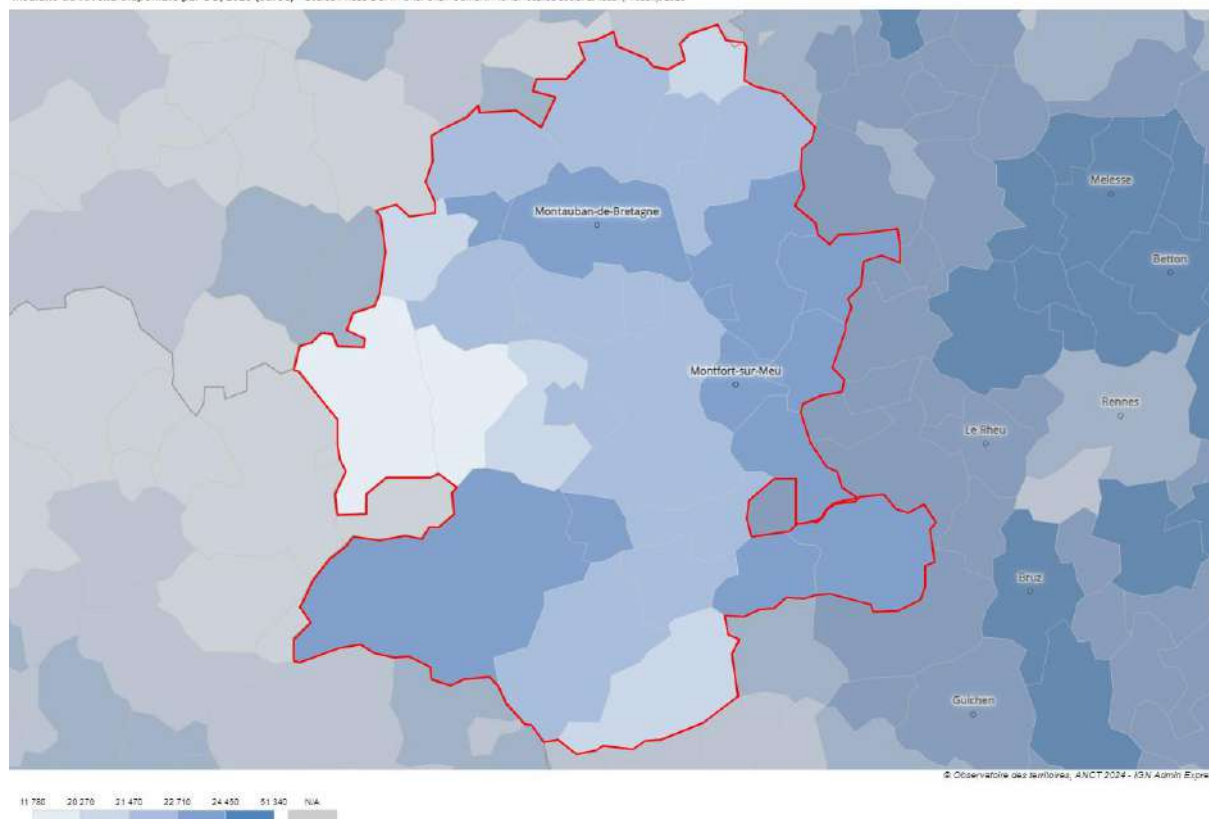
Le réseau de transport public 100% Bretagne
en Ile-et-Vilaine



Un gradient est-ouest des niveaux de revenus

La géographie sociale du Pays de Brocéliande met en évidence un **gradient Est-Ouest très marqué** avec des plus hauts revenus dans les communes le plus proches de Rennes Métropole et des revenus plus bas dans les communes plus proches du Centre Bretagne.

Médiane du revenu disponible par UC, 2020 (euros) - Source : Insee-DGFiP-Onis-ONIS-ONIS, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi), 2020



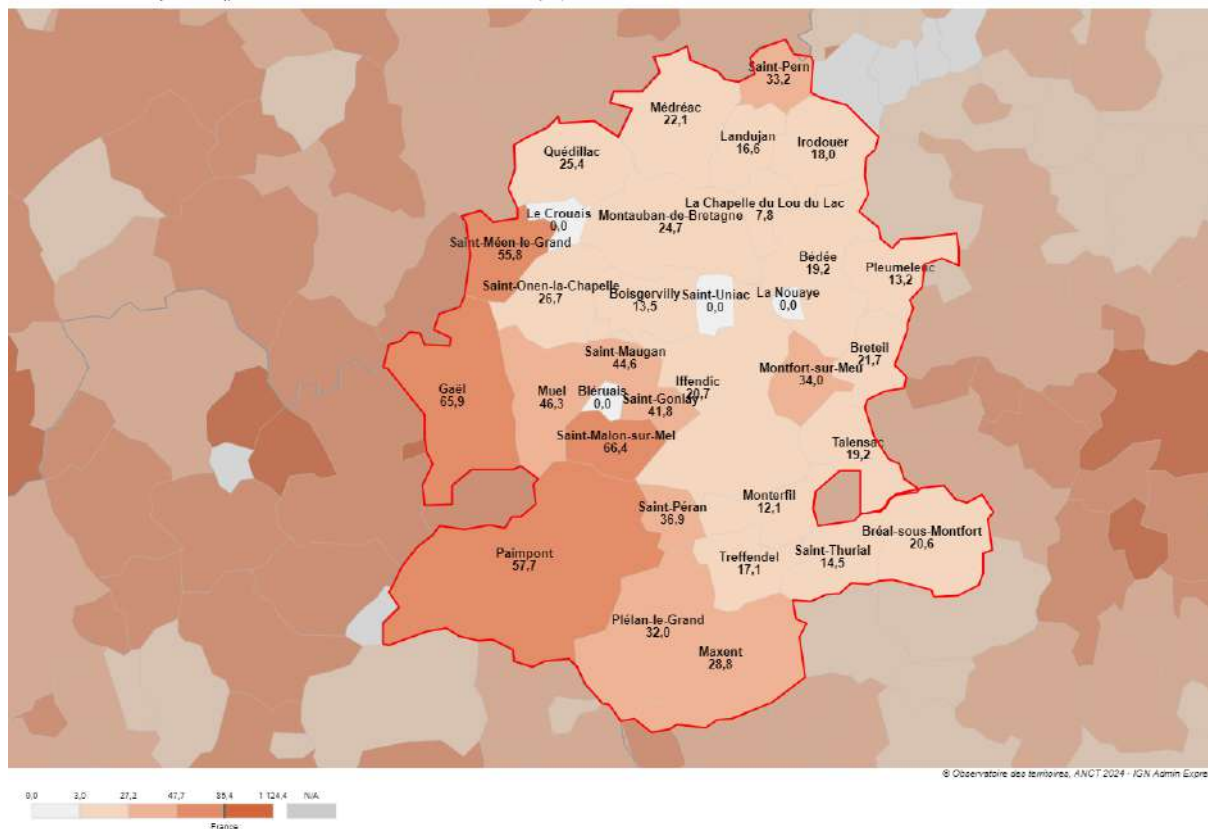
Les **taux de pauvreté** dans les trois communautés de communes qui composent le territoire sont inférieurs aux moyennes régionales et nationales :

Territoire	Taux de pauvreté
CC de St Méen-Montauban	8,9%
CC de Brocéliande	7,7%
CC Montfort	6,2%
Ille-et-Vilaine	10,8%
Bretagne	11,1%
France	14 %

Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi), 2021

L'indicateur « part des allocataires du RSA » confirme que la pauvreté est plus marquée dans les communes situées à l'Ouest du territoire de Brocéliande. Alors qu'il est de 26,3 pour 1000 habitants sur l'ensemble du pays de Brocéliande, il atteint des taux supérieurs à 50 pour 1000 dans les communes situées à l'ouest du territoire.

Part d'allocataires du RSA (communes), 2022 - Source : ONAF-OSER, FLEAS Base Communale Allocataires (BCA), données au 31/12/2021 - Insee RP 2019



Des jeunes plus présents dans les communes situées à l’Est et dans les centres urbains

On dénombre **10 984 jeunes âgés de 15-29 ans** sur le Pays de Brocéliande et 7 766 jeunes âgés de 15-24 ans (INSEE, 2021).

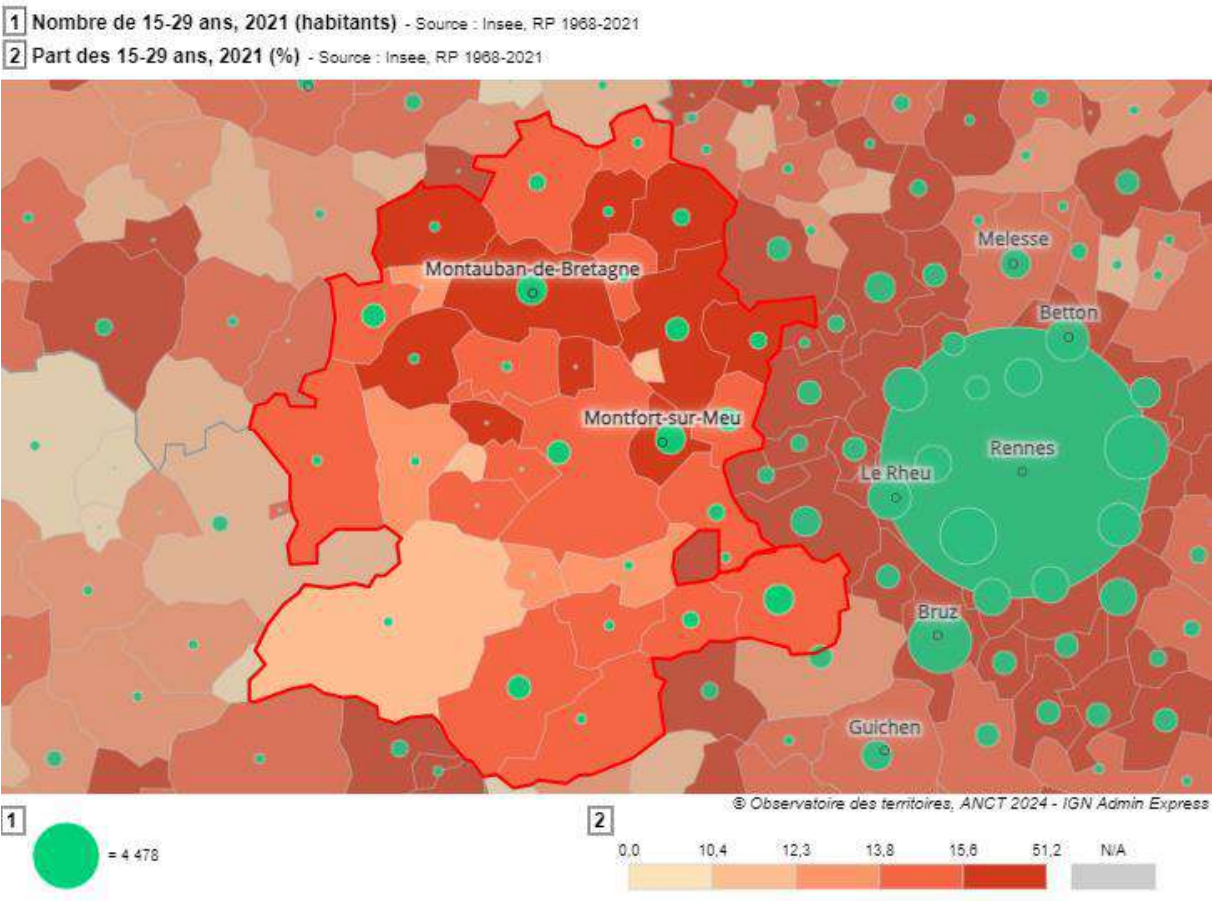


Tableau 3 - Les quatre communes ayant le plus de jeunes dans le Pays de Brocéliande

Communes	Nombre de 15-29 ans	Part des 15-29 ans sur l’ensemble de la population
Montfort-sur-Meu	1 093	16,2 %
Montauban-de-Bretagne	1 085	16,9 %
Bréal-sous-Montfort	960	14,8 %
Saint-Méen-Le-Grand	704	15,3 %
Rennes	78 318	33,9 %

Source : Insee, 2021

Les acteurs locaux qui accompagnent les jeunes

L'offre sociale sur le territoire de Brocéliande à destination des jeunes

Les **Services Information Jeunesse** accueillent tous les jeunes qui souhaitent avoir des informations en matière de logement, santé, aides, formation, emploi, stage, projet, voyage... Plusieurs communes proposent des permanences SIJ sur le territoire d'enquête : Plélan-Le-Grand, Bréal-sous-Montfort, Saint-Méen-Montauban. Les animateurs.trices jeunesse interviennent dans les établissements scolaires et peuvent animer des ateliers autour de la sexualité, des réseaux sociaux, de l'estime de soi, etc. Ils.elles organisent aussi des actions collectives comme les forum jobs d'été ou aussi au sujet de la mobilité internationale.

La mission locale We Ker propose neuf lieux d'accueil sur le territoire de Brocéliande. We Ker est une association chargée de l'insertion sociale et professionnelle de jeunes 16 à 25 ans, sortis du système scolaire et proposant un accompagnement renforcé et personnalisé aux jeunes éloignés de l'emploi.

Les **Points Accueil Emploi** (PAE) sont ouverts pour tous les publics en recherche de formation ou d'emploi. Les jeunes que les professionnelles rencontrées sont amenées à accompagner sont souvent sortis du système scolaire. Les jeunes qu'elles rencontrent viennent beaucoup pour des inscriptions à France Travail, pour des demandes financières pour le permis de conduire/ ou pour consulter les offres d'emploi.

Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) : les jeunes qui s'adressent au CCAS viennent pour des aides alimentaires, pour déposer une demande de logement social, une rupture de droit RSA ou pour des problèmes de mobilité. Les deux CCAS rencontrés pendant l'enquête ne proposent pas d'aides financières - seulement des aides alimentaires d'urgence (colis + inscription à la banque alimentaire). Elles accueillent très peu de jeunes au moment de l'enquête.

Le CDAS de Brocéliande : les ASS du département rencontrées sont surtout amenées à accompagner des jeunes femmes seules avec enfants. La grossesse représente une porte d'entrée importante pour les jeunes dans les services sociaux. Les ASS peuvent recevoir une alerte par la PMI et elles proposent un RDV ou font une visite à domicile. Cela rentre dans le cadre de la prévention pour ces jeunes femmes qui ont souvent grandi dans des milieux précaires. Elles accompagnent aussi des jeunes avec des difficultés financières.

Les Restos du Coeur de Montfort comptent 85 bénévoles. Les distributions ont lieu le mardi et le vendredi matin. Des colis sont également distribués sur les communes de Montauban, de st Méen et de Plélan-le-Grand (car trop éloignées de Montfort pour les familles). Les Restos du Coeur proposent de l'aide alimentaire, des vêtements, des livres, des places de ciné, des séances de coiffeur, du matériel informatique (via **l'association RESO**). Les aides sont délivrées sur critères sociaux suite un entretien.

L'association Breizh Insertion Sport a pour objet l'utilisation de l'activité physique et sportive pour accompagner les publics fragilisés (d'un point de vue économique, psychologique...). BIS travaille en partenariat avec le CDAS (ASE) et avec We Ker sur le dispositif aller-vers. Le projet avec We Ker concerne le volet santé (santé primaire : lutter contre la sédentarité, lutter contre les addictions...) afin de mettre en place des actions régulières qui vont permettre aux jeunes de bouger.

Carte 4 - Services d'aide sur le territoire



Ce que disent les professionnel.les au sujet de l'accompagnement des jeunes

Lors des différentes rencontres que nous avons pu avoir avec les professionnel.les du territoire, nous avons échangé sur leurs missions, expériences et observations au sujet de l'accompagnement des jeunes et des particularités du milieu rural.

Deux problèmes majeurs sur le territoire : la pénurie de logement et l'éloignement des services de santé

Les professionnel.les rencontré.es parlent d'un **problème d'accès au logement** qui serait généralisé à tout le territoire (pas de foyers de jeunes travailleurs, manque de petits logements...). Il existe des logements d'urgence mais qui ne sont envisagés que dans le cadre de situations de violences. Certain.es intervenant.es notent une évolution depuis une quinzaine d'années sur ce sujet. Des jeunes se retrouvent coincés dans des logements à la campagne car l'accès au logement dans les villes (même les petites villes) devient trop compliqué. Les agences et les propriétaires demandent trop de garanties. Par ailleurs, même à la campagne, le parc locatif n'est pas suffisamment important et adapté pour permettre à ces jeunes de décohabiter.

Les professionnel.les repèrent également un **"gros vide" en terme d'offre de santé** : il n'y a pas de planning familial à proximité avec le risque accru de grossesses précoces, *"le plus proche pour se faire avorter c'est Montfort"*. Les professionnel.les parlent de *"zones blanches"* en matière de santé. Une animatrice jeunesse explique qu'elle n'est pas à l'aise quand elle fait des ateliers d'information *"vie affective et sexuelle"*, car elle ne peut proposer que des lieux éloignés en cas de besoin : le planning familial à Rennes, le Centre de planification et d'éducation familiale à Montfort. Or pour aller à Montfort quand on est un jeune de Bréal - il faut deux bus : Bréal > Rennes + Rennes > Montfort. Un projet de PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeunes) est en cours mais d'après cette même professionnelle, *« seuls les jeunes de la commune pourront y aller facilement »*. De même au centre social de Plélan, des jeunes se sont parfois confiés à des animateurs mais ceux-ci se sont sentis démunis ne sachant pas vers où les orienter à proximité car c'est compliqué d'orienter vers Rennes (difficultés de mobilité) et il y a un an d'attente pour avoir un rdv au CMP *« sachant qu'ils ne prennent plus les plus de 15 ans car il n'y a pas de place »*. Comme il n'y a pas de planning familial – les jeunes sont orientés vers des plateformes téléphoniques. Un groupe de travail *"santé"* s'est monté (CCAS, info jeunesse, etc.) pour réaliser un diagnostic partagé et proposer des solutions.

Des jeunes dits « invisibles » et des projets autour de l'« aller-vers »

La **catégorie** « jeunes invisibles » revient à de nombreuses reprises dans les discours des professionnel.les. Lors d'une réunion partenariale locale (CTI - Commission territoriale d'insertion) organisée par le département et entièrement dédiée à la question des jeunes sur le territoire, un participant explique que les « jeunes invisibles » correspondent à "*ceux qu'on ne connaît pas, qu'on ne repère pas, qu'on ne détecte pas*". Les invisibles peuvent aussi désigner pour les professionnel.les les jeunes qui sont peu présents dans l'espace public, « *ceux qui restent chez eux* ».

We Ker a eu la possibilité de décrocher un appel à projet national pour mettre en place une **expérimentation** d'« aller-vers » les « jeunes invisibles » qui a duré 6 mois sur l'ensemble du Pays de Brocéliande qui s'appuyait sur un conseiller de proximité et deux services civiques. Le dispositif disposait également d'un véhicule (camionnette). L'intervention a consisté en des déambulations (déplacements qui passent par des lieux clés) et des temps de présence (citystade, terrain de foot, place de l'église...). Elle s'accompagnait d'une communication auprès des jeunes sur les réseaux sociaux. Par ailleurs l'expérimentation s'est appuyée sur le dispositif promeneurs du net pour développer le volet réseaux sociaux. L'objectif était de repérer les situations de jeunes sans formation, sans diplôme, sans emploi et de les orienter vers les collègues compétents.

Du côté des Services Information Jeunesse (SIJ), les animatrices rencontrées expliquent que "*passés le collège, les gamins on les voit plus physiquement dans nos structures* ». De plus, après la période du collège, **les jeunes se dispersent dans différents lycées qui peuvent être assez éloignés de leur commune de résidence**. Une des animatrices trouve que les "jeunes en difficulté" se cachent à la campagne ("avec des problèmes de consommation"). Une animatrice située sur une autre commune délocalise régulièrement ses rendez-vous (en dehors des lieux de permanence) et se rend sur la commune de résidence du jeune quand les parents ne peuvent pas l'emmener au rdv. Elle propose également de l'animation collective pendant les vacances scolaires et dans les établissements (collèges/lycée) pour sensibiliser, donner de l'information. Elle publie aussi des informations sur les réseaux ; plutôt sur facebook pour les parents et sur instagram pour les jeunes. Elle insiste sur le fait que cela peut être difficile pour un jeune d'appeler, d'aller sur place, c'est pourquoi elle utilise « insta » sur lequel les jeunes peuvent poser des questions via la messagerie privée. Elle ne force pas les jeunes à programmer un rdv physique. Elle peut les accompagner via le réseau social. Elle met beaucoup d'énergie à faire que les jeunes reviennent la voir. Elle nomme son enjeu principal : donner bonne impression pour qu'ils reviennent.

De la même manière, le **centre social** l'Interval' s'est engagé dans une démarche de l'aller vers afin de "*toucher des publics plus éloignés*" "*Les 16-25 ans ne viennent pas dans les structures*". Les professionnelles du centre social font plusieurs constats qui militent selon elles pour l'aller-vers : les plus de 15 ans désertent les espaces proposés, les besoins sont différents selon les tranches d'âge, les confinements ont eu des effets en terme d'isolement. La coordinatrice jeunesse explique qu'ils ont développé des actions pour aller à la rencontre des jeunes dans l'espace public ainsi que des actions de proximité (ex. animation comme l'organisation d'un match). Une collègue « promeneuse du net » est également missionnée dans cette démarche.

Un sujet central dans les discours professionnels : les difficultés de mobilité des jeunes

La question des difficultés de mobilité des jeunes est régulièrement soulevée comme un **frein dans l'accès à la formation et à l'emploi**. Pour une des deux ASS interrogées, le noeud principal c'est l'incapacité financière de certains jeunes à se payer le permis de conduire, or « *si le jeune a le permis il peut aller bosser sinon il est bloqué* ». L'**absence de permis** et/ou de moyen de locomotion **peut aussi empêcher ou freiner l'accès aux différents services** sur le territoire. Une animatrice jeunesse considère que tous les jeunes en milieu rural sont en difficulté du fait de l'éloignement des services et des équipements : *"Pour que les jeunes viennent me voir, ils ont dû lever beaucoup de freins"*. Une assistante sociale du CDAS a également conscience de ces difficultés pour les jeunes d'accéder jusqu'à elle ou jusqu'aux autres services du territoire : *« Pour orienter, ce n'est pas simple. Tout est dispersé. (...) Pour qu'un jeune vienne à nous, faut qu'il ait les moyens de venir nous voir »*.

Dans le cadre du contrat d'engagement jeune (CEJ), **des dispositifs spécifiques d'aide à la mobilité ont été mis en place** (A Monfort : mise en place du transport à la demande (TAD) ; à Brocéliande : conventionnement avec un taxi). Il existe aussi un dispositif de financement du permis de conduire via le FAJ. On apprend lors de la CTI que 90% des aides individuelles allouées dans le cadre du RSA sont, sur ce territoire, des aides à la mobilité. Un ASS explique que les démarches pour accéder à ces aides à la mobilité ne sont pas évidentes. Au sujet du permis à 1euro, elle dit : *"ce n'est pas une petite démarche"* (acceptation auto-école et aller voir une banque). *Il y a beaucoup de freins et pas de résultat garanti : " je comprends que cela peut être décourageant (...) surtout pour un jeune pas à l'aise dans les démarches »*.

De même, les acteurs s'interrogent souvent sur la manière d'expliquer la plus ou moins forte participation des jeunes aux différents dispositifs proposés. Par exemple, une professionnelle de la Région Bretagne présente lors de la CTI le dispositif de formation (PREPA Avenir jeunes). Les chiffres montrent davantage de participation pour la CC de saint Méen (142) qu'ailleurs (ex 53 à Brocéliande). Elle fait alors **l'hypothèse d'un effet de la proximité géographique** car le centre de formation se situe à Montauban de Bretagne (commune de la CC de Saint Méen). Une animatrice jeunesse explique à quel point cela peut être compliqué pour les professionnel.les du territoire quand il s'agit de réfléchir au lieu d'implantation d'une action. Elle donne l'exemple d'une prépa projet *"où on met ça ? pas loin d'une ligne de bus, pas loin d'un super u, trouver une salle avec wifi..."*.

Face au manque de perspectives d'emploi en dehors de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de l'usine et de l'aide à domicile sur le territoire, certain.es professionnel.les expriment leur **étonnement face à ce qu'ils.elles nomment l'incapacité de certains jeunes à être mobiles**. Ils.elles parlent de jeunes qui auraient des *"blocages"* pour accepter d'être mobiles pour ouvrir leurs perspectives d'emploi, de stages, de formation. Des professionnel.les sont surprises de rencontrer des jeunes qui ne voient pas l'intérêt de passer le permis de conduire. C'est *"étonnant"* selon elles car il n'y a pas beaucoup de travail sur place à Montfort mis à part la COOPERL (Abattoir). Elles expliquent avec étonnement que certains jeunes ne veulent pas aller jusqu'à Rennes - en disant que c'est trop loin - ou alors ils y vont seulement quand ils vont voir un spécialiste. *« Ces jeunes ne veulent pas aller en formation en dehors de leur territoire (...) Rennes pour eux c'est l'autre bout du monde »*. Certain.es professionnel.les rencontrés jugent assez sévèrement ces *« incapacités d'être mobile »* : *"ils ont peur de sortir de leur territoire (...) c'est navrant", "ça vient aussi beaucoup des parents", "ils restent dans leur bulle"*.

Des jeunes souvent accompagnés voire « poussés » vers les services par leurs parents ou par des professionnel.les

Les professionnelles du PAE font le constat que les *"jeunes ne viennent plus au PAE ou alors les jeunes qui viennent sont souvent accompagnés par leurs parents, souvent des parents qui prennent rdv car ils sont angoissés de voir leur jeune à rien faire"*. Une animatrice jeunesse sait qu'il faut **communiquer à la fois auprès des jeunes et des parents-qui sont très prescripteurs auprès de leurs enfants**. Pour les parents, elle passe par les supports plus *"trad"* comme le magazine de la comcom, facebook, les sites internet, les journaux. Les professionnel.les soulèvent l'importance des parents dans l'accompagnement aux démarches administratives et que c'est beaucoup plus compliqué pour les jeunes privés de ce soutien.

De la même manière, une ASS du CDAS observe que les alertes peuvent venir parfois des parents, qui vivent avec un *"Tanguy"* à la maison, avec un *"jeune qui ne veut rien faire"* mais *"le jeune ne veut pas forcément qu'on l'aide"*. Elle accompagne également des jeunes qui connaissent bien les services sociaux car les parents sont déjà accompagnés par le CDAS. L'ASS dit que ces familles *"seraient installées dans un système"* : *"on voit les trois générations. (...) l'ASS fait partie de la vie"*. Elles disent surtout voir des jeunes femmes enceintes dans le cadre du RSA en expliquant qu'elles seraient *"briefées"* pour avoir des aides par leurs parents ou dans le cadre de mesures éducatives/par les éducateurs. Les intervenant.es rencontré.es sont plusieurs à considérer **qu'il est important de ne pas seulement orienter les jeunes vers d'autres structures mais qu'il faut les accompagner pour prendre rendez-vous avec le service** au risque qu'ils ne le fassent pas par eux-mêmes. Sinon *"après on les perd et on les retrouve quelques années plus tard dans des situations dramatiques"*. Elles pensent que les jeunes ont besoin de ce lien de confiance avec une personne référente. Si elles orientent vers un autre service, certaines professionnelles donnent un nom de professionnel.le et vont jusqu'à accompagner le jeune vers les collègues *"sinon ils ne vont pas oser y aller"*.

Plusieurs professionnel.les observent que les jeunes qui viennent jusqu'à eux.elles sont rarement dans une démarche de demande d'aide. Ce sont les professionnel.les qui repèrent les besoins (alerté.es par exemple par des proches ou d'autres professionnel.les) mais les jeunes ne demandent pas d'aide. Une professionnelle explique que lorsque les jeunes arrivent au CDAS, ils n'ont pas forcément défini ce dont ils ont besoin. Quelqu'un a pu leur dire d'aller voir l'AS sans pour cela être en mesure de pouvoir formuler une demande claire. Cette même professionnelle raconte qu'il y a des jeunes qu'elle n'a pas revus après leur avoir proposé un accompagnement pour la gestion du budget - ils n'auraient pas apprécié. Elle pense que ces jeunes ne comprennent pas que *« l'aide, c'est pas juste leur enlever leur dette »*. Selon elle, les personnes auraient *« cette perception que les AS ont une solution à tout »*.

Les propos des professionnel.les pendant l'enquête permettent de mettre en évidence différentes problématiques à l'origine de difficultés pour les jeunes du territoire : pénurie de logement, éloignement des services de santé mentale, problèmes de mobilité. Malgré de nombreuses initiatives d'aller-vers, les professionnel.les témoignent également de difficultés pour atteindre ces jeunes, parfois enfermés chez eux ou sinon « poussés » par leurs parents jusqu'aux services, ou aussi d'incompréhensions en termes d'attentes réciproques dans le cadre de la demande d'aide qui ont pu produire des ruptures d'accompagnement. Il paraît donc intéressant de se pencher maintenant sur la manière dont ces jeunes arrivent jusqu'aux services et comment ils.elles racontent ce qu'ils.elles ont vécu à travers les prises de contacts et les relations avec les professionnel.les du territoire.

PARTIE 3 – RESULTATS DE L'ENQUETE QUALITATIVE MENEES AUPRES DES JEUNES RURAUX

Aller vers les services d'aide et les guichets : entre obligation sociale et épreuve individuelle pour les jeunes

Les motifs de la rencontre avec les services

L'un des enjeux de notre recherche était de situer les manières dont les services prennent place dans les trajectoires d'accès aux droits des jeunes habitant le territoire étudié. Dans le cadre des entretiens, nous avons interrogé les différentes relations que les jeunes entretiennent ou ont entretenues avec différents services, et nous les avons notamment invités à relater les manières dont se sont établies les rencontres avec ces services : comment cela s'est-il passé ? Pourquoi - et pour quoi - cette rencontre a-t-elle eu lieu ?

La **rencontre avec le service** se définit ici comme **le moment de la réalisation d'une interaction synchrone** avec un ou une professionnel.le, par téléphone ou – le plus souvent - en coprésence physique (lors d'un accueil, d'un rdv ou d'un entretien), au cours de laquelle s'établit - ou se réactive - la relation avec le service. **La rencontre est donc le temps inaugural de cette relation**, qu'on distingue alors des contacts à distance ou en présence, synchrone ou asynchrone qui s'établissent entre le jeune et les professionnel.les dans le cours d'un suivi ou d'un accompagnement.

Etendue et épaisseur des trajectoires d'accès aux services

Un des premiers enseignements de l'enquête réside dans le fait que ces rencontres inaugurales avec les services ne se laissent pas si facilement saisir, et que dans une large mesure, on ne peut rendre compte des trajectoires d'accès aux droits et aux services des jeunes selon un schéma linéaire.

Premièrement car le jeu des organisations et des dispositifs fait que, **fréquemment, la rencontre avec un service fait suite à une orientation de la part d'un service précédemment rencontré**. Ainsi Charlyne rencontre la mission locale après avoir été orientée par sa conseillère de la formation Prépa Avenir Adulte vers laquelle elle avait été orientée par la conseillère de France Travail. On voit comment les rencontres successives avec différents services – et différents professionnel.les au sein de ces services – prennent place dans **des parcours institutionnels composé de passages dans et entre des organisations**, dont les frontières et les articulations sont d'ailleurs plus ou moins visibles pour les jeunes.

Deuxièmement, le temps de la rencontre est parfois délicat à situer en raison de la complexité des relations qu'il inaugure. Les relations aux services qui s'établissent lors de ces rencontres sont très diverses, plus ou moins longues, plus ou moins soutenues (fréquences des contacts). Elles peuvent comporter une fin programmée, s'épuiser doucement ou s'interrompre brutalement, etc. Ce que l'enquête permet de repérer c'est que **les relations avec les services peuvent se renouer, ou se réactiver, à l'initiative des jeunes ou des services, parfois plusieurs années après la première rencontre**. La rencontre avec un service peut alors se rejouer – ie. advenir de nouveau – et constituer le temps inaugural d'une nouvelle séquence de la relation. Ce qu'illustre le récit de Yann :

J'ai pris contact avec Madame Tireau après avoir arrêté mon apprentissage, quand j'avais peut-être 17 ans ou 18 ans, quelque chose comme ça. Après y a eu un blanc. J'ai souhaité de, d'arrêter de prendre des nouvelles, du coup, de la mission locale, et qu'ils arrêtent aussi de prendre de mes nouvelles. Enfin, en fait je voyais pas en quoi notre échange pouvait aboutir à quelque chose. Et puis, à un moment donné on m'a parlé de la Garantie Jeunes, donc une aide pour avoir un, une sorte de budget alloué à des études, ou un accompagnement professionnel, quoi. Et puis un cadre, aussi, autour, qui permet un développement. Donc j'ai, j'en ai parlé à Madame Tireau, qui m'a renvoyée vers Morgane, chez qui du coup j'ai signé une Garantie Jeunes, et puis voilà.
(Yann, 25 ans, bac, rural à habitat dispersé)

Ces rencontres avec les services comportent des raisons ou des motifs, c'est-à-dire des éléments qui expliquent ou motivent, du point de vue des jeunes, l'établissement de la relation aux services. Les entretiens réalisés comportent **une grande diversité de motifs de la rencontre** qui tient à l'hétérogénéité des parcours et des situations : soutien au projet personnel, de formation, de recherche d'emploi, de logement ; demande d'aide pour l'alimentation, l'hébergement ou la mobilité, etc.

Dans les récits que nous avons collectés, **deux dimensions permettent de caractériser les différents motifs de ces rencontres**. Premièrement, les rencontres se différencient selon les manières dont le contenu de ces interactions est anticipé par les jeunes, et selon la connaissance qu'ils ont (ou pensent avoir) de ce que les services peuvent faire ou proposer. Et deuxièmement les rencontres se différencient selon les manières dont les jeunes vivent et donnent sens à ces mouvements vers les services, qui peuvent tout autant apparaître comme des « passages obligés » que comme des « issues de secours ».

A quoi s'attendre ? Une anticipation variée du contenu de la rencontre avec les services

La rencontre avec un service est fréquemment motivée par la manière dont son contenu et son issue sont anticipés par le jeune, c'est-à-dire ce qu'il peut attendre ou non d'une telle rencontre, ce qu'il pourra demander ou obtenir, mais aussi le type de soutien ou d'écoute qu'il s'attend à trouver. C'est par exemple le cas de Florian, qui sait pouvoir se tourner vers la mission locale pour « trouver un truc » en rapport avec l'emploi et la formation :

Après le DU je suis resté quelques mois sans rien faire, 7 mois je crois. Et c'est là que je me suis bougé pour trouver un truc. Parce que j'étais pas véhiculé, aussi, donc c'est compliqué un peu, sans véhicule. Et, donc je me suis orienté sur Montfort, à la mission locale. Et c'est eux qui m'ont, dans le même bâtiment y a Eureka Emplois Services. C'est eux qui m'ont dirigé vers eux.
(Florian, 25 ans, bac, bourg rural)

Mais, sans que son issue ou son contenu ne soit anticipés, la rencontre peut aussi s'établir autour d'une difficulté qu'on cherche à dépasser, ou d'un projet qu'on ne sait pas par quel bout prendre.

Faire mouvement vers les services : entre obligation et exploration

Dans certains cas, la rencontre avec un service apparaît aux jeunes comme **une nécessité voire comme une obligation, pour réaliser un projet ou faire aboutir une demande**. Dans d'autres cas la rencontre est davantage décrite comme résultant d'une **tentative de trouver des réponses, des ressources ou du soutien**. Ainsi, France Travail est une institution plutôt bien repérée par les jeunes, souvent présentée comme un passage obligé quand on ne travaille pas. Pour Louna, « *le seul truc qu'on apprend quand on est jeune, c'est pôle emploi ou les boîtes d'interim* ». Pour Clara, France Travail c'est le « *truc de base* », le nécessaire premier pas à effectuer pour « *trouver un emploi* » :

[France Travail] Je connaissais parce que ma sœur m'en avait parlé. En soi, enfin pour moi c'est le truc de base quand on est sans emploi et qu'on cherche un emploi, ou à améliorer son projet pro, enfin des trucs comme ça. Pour moi c'est Pôle Emploi le truc de base. Après, je savais aussi qu'y avait aussi la mission locale, parce que ma sœur y avait été. Mais je pensais pas que ça allait durer aussi longtemps, ma période de chômage.
(Clara, 26 ans, bac, rural à habitat très dispersé)

Comme nous l'avons déjà évoqué, nombre de rencontres s'établissent dans un **parcours institutionnel, fait d'orientations successives** depuis la première « porte d'entrée ». Dans notre corpus, de nombreux jeunes sont orientés par la mission locale vers les formations Prisme ou vers les associations locales comme Eureka, RESO. Parfois, les jeunes sont orientés vers des dispositifs non territoriaux comme Wimoov et Work Away :

Je sais que avec Pôle Emploi, du coup, j'ai eu contact avec une personne de Wimoov, c'est une association pour essayer de comprendre les difficultés de déplacement, et essayer de trouver des solutions en fonction des, des choses qu'on a à disposition près de chez nous pour se déplacer. Enfin ou pour minimiser les difficultés à se déplacer.
(Clara, 26 ans, bac, rural à habitat très dispersé)

Les assistantes sociales orientent très souvent les jeunes en grande difficulté financière vers les associations de solidarité à proximité. Camille a par exemple été informée de la présence des Restos du cœur à Montfort par les assistantes sociales du CDAS. En revanche, on repère moins d'orientation vers la mission locale du côté des ASS du CDAS. Il arrive aussi que les services de santé orientent les jeunes vers les services sociaux. C'est le cas d'Antoine qui a été orienté vers le service social de l'hôpital par la psychologue du CMP ou encore Laura qui est orientée vers l'assistante sociale et vers la mission locale par la PMI.

Outre les prescriptions des professionnel.les et leurs pratiques d'orientation, **les jeunes peuvent également être « poussés » vers les services par leurs proches**. Ainsi, Clément est systématiquement accompagné par sa mère pour aller vers les services et faire ses démarches comme la demande de RSA. De même, Antoine est incité par sa mère à demander le RSA et à se rendre aux Restos du cœur où elle est bénévole :

Ma mère en fait elle était, alors je ne sais pas si elle était déjà bénévole déjà à la base à l'époque, ou si elle l'est devenue ensuite. Mais en tout cas, il me semble qu'elle était bénévole pour les Restos du Cœur, elle m'a dit mais en fait, Antoine, tu as le droit à ça, plutôt de mettre le peu d'argent que tu as (...) C'est plus, c'est ma mère qui est venue vers moi, qui m'a dit il faut qu'on fasse ta demande de RSA, t'as le droit au RSA.
(Antoine, 29 ans, bac + 5, bourg rural)

Dans le cas de Thibault, les rencontres avec les services sont liées aux exigences de sa mère, à qui il cherche à « faire plaisir » en maintenant actives des démarches liées à l'emploi :

C'est ma mère qui m'a poussé à, à aller en contact avec eux (...) En fait c'est que j'avais fini mes études, et elle voulait que je fasse quelque chose. Ma mère elle aimerait que, que je fasse quelque chose, que je travaille, mais moi je vois pas trop l'intérêt pour l'instant, donc ... Donc voilà, je suis chez moi, je joue à des jeux vidéos.(...) Et puis non, aussi à côté, pour faire plaisir à ma mère, je cherche de l'emploi, mais pas spécialement envie de travailler. Et puis de toute façon ils disent tous qu'ils sont pleins, du coup, ça m'arrange aussi.
(Thibault, 23 ans, bac, petite ville)

Mais toutes les rencontres ne relèvent pas de la construction ou de la projection (dans un métier ou une formation) : **les rencontres avec les services peuvent se donner comme des moments d'exploration des possibles, face à des situations vécues comme “impossibles” ou “sans issue”**. Ainsi, Jordan rencontre le CDAS au moment où, sans solution d'hébergement, il cherche un « endroit où dormir » :

Ma mère venait de me virer de chez moi. Et, je devais, il fallait que je trouve un endroit où dormir. [...] Mais le CDAS, pendant, enfin je sais pas, j'ai dû parler de ma vie pendant 2 heures 30 pour expliquer pourquoi j'en suis là. Ils m'ont dit que, à la fin ils pouvaient rien faire, à part appeler le 115 pour trouver un logement à Rennes.
(Jordan, 22 ans, bac, petite ville)

Pour Laura, la rencontre avec le CDAS intervient au moment où elle cherche des solutions pour faire face à ses **problèmes financiers** :

Et du coup je lui ai parlé [à l'ASS] de mes problèmes, des difficultés que je trouvais, et tout ça. Et, du coup je lui ai dit que c'était un peu compliqué ce mois-ci, du coup qu'il me restait pas beaucoup d'argent avant la fin du mois, et que du coup le mois va bientôt être fini et je sais pas du tout comment je vais m'en sortir. Du coup il a dit il va essayer de voir, et il me rappellerait.
(Laura, 19 ans, sans diplôme, petite ville)

Ces deux derniers exemples illustrent aussi combien les mouvements vers les services sont aussi déterminés par la manière dont les jeunes identifient ces services comme capables de les aider ou comme concernés par les besoins ou les difficultés qu'ils rencontrent.

Une typologie des motifs de rencontre

Au croisement de ce qui pousse et de ce qui amène les jeunes au contact de services se dessinent une diversité de motifs de la rencontre dont on peut proposer une typologie.

	Contenu défini	Contenu indéfini
Rencontre « obligatoire »	Adresser une demande	Poursuivre un projet
Rencontre « exploratoire »	Exprimer un besoin	Exposer un problème

« **Adresser une demande** » : les jeunes identifient préalablement ce qu'ils souhaitent obtenir ou à quoi ils souhaitent accéder (une aide financière, une convention de stage, l'entrée dans un dispositif d'accompagnement, etc.). Cette connaissance pouvant être acquise par une expérience personnelle ou par l'expérience antérieure d'un pair ou d'un proche.

Par exemple, par exemple l'aide alimentaire, si des fois j'ai des difficultés à pouvoir faire mes courses, tout ça. (...) On la contacte [l'ASS], on lui dit écoutez voilà. Et elle, elle voit, derrière, ensuite, si c'est possible de faire une aide.

(Mathilde, 18 ans, sans diplôme, bourg rural)

« **Exprimer un besoin** » : les jeunes identifient préalablement les services et les personnes rencontrées comme susceptibles de pouvoir agir sur une dimension de leur situation, sans que les leviers concrets dont les professionnel.les disposent ne soit précisément identifiés (type d'aide ou de dispositifs, conditions d'éligibilité, etc.).

Et du coup j'avais demandé à mon conseiller, parce que je voulais bouger du coup, parce que je voulais pas faire l'usine toute ma vie, forcément. (...) Oui. C'est moi qui les avais recontactés, parce que oui j'avais besoin d'eux, et je me disais qu'ils pourraient sûrement m'aider à trouver ce que je recherche.

(Rafael, 19 ans, sans diplôme, rural à habitat très dispersé)

« **Poursuivre un projet** » : La rencontre est motivée par une projection, c'est-à-dire une situation présentée comme désirable ou que le jeune cherche à atteindre : une entrée dans la formation ou dans l'emploi, l'accès au logement, etc. Sans disposer d'informations précises sur ce que sera le contenu de la rencontre, le service apparaît toutefois au jeune comme capable de contribuer à ce projet, car il se le représente comme tel ou parce qu'il a été poussé vers lui, par ses pairs, ses proches ou par d'autres professionnels (orientation).

J'ai entendu parler de la mission locale. A l'époque j'ai été au Point d'Accueil Emploi, à Montfort. Et ils m'ont redirigée vers la mission locale [...] J'avais besoin, Pour réussir à avancer un peu dans ma vie, d'avancer dans mes objectifs. [...] J'étais perdue, je savais plus quoi faire. Je savais pas quoi faire, et je voulais reprendre des études

(Pauline, 23 ans, bac, petite ville)

« **Exposer un problème** » : la rencontre est motivée par la volonté de dépasser un problème, une situation vécue comme insatisfaisante, difficile ou douloureuse. Sans se projeter préalablement sur l'issue de la rencontre, celle-ci constitue pour le jeune une manière d'agir sur sa situation, auprès d'un service ou d'un professionnel qu'il pense susceptible d'être concerné par sa situation.

En fait, on lui a dit [à l'assistante sociale] que financièrement c'était plus possible, on n'arrivait pas à payer notre loyer, on n'arrivait pas ... On lui a dit clairement, enfin, lui il était payé tous les 14 jours, mais c'était très, des très petites sommes. Et puis avec le lait de la petite, enfin, les couches. Enfin faut savoir qu'un bébé ça, c'est énormément d'argent, finalement. Et puis nous on avait besoin de manger aussi, et puis y a les frais, et puis y a les factures et tout ça. Et puis, elle nous a fait un, comment on appelle ça ? [...] Un truc budgétaire, où on a énuméré en fait toutes les factures, tout ce qu'on avait par rapport au budget. Et elle a dit si vous voulez je peux vous proposer une aide alimentaire.
(Mélodie, 24 ans, bac, petite ville)

La peur d'aller vers les services d'aide

Le manque de confiance en soi et l'excès de timidité

Certains jeunes parlent de **manque de confiance**, de leur « timidité » ou encore de leur « peur des autres » qui ont pu les empêcher d'aller vers les services. Pauline explique qu'elle a mis du temps à appeler la mission locale suite à l'orientation d'une conseillère du Point Accueil Emploi parce que sa "timidité" l'empêche de faire des démarches. L'action de téléphoner lui demande un très grand effort.

J'arrivais pas, c'est par rapport aux démarches, j'arrivais pas à me lancer les démarches. (...) j'ai appelé dans les 15 jours, parce que j'ai du mal à téléphoner, passer des coups de fil. (...) Avec ma timidité c'est compliqué de, de faire des démarches. J'ai appelé, et donc elle m'a donné rendez-vous. Au début j'étais stressée, mais elle a réussi, j'ai été, j'étais à l'aise après.
(Pauline, 23 ans, bac, petite ville)

Cette **timidité** peut aussi faire obstacle à la communication avec les professionnels dans le sens où les jeunes n'osent pas dire quand ils/elles ne se sentent pas à l'aise avec les propositions des intervenant.es. Après être resté chez ses parents pendant deux ans, sans activité, Clément décide de prendre rendez-vous avec la mission locale (poussé par sa mère) pour échanger sur la possibilité d'entamer une nouvelle formation ou sur ses possibilités de trouver un emploi dans un autre secteur (que celui de son CAP). Il rencontre la conseillère qui lui parle de la nécessité de passer son BSR et son permis de conduire mais n'aborde pas du tout la question de son projet professionnel. Très réservé et n'étant pas prêt à s'éloigner du domicile familial, Clément n'ose pas dire qu'il ne veut pas passer son permis. Il laisse parler la conseillère puis ne fait pas suite.

Je savais pas quoi faire, je, donc j'avais pris contact avec eux, et puis, pour y aller. Et puis honnêtement, dès la première fois ça m'a pas trop aidé, on va dire. Donc, voilà. On avait beaucoup parlé. Mais, je sais pas, y avait, y avait, ça me plaisait pas. Je sais pas si c'était avec, si c'était la, l'interlocutrice ou, ou quoi, mais je le sentais pas. C'était peut-être pas le moment pour moi de ... Elle parlait beaucoup de choses qui n'avaient pas, avec ce que je voulais, que j'attendais à ce moment là. Par exemple on parlait de, de permis, de BSR, de ... Et j'étais pas encore dans cette optique-là, on va dire. Je voulais vraiment trouver une formation, ou un travail, je voulais vraiment quelque chose comme ça, et puis je voyais que ça menait à rien. (...) Et, comme je suis quelqu'un de naturel très réservé et timide, j'osais pas lui dire. Donc, on tournait en rond, quoi.
(Clément, 25 ans, CAP, rural à habitat dispersé)

Des moments de mal-être qui empêchent d'aller vers les services

Les **problèmes d'anxiété sociale** ou de « **mal-être** » sont souvent évoqués par les jeunes pour expliquer leurs difficultés à contacter les services, à aller vers les autres ou encore à prendre les transports. Plusieurs jeunes rencontrés font part de moments de « déprime », de « repli sur soi » pendant lesquels ils.elles sont resté.es « cloitré.es » chez leurs parents, souvent suite à des ruptures scolaires, professionnel.les, amicales ou amoureuses.

Charlyne a arrêté les études à 19 ans après un bac pro qu'elle a abandonné en cours de route ainsi qu'un CAP dans un lycée dont elle a été renvoyée car elle ne « *voulait pas fermer sa bouche* ». Elle explique avoir passé ensuite plusieurs années sans formation ni emploi, chez ses parents, souffrant de ce qu'elle nomme de l'« anxiété sociale ». Selon elle, l'isolement géographique a contribué à cette anxiété.

J'ai des problèmes d'anxiété sociale. Du coup, pendant longtemps j'ai rien fait du tout. Donc, j'étais juste chez moi, en fait, je faisais rien du tout. Et puis je me suis motivée à m'inscrire à Pôle Emploi, essayer de chercher des formations, etc., et puis voilà. Et puis je me suis retrouvée au CLPS.

(Charlyne, 24 ans, bac, bourg rural)

Après son bac pro services aux personnes, Clara poursuit ses études à Bordeaux dans la perspective de devenir psychomotricienne mais la formation n'est pas adaptée à son niveau, elle vit dans des conditions très précaires (pas de réponse de la banque concernant son prêt étudiant, vit en auberge de jeunesse, parents qui ne peuvent pas se porter caution pour un logement) et elle abandonne au bout de trois mois et revient vivre chez parents. Elle est sans activité et déprime pendant un an. Elle est trop mal pour demander de l'aide, pense qu'elle est juste « triste » et que cela ne justifie pas d'aller chercher de l'aide auprès d'un.e psychologue. Elle explique d'ailleurs que ses parents n'ont pas cette « culture » des soins en santé mentale.

CLARA : Mais après, quand je suis retournée chez mes parents, en soi, je n'avais contact avec aucun professionnel de ce genre, parce que j'étais pas en état."

(...)

ENQUETEUR.TRICE : Ok. Oui, oui, tu me l'as dit tout à l'heure. Et donc là, tu m'as parlé de déprime tout à l'heure. T'avais idée que peut-être t'aurais pu demander de l'aide, ou pas du tout, tu te posais même pas la question ? Pour cet état là, où tu te sentais pas bien, quoi.

CLARA : A l'époque je m'en rendais pas réellement compte.

ENQUETEUR.TRICE : Là t'avais 19 ans, à peu près ?

CLARA : Oui. Oui, oui. Je pense que je me rendais pas réellement compte de la gravité de la chose.

ENQUETEUR.TRICE : Oui. De ce qui t'es arrivé, quoi.

CLARA : Oui.

ENQUETEUR.TRICE : Ou de ton, du mal-être où tu étais, ou je sais pas.

CLARA : Oui. Oui, oui. Dans l'état dans lequel j'étais et, et mes parents ont, enfin, n'ont pas cherché à savoir non plus. Enfin ...

ENQUETEUR.TRICE : Ou ils se rendaient peut-être pas compte non plus, non ?

CLARA : Oui. Ou même me conseiller. Bon après, mes parents ils ont un peu des préjugés par rapport à tout ce qui est psychologues ou professionnels de la santé niveau psychologique.

ENQUETEUR.TRICE : Oui, c'était pas forcément un réflexe pour eux de t'orienter vers un ...

CLARA : Oui. C'est ça, totalement.

ENQUETEUR.TRICE : Un professionnel de la santé mentale, comme on dit aujourd'hui.

CLARA : Oui, oui, c'est ça. Et à l'époque, je me rendais pas compte, et j'avais aussi des a priori par rapport à ce genre de profession.

ENQUETEUR.TRICE : Quel genre ?

CLARA : Que, oui faut, enfin c'est pas les personnes qui sont tristes. Pour moi j'étais juste triste, en fait.

ENQUETEUR.TRICE : Oui, c'est ce point de vue là.

CLARA : Oui.

ENQUETEUR.TRICE : Que ça justifiait pas de voir ce genre de médecin.

CLARA : Oui. J'étais pas légitime à y aller. Pour moi c'était ça."

(Clara, 26 ans, bac, rural à habitat très dispersé)

Des trajectoires scolaires difficiles qui contribuent à cette « peur des autres »

Beaucoup de jeunes que nous avons rencontrés sont des "décrocheurs" qui sont passés par des moments difficiles à l'école, ce qui a pu contribuer à renforcer cette « anxiété sociale ». Plusieurs jeunes rencontrés parlent d'épisodes de harcèlement qu'ils.elles ont vécus pendant leur scolarité ou même au travail. Maina est suivie par un psychologue depuis plusieurs années car elle a été victime de harcèlement au lycée et qu'elle souffre de troubles alimentaires. Elle dit privilégier la salle de sport de Rennes pour éviter de croiser des personnes du lycée.

MAINA : Je vois régulièrement une, un ou des psys, enfin psychiatre ou psychologue.

ENQUETEUR.TRICE : Ok.

MAINA : Depuis des années.

ENQUETEUR.TRICE : Oui, d'accord. Ok.

MAINA : Parce que je suis quelqu'un qui réfléchit beaucoup. Et, et j'ai eu des problèmes alimentaires, donc ...

ENQUETEUR.TRICE : Ok. D'accord.

MAINA : Des problèmes de confiance en moi. Du coup ...

(Maina, 20 ans, bac+2, bourg rural)

Pauline a aussi vécu une scolarité difficile au collège (isolement, harcèlement) mais aussi pendant ses années de BTS au lycée. Elle dit ne pas avoir été aidée à ces moments-là.

Après, j'ai fait ma 3ème, parce que j'étais pas du tout bien au collège, j'étais pas à l'aise, y avait pas de, j'avais pas beaucoup d'amis. (...) J'étais pas à l'aise dans le BTS, c'est pas mes meilleures années. Parce que les gens, en fait, on dit en BTS que, sensé être mature, mais c'était pas, y avait quand même des gens qui se moquaient facilement. J'étais pas à l'aise.

(Pauline, 23 ans, bac, petite ville)

Quand l'angoisse des démarches immobilise

Antoine met deux ans à solliciter les Restos du cœur à cause de son état "dépressif" qu'il nomme aussi par les termes « d'apathie » ou de « difficulté à se mettre en mouvement ». Il explique qu'il a toujours besoin d'être accompagné sinon il « se laisserait crever ». Il évoque à de très

nombreuses reprises les angoisses que lui procurent les démarches vers les services sociaux et de soins (appels téléphoniques, se rendre sur place).

ANTOINE : j'ai mis 2 ans avant de dire ok, let's go [aux Restos du coeur].

ENQUETEUR.TRICE : Ok. Quand tu dis ça c'est qu'y avait une raison particulière ? Tu dis j'ai mis 2 ans pour y aller.

ANTOINE : Moi j'ai, je sais pas si c'est pertinent dans le truc, moi j'ai des problèmes pour faire des, comment, je suis encore en dépression, quoi.

ENQUETEUR.TRICE : Oui.

ANTOINE : Donc, quand il s'agit de changer un truc ...

ENQUETEUR.TRICE : C'est pas ça.

ANTOINE : Je sais pas si c'est, bon, une longue période d'apathie avant, où je suis un peu dans le déni et je fais rien. Et du coup, oui c'est-à-dire que je sais plus où j'en suis, je rencontre toujours ... Mais du coup c'est pour ça que ça m'a pris du temps. C'était pas une question de, d'égo ou de truc comme ça, moi je m'en fous.

ENQUETEUR.TRICE : Oui. Oui, oui.

ANTOINE : Après, moi j'ai pas de honte à aller, mais c'est vrai que ça aurait pu être la raison, mais pour le coup c'est plus un problème d'apathie, d'avoir toujours besoin, d'avoir toujours besoin de, d'être accompagné.

ENQUETEUR.TRICE : Oui.

ANTOINE : Sinon je fais rien, en fait. Je me laisse, en fait je me laisse crever si y a personne pour me ...

(Antoine, 29 ans, bac + 5, bourg rural)

Antoine lie ses difficultés à « faire les démarches » à l'angoisse associée à tout type de changement. Un tel manquement (comme par exemple ne pas signaler un changement d'adresse) peut avoir des conséquences en chaîne. Au-delà des manquements aux délais administratifs, le rapport d'Antoine au travail administratif peut le conduire à renoncer à ses droits. Dans ces moments qu'il qualifie de « périodes d'apathie », Antoine a besoin d'un soutien actif. Il relate sa rencontre avec une assistante sociale vers laquelle il a été orienté (et accompagné physiquement) par le centre médico-psychologique (CMP) :

« C'est grâce au CMP de [nom de la commune], à l'époque, que j'ai, qu'ils m'ont pris rendez-vous, qu'ils m'ont accompagné dans la prise de rendez-vous avec une, une assistante sociale, et c'est ma seule bonne expérience avec les métiers où y a social. [...] En fait je l'ai vue une fois [l'assistante sociale], elle m'a expliqué tout, tout ce dont elle avait besoin [pour la demande de CMU]. Et on a, je l'ai vue une seconde fois où j'ai tout amené, et après elle a fait tout toute seule. Et c'est pour ça aussi que j'en ai une bonne expérience, c'est que elle a tout fait, elle m'a pas accablé de charges » (Antoine).

Il déplore que cette aide active ne soit pas la norme, ni même toujours possible, dans le cadre de l'accompagnement social

« La première référente RSA que j'ai eue, qui m'avait aidé, à l'époque, à rappeler le CMP parce que j'y arrivais pas tout seul. Alors que c'était pas ses fonctions, qu'avait même pas le droit de le faire. Je ne dirai donc pas son nom, mais du coup elle a appelé pour moi, parce que normalement elle a pas le droit de le faire. Ce qui est une aberration totale. Pourquoi est-ce qu'elle a pas le droit de, juste de m'aider, en fait. Du coup, normalement elle dit, normalement son truc ça aurait été de me dire il faut que vous rappeliez parce que c'est comme ça qu'on a, qu'on travaille à ça. Il faut que ce soit vous qui appelez. Après,

j'ai dit j'arrive pas, et du coup elle l'a fait. Après elle m'a tendu le, donc en fait elle a tout bien fait. Elle a, c'est-à-dire qu'elle a composé le numéro, elle a commencé à parler, et après elle m'a tendu le téléphone. Ce qui du coup faisait que c'était pas humiliant. J'étais pas en train de regarder quelqu'un me faire tout pour moi. Elle l'a quand même laissé l'opportunité de dire oui, voilà, je m'appelle Antoine ... C'était angoissant mais c'était pas humiliant, du coup » (Antoine).

Le manque de confiance, l'excès de timidité ou encore des troubles phobiques de sortir, de rencontrer des personnes inconnues, de réaliser des démarches constituent des freins indéniables dans l'accès aux services et aux droits. Cette peur pouvant être exacerbée par des périodes plus ou moins longues d'isolement social.

On perçoit dans les récits des jeunes que les premières prises de contact avec les services et les professionnel.les peuvent véritablement représenter une épreuve sachant qu'ils.elles ne savent pas toujours ce qu'ils.elles peuvent demander. Par ailleurs, chez les jeunes n'ayant pas fait cet apprentissage des « codes sociaux » de la mise en conformité avec les attentes institutionnelles, on observe que le facteur « âge » peut venir se rajouter aux autres déterminants sociaux des positions de pouvoir asymétriques (Martin 2011) dans les relations aux guichets. Au vu de ces difficultés pour faire le « premier pas » vers les services d'aide, ces éléments confirment **l'importance de la posture** que peuvent adopter les professionnel.les **dans ces moments de (première) rencontre avec les jeunes** qui, s'ils.elles se sentent insuffisamment compris.es ou considéré.es peuvent finir par renoncer à continuer les démarches.

Des services d'aide qui peuvent parfois susciter de la méfiance

Assez peu de jeunes ont exprimé le sentiment de honte de recourir aux services d'aide. Certains ont pu relater des moments de malaise lors des premiers contacts pour par exemple aller chercher de l'aide alimentaire. Quelques jeunes rencontrés ont pu aussi hésiter à faire appel aux services sociaux de **peur d'être associés à la catégorie des assistés** mais la nécessité faisant loi il n'apparaît pas que ces ressentis aient pu représenter des causes de non-recours. Camille explique, qu'au départ, son conjoint ne souhaitait pas appeler les ASS de peur d'être perçus comme des « cassos » par l'entourage. Camille l'a convaincu de la nécessité de le faire et qu'il n'y avait pas de honte à cela particulièrement lorsque l'on traverse une période difficile. Elle a aussi conseillé à des proches en galère de se rendre au CDAS mais ceux-ci, de la même manière, lui ont rétorqué qu'ils n'étaient pas des « cassos ».

En revanche, certains jeunes interviewés expriment de la **méfiance vis-à-vis des services d'aide**, ce qui freine leur recours à ces services. C'est le cas de Thibault qui a une opinion plutôt négative sur les structures comme la mission locale ou France Travail en disant qu'elles ne sont pas en capacité de l'aider :

*Je sais pas trop comment trouver le mot, mais en gros, y a plusieurs structures qui, à mon sens, enfin qui sont censées aider les gens à soit se, soit trouver le, un nouvel, comment on pourrait dire, un nouvel axe de, de vie ou, ou aider en tout cas si ils sont, si ils sont perdus. Mais j'ai pas l'impression qu'ils aident réellement. En tout cas c'est mon avis.
(Thibault, 23 ans, bac, petite ville)*

Thibault s'appuie sur son expérience avec France Travail avec qui il a eu des rendez-vous avec trois personnes différentes, et en tire des généralités sur l'ensemble des "trucs d'aide". Au second rendez-vous il refuse le CEJ et au troisième rendez-vous il explique son projet à la conseillère qui, selon lui, le déconsidère :

J'ai l'impression que c'est des entités qui sont là, pour montrer qu'elles sont là, mais pas faire vraiment de, de choses ou d'efforts derrière. Ça c'est mon avis, parce que, enfin, c'est le ressenti que j'ai surtout en allant à Pôle Emploi, parce qu'il a fallu que je m'inscrive aussi à Pôle Emploi. Où j'ai fait 3 rendez-vous. Ça, et puis moi ça, ces gens, ces gens et cette entité ne sert à rien.

(Thibault, 23 ans, bac, petite ville)

Thibault se méfie des aides sociales. Il raconte avoir vu un reportage qui montrait des personnes se retrouvant dans l'obligation de rembourser des sommes d'argent à la CAF :

J'ai vu un reportage sur France 2 récemment. Oui, je préfère m'en méfier, de ce truc. (...) Ça montrait des gens qui étaient dans le besoin, et qui avaient besoin d'argent, et puis d'un coup ils recevaient une lettre magique qui disait ah, en fait on vous a trop donné d'argent, vous devez nous rembourser. Oui. Non merci. Non merci.

(Thibault, 23 ans, bac, petite ville)

Dans deux situations, nous observons une très grande méfiance vis-à-vis du CDAS suite à l'expérience d'informations préoccupantes. Elisa ne veut plus être en contact avec le CDAS qu'elle accuse d'avoir « inventé des histoires » à son sujet et au sujet de sa famille. Elisa qui initialement s'était rendue dans un CMP se retrouve rattrapée par la venue des travailleurs sociaux du CDAS chez ses parents suite à une information préoccupante. On observe dans cette expérience comment un premier contact à l'initiative du jeune pour demander de l'aide (ici psychologique) peut se transformer en une proposition d'accompagnement (dans le cadre de l'ASE) non demandée et même rejetée par le jeune :

Je sais que le CDAS je ne peux pas y aller. (...) Donc le mieux c'était que j'aille au CDAS, que, pour avoir une aide en fait. Sauf que si j'allais au CDAS c'était pas possible (...) elles se sont attaquées à mon petit frère, le plus grand, parce que il est prématuré, donc il a des difficultés. Donc forcément il faut s'occuper de lui, alors que ma mère gérait très bien en fait. Et, et en fait ma mère elle a parlé, du coup, à d'autres parents d'élèves, et pareil, c'est on n'était pas la seule famille, en fait, où ils inventaient des choses pas possibles, des trucs comme ça.

(Elisa, 17 ans, bac, rural à habitat dispersé)

Malgré de grandes difficultés financières, Marina a déjà renoncé à demander de l'aide au CDAS car elle se sent jugée ou parce qu'elle a peur pour ses enfants :

ENQUÊTEUR.TRICE : Vous avez déjà renoncé à demander de l'aide ?

MARINA : Oui.

ENQUÊTEUR.TRICE : Comme par exemple ?

MARINA : quand j'ai eu des besoins financiers, j'ai déjà renoncé à demander parce que je sais que tout de suite c'est du jugement, tout de suite c'est on panique pour les enfants. C'est chiant, quoi.

(Marina, 29 ans, sans diplôme, bourg rural)

De la même manière que pour Elisa, l'expérience de Marina montre que le motif initial d'aller vers les services d'aide – ici la demande d'aide financière – peut se transformer en une proposition d'accompagnement de l'Aide Sociale à l'Enfance non souhaitée par cette jeune maman.

C'est-à-dire que, comme là, ils ont voulu voir mes enfants, je leur ai dit non c'est une aide à la, enfin c'est une aide à la gestion du budget familial, c'est pas une mesure éducative donc vous avez pas besoin d'avoir accès à mes enfants. Mes enfants vont très bien, vous voulez voir les carnets de santé, pas de problème je les montre. Vous voulez voir les sommes, y a pas de problème je les montre, mais mes enfants vous leur foutez la paix. Du coup, vous savez ce qu'ils ont fait ? Ils ont demandé la fermeture de la mesure d'aide à la gestion du budget pour ouvrir une mesure AMO, pour pouvoir accéder à mes enfants. Quand je vous dis que c'est de la vermine et de la fouine, c'est pas pour rien. Là j'ai rendez-vous au tribunal pour avoir ça. Donc je dois encore me défendre. Alors que y a 4 ans j'ai déjà prouvé que j'étais quelqu'un qui pouvait s'occuper des enfants, qu'y avait pas besoin d'éducateur, rien. Et le juge avait validé. Voilà. Donc c'est un peu fatigant, un peu assommant.
(Marina, 29 ans, sans diplôme, bourg rural)

Par conséquent, Marina se retrouve à user de stratégies pour éviter ce glissement de son besoin d'accompagnement social vers une mesure ASE. En cas de demande d'aide financière, Marina explique qu'il ne faut pas trop donner d'informations aux ASS pour éviter le risque d'une information préoccupante.

Au niveau de galère de budget, clairement je lui dirais d'aller voir une assistante sociale une fois, mais pas trop souvent. Enfin de, oui, non, ils mettent trop le nez partout, c'est de la fouine. Voilà Oui, voilà. Pas en dire trop, pas ... Voilà. Faut pas trop cacher mais faut pas trop dire, parce que c'est, ils vont se servir d'un tout et d'un rien pour nous emmerder. Au bout d'un moment on commence à le faire un peu mieux. Quand on se fait avoir 2-3 fois par eux, on commence à se méfier (...) Quand elle me pose des questions, j'y répond, mais je réponds pas à tout honnêtement, en fait. Des fois elle va me dire tiens ce serait bien que vous fassiez attention à ça ou à ça, je leur dis oui oui, je le fais. Mais en fait je m'en fous, donne-moi juste l'aide et je m'en fous en fait. En fait je vais dans leur sens, mais sans aller dans leur sens. Parce que si on va pas dans leur sens ils nous font chier. (...) quand on demande de l'aide pour le budget, des trucs comme ça, tout de suite après ils vont mettre des situations préoccupantes, en mode vous avez pas assez d'argent pour vos enfants, machin et tout. Enfin ...
(Marina, 29 ans, sans diplôme, bourg rural)

Les représentations au sujet des services d'aide des jeunes sont basées sur leur expérience personnelle ou sur l'expérience de leurs proches. Au final, on observe des représentations au sujet des services d'aide différentes selon les structures concernées. Alors que le recours aux services sociaux (via le CDAS) suscite parfois des réticences et de la méfiance de la part de certains jeunes, le fait d'être accompagné par la mission locale n'est pas vécu comme étant stigmatisant mais plutôt comme une voie « normale » quand on est jeune et qu'on traverse une période de doute ou de difficultés.

Les nécessaires ressources sociales et culturelles pour activer ses droits

La connaissance des droits et des services par les jeunes ruraux

Une connaissance partielle des droits et des services par les jeunes

Pendant les entretiens, **les jeunes ne se souviennent plus toujours des intitulés des services et des aides**. C'est le cas par exemple de Mathilde qui ne connaît pas le nouveau nom de la « garantie jeunes » ou qui ne se souvient plus des noms des associations qui l'ont accompagnée pour obtenir un vélo et du matériel informatique : *Sauf que ça s'appelle plus Garantie Jeune, je sais plus comment ça s'appelle*. De la même manière, Liliana ne sait pas quelle prestation elle reçoit. C'est l'assistante de service social qui lui fait la demande et cela arrive sur son compte : *Moi c'était, ça rentre dans mon compte et puis c'est tout*. Nicolas est allé voir un service à Montfort avec des psychologues mais il ne sait plus comment ce service se nomme et ne sait pas s'il s'agissait de bénévoles ou de personnes diplômées. Elisa parle de « *signalement inquiétant* » à plusieurs reprises pendant l'entretien ; nous comprenons qu'elle parle en réalité d'information préoccupante. De la même manière, Julie ne parvient pas à nommer l'Espace France Services où elle s'est rendue pour aller à la permanence de la mission locale : *je sais pas comment ça s'appelle, les lieux où y a plusieurs, y a plusieurs services, des services pour des demandeurs d'emploi. Mais y a pas que la mission locale dans ce ...*

De même, **les jeunes ne connaissent pas toujours les aides auxquelles ils.elles ont droit**. Par exemple, Clara ne connaissait pas toutes les aides à la mobilité avant de rencontrer une conseillère mobilité de l'association Wimoov⁸ vers laquelle elle a été orientée par France Travail :

CLARA : Et du coup, elle m'a conseillée, Wimoov elle m'a parlé de pas mal de trucs. (...) Après, tout ce qui était aussi pour les transports, tout ce qui est la carte KorriGo, elle m'a expliqué que je pouvais avoir la carte solidaire, du coup. Donc du coup avec elle on a pu mettre ça en place.

ENQUETEUR.TRICE : Oui. Parce que ça tu ne savais pas que t'avais droit à ça ?

CLARA : Non. Non, non. En tant que demandeuse d'emploi, je pensais pas.

ENQUETEUR.TRICE : Ok.

CLARA : Donc, donc voilà. On a aussi parlé du transport à la demande, qui est disponible via la Communauté de Communes, pour les demandeurs d'emploi aussi. Des aides pour le permis aussi. En soi j'avais déjà entamé la procédure, donc j'en n'ai pas eu besoin, mais on en a parlé aussi

(Clara, 26 ans, bac, rural à habitat très dispersé)

⁸ [Homepage - Wimoov](#)

Cette non-connaissance peut parfois amener à des situations difficiles comme pour Mélanie qui s'est retrouvée à solliciter le FSL (Fond de Solidarité pour le Logement) tardivement alors qu'elle était déjà trop endettée pour pouvoir en bénéficier :

MELANIE : Après y a le FSL, mais faut avoir moins de 2000 euros de dettes. En général ça, faut le faire au début en fait.

ENQUETEUR.TRICE : Oui. C'est ça.

MELANIE : S'ils ont ça au début, faut tout de suite voir l'assistante sociale.

ENQUETEUR.TRICE : Faut le savoir, quoi.

MELANIE : Oui. Moi je le savais pas. Donc du coup on s'est dit ah, FSL, super, ça va pouvoir nous aider. Non, on n'a pas eu le droit.

ENQUETEUR.TRICE : Ok.

MELANIE : On s'est pris un peu tard, du coup.

(Mélanie, 24 ans, bac, petite ville)

De même, Antoine qui a d'importantes difficultés financières, a payé pendant plusieurs années une mutuelle alors qu'il était éligible à la Complémentaire Santé Solidaire :

Parce que du coup j'avais, j'avais pas, je payais une mutuelle tous les mois, j'avais pas d'argent à mettre là-dedans, donc. C'est pareil, pareil, c'est le CMP qu'avait dit mais monsieur, vous avez le droit à des trucs, en fait.

(Antoine, 29 ans, bac + 5, bourg rural)

Une recherche préalable d'informations plutôt chez les jeunes diplômés

Certains jeunes, particulièrement parmi ceux qui ont davantage de ressources (diplômés ou parents CSP +), recherchent par eux-mêmes des informations sur Internet au sujet des services, des aides, des formations, etc. Par exemple, Maïna, après avoir décidé d'arrêter son BPJEPS, ne sait pas quoi faire ni vers qui se tourner. Elle cherche alors par elle-même sur Internet des formations auxquelles elle s'inscrit.

Julie explique que même si elle n'utilise pas trop les réseaux sociaux pour avoir des informations sur les services, elle fait des recherches via les moteurs de recherche :

Là y a pas longtemps j'ai ajouté Fabien, par exemple, sur mon réseau social, parce que apparemment c'est quelqu'un qui diffuse pas mal ses informations, pour les balades, etc. Et, mais sinon, en soi, non. Pour les, les réseaux sociaux c'est vraiment plus pour le côté autre. Quand j'ai besoin de faire une recherche sur, je sais pas, totalement autre chose, je vais plutôt par Google, enfin par un moteur de recherches, quoi.

(Julie, 24 ans, bac+5, bourg rural)

Natalia est allée chercher des renseignements sur la mission locale et les différentes aides qu'elle peut proposer avant de contacter la structure :

Alors moi c'est vrai que j'avais fait quand même pas mal de recherches sur la mission locale pour vraiment arriver avec, enfin pas être touriste. Et, et donc du coup, donc les deux rendez-vous que j'ai eus avec elle, c'est vrai que j'avais ... Alors le premier rendez-vous c'était vraiment, voilà, découvrir le CEJ et autres dispositifs qui pouvaient exister. Et c'est vrai que j'avais plus l'impression que c'était moi qui avais vraiment les questions à poser. Enfin parce que y avait pas, enfin, elle a bien présenté les choses, mais je trouve que c'était pas hyper poussé, et du coup c'était vraiment à moi d'aller chercher les informations

manquantes. Et c'est d'ailleurs pour ça que j'ai demandé un second rendez-vous, parce que y avait des choses que, qui n'étaient pas très claires.
(Natalia, 22 ans, bac + 2, petite ville)

Nicolas découvre le PAE (Point Accueil Emploi) de Montfort grâce à Facebook. Il s'y rend pour faire des recherches d'emploi sur les ordinateurs et faire des photocopies. De même, Nicolas va chercher plein d'informations sur Internet au sujet de *work away* :

J'ai regardé beaucoup sur internet, je me suis renseigné sur ce que c'était, j'ai voulu tout bien faire donc je me suis beaucoup renseigné sur les assurances aussi, au cas où il m'arrive quelque chose. Enfin on a fait toutes les démarches qu'il fallait pour être sûr que on était capable de faire ça et que ça allait bien se passer.
(Nicolas, 18 ans, bac, rural à habitat très dispersé)

Clara va chercher elle-même les renseignements sur les possibilités de formation, pour partir à l'étranger et pour consolider son projet professionnel. Elle a l'habitude de chercher les informations directement sur Internet. De la même manière, Chloé va également souvent chercher des informations sur Internet pour connaître ses droits. Elle dit qu'elle est « *une fouine* » et raconte que **cela agace les travailleurs sociaux et les travailleuses sociales** car elle se retrouve en capacité de demander des aides auxquelles elle a droit :

Et après, je suis aussi une fouine, donc je cherche beaucoup sur internet, et ça, ça agace beaucoup les assistants sociaux. (...) Parce que je découvre qu'il existe des choses, et je sais que ils se retiennent de dire beaucoup de choses, pour éviter... Mais ça c'est la société qui veut ça, quand y a, pour éviter de donner trop d'aides. Et du coup moi j'arrive en disant je sais que j'ai le droit à ça, que j'ai le droit à ça, ça les énerve. (...) Et, et donc du coup quand je découvre que j'ai droit à un truc, oui ça m'arrive d'aller les voir et de leur dire écoutez je comprends pas, j'ai vu qu'on pouvait avoir ça, et pourquoi moi on me l'a pas proposé ? Et aujourd'hui y a beaucoup de personnes qui réclament pas. Donc du coup ...
(Chloé, 25 ans, bac, bourg rural)

Pour d'autres jeunes, les supports de communication semblent jouer un rôle marginal au sein de leurs parcours d'accès aux services et aux droits. Cependant, dans certaines situations, ces supports ont pu jouer un rôle déterminant pour activer ou réactiver un lien. C'est le cas de Pauline, déscolarisée, chez sa mère et dans une situation de mal-être pendant plus d'une année, qui trouve la capacité d'aller chercher de l'aide après avoir reçu un prospectus au sujet du PAE (Point Accueil Emploi) dans sa boîte aux lettres. Florian connaissait déjà la mission locale (via son foyer d'accueil à Rennes) mais a décidé de les contacter à nouveau quelques années plus tard après que son père ait lu un article dans le journal sur We Ker.

Le plus souvent, une connaissance des services via l'environnement social et familial

Pour la majorité des jeunes interviewés, **la prise de connaissance des services ou des aides se fait par l'intermédiaire des proches.** Par exemple, Yann a pris contact avec la mission locale

après avoir entendu parler de la Garantie Jeunes par un ami. De même, Julie connaissait la mission locale car sa sœur et des ami.es à elle y étaient déjà allé.es :

Parce que j'avais des amis, j'avais ma petite sœur, enfin voilà, mon entourage en gros qui avait déjà fait appel à, à la mission locale. Alors pas forcément de Bretagne, mais, mais voilà. Et donc c'est comme ça que je suis allée la première fois à la mission locale.
(Yann, 25 ans, bac, rural à habitat dispersé)

Jordan, quant à lui, est accompagné par son frère qui connaît un professionnel en particulier à la mission locale :

Et, il revient de la mission locale, il dit le mec, y a un mec, il veut te voir, normalement il gère les problèmes et tout comme ça. Et il m'emmène voir. Et au final, du coup je suis allé direct, 5 minutes après qu'il m'ait dit ça, je suis allé direct.
(Jordan, 22 ans, bac, petite ville)

Natalia se souvient qu'une amie lui a parlé de la mission locale il y a quelques années. Elle pense que cela peut être un bon moyen de faire des stages et s'adresse à la mission locale de Monfort. Laura connaissait des ami.es accompagné.es par la mission locale quand elle habitait encore dans une commune de la banlieue parisienne. Cédric qui arrive de Normandie est orienté par sa belle-mère, habitante du coin, qui connaît Eureka Emploi Services. Traversant une période particulièrement difficile du point de vue financier, Camille et son conjoint ont contacté le CDAS en arrivant sur le territoire suite à un conseil d'un ami vivant à proximité. Une des interviewées connaît bien les services et les dispositifs grâce à sa mère qui est elle-même assistante familiale au département.

On repère aussi des intermédiaires qui orientent et accompagnent les personnes vers les services d'aide. Mathilde, ayant des difficultés pour payer le loyer, est accompagnée par le propriétaire de son appartement jusqu'au CCAS. Louna et sa mère sont orientées vers les Restos du cœur par une « *dame de la paroisse* ».

Le rôle des trajectoires familiales et institutionnelles dans les parcours d'accès aux services

On observe par ailleurs parmi nos enquêté.es que la plupart des jeunes qui connaissent les services sociaux (CDAS) ont **des parents déjà accompagnés par un.e assistant.e de service social et/ou ont un parcours en protection de l'enfance**. Par exemple Laura a à la fois été orientée vers la mission locale par la PMI (en tant que jeune mère) et par l'ASS de sa mère qui a fait plusieurs démarches quand elle est arrivée sur le territoire :

Du coup, elle a commencé d'abord par la mairie, elle savait pas trop se débrouiller ici. Et du coup, à partir de la mairie elle a commencé à connaître le PAE, elle a commencé à connaître l'assistante sociale. Et du coup c'est à partir de là-bas qu'elle est allée se débrouiller, chercher à la CAF, par exemple. Elle est allée de partout, faire ses démarches.
(Laura, 19 ans, sans diplôme, petite ville)

Plusieurs jeunes rencontrés connaissent les services sociaux et la mission locale du fait de leur **parcours en protection de l'enfance**. Mathilde connaît ces services grâce à l'éducatrice qui l'accompagne dans le cadre d'une mesure ASE. Mathilde trouve que ces services d'aide ne sont pas assez connus :

*Mon éducatrice m'avait dit écoute, y a un truc pour les jeunes. Donc elle, elle m'a envoyée à la mission locale, tout ça. (...) Non, parce que c'est pas assez parlé, en fait. Parce que moi, personnellement, je l'ai appris par mes éducateurs, sinon j'aurais jamais appris ça auparavant. Si j'avais pas eu d'éducateurs, j'aurais jamais appris ça.
(Mathilde, 18 ans, sans diplôme, bourg rural)*

De même, le premier contact de Florian avec la mission locale a été organisé par son foyer d'accueil. Camille connaît les services sociaux depuis qu'elle a été placée suite à des conflits avec sa mère. Elle est passée par une famille d'accueil d'urgence, puis a été hébergée dans un foyer jeunes travailleurs. Elle connaît l'existence de la mission locale mais ne s'y adresse pas. Marina, qui a elle-même eu un parcours ASE bénéficie de mesures éducatives pour ses enfants, c'est pourquoi elle connaît les services sociaux qui sont déjà dans sa vie depuis qu'elle est enfant. Angélique (parcours ASE et IME) a été orientée vers l'assistante sociale et la mission locale par son éducateur du SESSAD.

Les rapports des jeunes au travail administratif

Diversité des situations et du travail administratif associé

Au cours de l'enquête nous avons interrogé les jeunes rencontrés en entretien sur **leurs rapports au travail administratif**, compris comme l'ensemble des opérations qui incombent à l'usager d'un service ou d'une administration, aux différents niveaux et différents moments de la relation administrative : entrée dans un service, activation d'un droit ou d'une prestation, actualisation de la situation etc. Il s'agissait d'interroger le type de travail administratif auquel les jeunes sont confronté.es, et les ressources qu'ils et elles peuvent mobiliser pour l'accomplir. On interrogeait également dans quelles mesure le rapport au travail administratif agit sur le jugement porté sur l'offre de droits et de services, et plus généralement sur les trajectoires d'accès aux droits et/ou aux lieux d'aide.

Sur ce point, les résultats de l'enquête sont contrastés (voir tableau). Sur les 25 entretiens réalisés, 10 personnes rencontrent des **difficultés dans le travail administratif** et/ou jugent complexes les démarches administratives. Ce chiffre se porte à 12 si on y ajoute les situations de Clara et de Chloé qui, tout en se déclarant très à l'aise avec les démarches administratives, rencontrent des difficultés ou jugent complexe l'usage du site du pôle emploi (devenu France Travail).

Une part équivalente des personnes enquêtées (11 personnes) n'expriment pas rencontrer de difficultés, ni juger particulièrement complexes les démarches administratives. Deux personnes (Angélique, Elisa) apparaissent non concernées, dans le sens où elles n'ont pas de démarches à faire, ou que les démarches sont intégralement prises en charge par un tiers (famille, aidant.es).

Quatorze personnes rencontrées expriment disposer d'un **soutien familial en matière de travail administratif**, qui se donne comme une aide ponctuelle ou régulière (sur l'information liées aux démarches, la réalisation des actes administratifs, etc.), voire d'une prise en charge des démarches administratives par l'un des parents. A une exception prête (Rafael), toutes les personnes qui n'expriment pas de difficultés ou ne jugent pas complexes les démarches administratives disposent d'un tel soutien familial.

On observe **différents facteurs susceptibles de favoriser l'expérience de difficultés administratives chez les jeunes** : l'absence de soutien familial, le type de droit (ex. davantage de complexité pour le RSA), la précarité professionnelle (ex. cumul des contrats pro.) ; autant de déterminants sociaux dont l'effet peut être atténué par d'autres facteurs liés aux trajectoires individuelles de ces jeunes. Par exemple Antoine qui, pourtant bénéficie d'un ensemble de ressources socioculturelles (niveau de diplôme élevé, soutien familial) se confronte à d'importantes difficultés administratives liées à ses troubles psychiques. En revanche, Mélanie qui présente un parcours de vie très difficile socialement et qui ne dispose d'aucun soutien parental, se déclare être à l'aise avec les démarches administratives du fait de sa formation dans le domaine de la gestion.

[Question : comment tu te sens par rapport à la gestion des papiers ça ? Est-ce que tu trouves ça difficile ?] *J'ai fait un bac de gestion. Donc, en fait j'ai beaucoup de facilité avec ça, au moins. [...] Je suis à l'aise partout, tous les ... J'ai fait du secrétariat, j'ai fait, j'ai travaillé pour des médecins aussi, j'étais en auto-entrepreneur en tant que secrétaire médicale, donc j'ai travaillé pour une dizaine de médecins différents* (Mélanie, 24 ans, bac, petite ville)

Tableau 4 - Rapport des jeunes au travail administratif

Prénom (pseudo)	Age	Exprime rencontrer des difficultés / juge complexe les démarches administratives	Exprime avoir du soutien parental / familial pour les démarches	Droits ouverts	Catégories socio-professionnelles des parents
Antoine	29	Oui	Oui	RSA	Cadre/nc
Camille	29	Oui	Non	RSA	nc/Agriculteur
Marina	29	Oui	Non	RSA	nc/nc
Clara	26	Non / oui pour le site du pôle emploi (France travail)	NR	CEJ	Employée/ouvrier
Chloé	25	Non / oui pour le site du pôle emploi (France travail)	Oui	RSA	Employée/nc
Clément	25	Oui	Oui	RSA	Sans emploi/ouvrier
Florian	25	Non	Oui	Allocations chômage	Employée/retraité
Liliana	25	Oui	Non	Aides financières	Nc/nc
Yann	25	Non	Oui	CEJ	Employée/artisan
Charlyne	24	Non	NR	CEJ	Sans emploi/artisan
Julie	24	Non	Oui	Arrêt de travail	Employée/cadre
Mélanie	24	Non	NR	Allocations chômage	Sans emploi/ouvrier
Pauline	23	Oui	Oui	CEJ	Employée/agriculteur
Thibault	23	Non	Oui	Aucun	Employée/agriculteur
Jordan	22	Oui	Non	CEJ	Employée/nc
Louna	22	Oui	Oui	ML	Sans emploi/décédé
Natalia	22	Non	Oui	CEJ	Professions intermédiaires
Angélique	20	Pas concernée	NR	Prépa avenir	Artisane/artisan
Maina	20	Oui	Oui	CEJ	Cadre/cadre
Cédric	20	Non	Oui	CEJ	Employée/employé
Laura	19	Oui	NR	RSA	Sans emploi/nc
Rafael	19	Non	Non	Aide retour à l'emploi	Sans emploi/cadre
Mathilde	18	Non	Oui	CEJ	Ouvrière/artisan
Nicolas	18	Non	Oui	PACEA	Profession intermédiaire/nc
Elisa	17	Pas concernée	Oui	Attente CEJ	Sans emploi/ouvrier

Les personnes rencontrées n'ont pas (ou n'ont pas eu auparavant) le même type ni la même charge de travail administratif à réaliser, celui-ci étant différent d'une organisation ou d'une prestation à l'autre. **Le rapport au travail administratif se construit dans l'expérience de la relation administrative**, comme l'illustrent ces extraits d'entretiens avec Yann (25 ans, bénéficiaire de la garantie Jeunes) et Nicolas (18 ans, bénéficiaire d'un parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie) :

En fait, comme j'ai eu un, on va dire un problème dentaire, où j'ai dû monter un dossier pour avoir un, une aide de la Sécurité Sociale pour une canine incluse, pour quelqu'un qui est plus mineur, ça m'a appris à faire énormément de papiers, et d'aller regarder les documents. Du coup, maintenant j'ai tous les documents sauvegardés, j'ai même pris goût à faire la paperasse. La comptabilité, tout ça, j'adore. Enfin j'adore, c'est chiant mais ça se passe bien. Donc non, pas besoin d'aide » (Yann).

Non, ça va. Ça va. J'ai toujours regardé comment maman elle faisait. Donc ça, ça aide aussi. Non, là j'ai fait, j'ai fait un gros truc de démarches, je viens de créer ma micro-entreprise. (...) Donc j'ai dû faire un tas de papiers, donc je pense que ça va, je suis calé sur les papiers maintenant, je ... Y avait beaucoup de choses à remplir, c'était très long (Nicolas).

Mais **l'épreuve de la relation administrative n'est pas toujours aussi heureuse**. Pour Jordan (22 ans, en contrat d'engagement jeune), c'est l'ensemble du « monde » des administrations qui lui apparaît complexe, voire inaccessible sans aide ou guidance. Dans l'extrait ci-dessous, Jordan témoigne de son « vertige » administratif et souligne combien, pour lui qui ne dispose pas de soutien familial, il peut compter sur l'accompagnement de la mission locale :

Les trucs pour l'emploi, les trucs Sécurité Sociale, les impôts. Les rattachements fiscaux, je sais pas quoi, là. Bref tout un merdier, quoi. Et heureusement qu'ils étaient là, parce que tout seul ... Oui, déjà que travailler, trouver un travail c'est chiant tout seul. Alors faire tes papiers en même temps, aller au travail, ou retrouver du travail et t'emmerder à, je sais pas ... Tout seul c'est trop dur. Je trouve, tout seul, tous les papiers qu'y a à faire maintenant, c'est trop dur. Moi j'ai, je supporte pas, je pense j'y serais encore. Là, si j'avais pas rencontré la mission locale, je pense jamais, j'aurais toujours pas de carte vitale, j'aurais toujours pas tout ça, quoi. Faut que je me retrouve aussi un médecin traitant, il faut ... C'est pas fini. (Jordan, 22 ans, bac, petite ville)

Les **trajectoires biographiques des jeunes** les amènent à éprouver à la fois les exigences des différentes administrations, et leur capacité à y répondre. Camille (29 ans, allocataire du RSA) témoigne de la complexité des démarches administratives liées à sa situation d'emploi partiel, auxquelles s'ajoutent la charge des démarches liées à sa grossesse :

Ils m'ont demandé toutes mes fiches de paie. Donc, moi j'en ai énormément parce que j'avais 3 contrats différents. Donc CESU, intérim et CDI. Donc c'était un peu compliqué, surtout en CESU, on a des fiches de paie pour tous les, tous les employeurs. [...] C'est compliqué. Parce que les papiers c'est pas simple. Les papiers ça a jamais été simple. Du coup c'est compliqué, et si on n'arrive pas on peut se tourner, justement, vers les assistantes sociales, ou des pôles, ça s'appelle des pôles, pour justement faire les papiers. C'est des personnes qui sont là pour aider à faire les papiers. Que ça soit n'importe quel papier, les impôts, la CAF, la sécu. Y a des personnes qui aident, qui sont là pour aider (Camille, 29 ans, CAP, rural à habitat dispersé)

L'entrée en lien avec les personnes potentiellement aidantes « pour les papiers » qu'évoque Camille représentant aussi, en partie, un travail administratif : demander un rdv, s'y rendre, etc.

La gestion des papiers

Le premier enjeu du travail administratif est la gestion, physique et numérique, des différents documents :

Moi ce que j'ai fait, c'est qu'à chaque fois que je prends rendez-vous, en fait j'ai une grande pochette. (...) Et je mets des intercalaires entre, entre les pages (Mathilde, 18 ans, sans diplôme, bourg rural)

L'entrée dans la vie active ou dans un logement autonome entraîne la multiplication des « papiers » dont la nécessaire conservation peut aussi faire l'objet d'un soutien parental, comme l'illustre la situation de Maïna :

Je me perds totalement, enfin dans les papiers. Parce que du coup quand je démissionne ou que j'ai fini un contrat, y a 40 000 papiers ... Et c'est pas ... Soit je les perds, enfin je les mets à un endroit quand je les ai eus et, et après quand j'en ai besoin, je sais plus où je les ai mis. Du coup c'est, c'est papa qui a ses pochettes, où il classe tout. On a chacun,

chacun notre pochette, travail, logement. C'est, du coup, oui je suis pas organisée, donc, là-dessus. Il essaie de, de le faire pour moi, mais sinon ... (Maina, 20 ans, bac+2, bourg rural)

Tous les jeunes ne peuvent pas compter sur ce type d'engagement (ou d'exemple) parental dans la gestion des documents lié au travail, au logement, aux différentes relations administratives.

Complexité du numérique administratif

Un des premiers motifs des difficultés rencontrées par les jeunes se rapportent aux **démarches administratives en ligne**. Pourtant, la quasi-totalité des personnes rencontrées ont des pratiques quotidiennes de l'informatique connectée : ils et elles sont équipés, au moins d'un smartphone, parfois aussi d'un ordinateur, et disposent d'une connexion Internet mobile et ou à domicile. Cette **familiarité avec le numérique** trouve largement à s'employer dans le travail administratif. Pourtant, certaines démarches devant être réalisées en ligne peuvent poser problème à des personnes comme Chloé, qui s'estime pourtant « très à l'aise avec les démarches » mais déplore la complexité du site de pôle emploi (devenu France Travail) :

Quand j'ai commencé au Pôle Emploi, je comprenais rien à leur site internet, et ils sont pas du tout dans la pédagogie, c'est hyper compliqué. Et en fait, enfin, à l'heure d'aujourd'hui je suis pas étonnée d'apprendre que y a des jeunes qui se pendent parce qu'ils s'en sortent pas. Parce que, parce que tout est fait pour que si t'arrives pas t'abandonnes, et puis tant pis pour toi, quoi (Chloé, 25 ans, bac, bourg rural)

Laura témoigne aussi de sa difficulté à utiliser les services numériques des administrations, et de la nécessité de solliciter de l'aide pour s'actualiser ou réaliser des démarches en ligne :

Tout ce qui est recherche d'emploi et tout ça, du coup je n'arrive pas trop à me débrouiller avec ça, et du coup j'ai fait appel à [assistante sociale], ou des fois à la dame du PAE [Point accueil emploi] (Laura, 19 ans, sans diplôme, petite ville)

Ce n'est donc pas tant le numérique qui peut poser problème, que la complexité administrative quand elle se donne sur support numérique. La relation « numérique » avec les administrations peut même constituer une **option privilégiée** pour certains jeunes. Ainsi, Clara explique préférer l'usage des applications numériques aux échanges synchrones téléphoniques avec les administrations :

[Question : Est-ce que c'est toi qui les fais, et comment tu te sens par rapport aux démarches administratives ?] « *Oui. C'est moi qui gère, et je suis à l'aise. Là-dessus, y a pas de souci particulier.* [Question : Même sur ce que, sur les démarches quand elles sont sur internet ?] *Je suis plus à l'aise sur internet. Par téléphone, je vais pas dire que j'ai une phobie, mais je suis pas à l'aise au téléphone. Après j'ai l'impression que c'est un peu un truc de génération, enfin, beaucoup de jeunes sont dans ce cas là j'ai l'impression. [...] En fait, quand on m'appelle ça me dérange pas, mais quand c'est moi qui dois appeler et faire le pas d'appeler ... Je me bats avec moi-même, quoi. [...] Mais je sais que je, enfin si soit c'est disponible par, par internet ou par mail, je vais plutôt aller par là. Plutôt que par téléphone. Après, quand j'ai pas le choix je le fais quand même, mais vraiment je me prépare psychologiquement, je me dis je vais appeler. Enfin, c'est limite si j'ai pas mon*

petit carnet à côté pour noter, enfin, pour que j'aie noté tout ce que j'ai à dire, phrase par phrase, ou les gros points, quoi (Clara, 26 ans, bac, rural à habitat très dispersé)

L'activation de certains droits ou démarches nécessite de se faire connaître, de rentrer personnellement en relation avec un service, une personne. Ces **exigences relationnelles** peuvent être difficiles à assumer pour certains jeunes (cf partie sur la peur d'aller vers les services).

Faire face aux exigences administratives

Gestion des documents, usages numériques et nécessité relationnelle : à ces traits communs à l'ensemble des relations administratives peuvent s'ajouter, en fonction des droits, des démarches ou des prestations, **des exigences spécifiques** qui peuvent mettre en difficulté les personnes concernées. Ainsi Clara doit-elle dans le cadre de son CEJ renseigner sur une application et sur le site du pôle emploi ses **activités hebdomadaires**. Comme elle « ne sait pas quoi mettre », elle compte sur sa conseillère à Pôle Emploi, à qui elle envoie par mail le compte rendu de ses activités :

Après y a aussi, sur le site Pôle Emploi y a des, y a des trucs à remplir, mais je le fais pas parce que je comprends pas. Je me fais gronder par ma conseillère, d'ailleurs, mais bon. Je fais au mieux. Je comprends pas trop comment ça fonctionne, à vrai dire. A la fois tu dois remplir toutes les semaines sur l'application, et y a des trucs à remplir sur le site de Pôle Emploi. Mais moi, à chaque fois, je lui envoie juste le petit message, du coup c'est elle qui remplit mes, mes activités sur le site, quoi. [...] Parce que je me dis j'envoie déjà un petit message, mais après c'est ma conseillère du coup qui doit le remplir. Donc c'est pas forcément bien non plus, quoi, ça fait plus de taf pour elle. Donc, j'essaie de remplir, là, elle m'a refait une formation pour, pour réexpliquer encore comment fonctionne l'application et tout, mais là j'ai rempli un petit peu, mais c'est pas assez, apparemment, pour elle. [...] C'est juste que je comprends pas, enfin je comprends comment remplir, mais je sais pas quoi mettre. Et, et du coup j'ai clairement abandonné, malheureusement. (Clara, 26 ans, bac, rural à habitat très dispersé)

Dans d'autres contextes, ce sont les **pièces administratives à joindre à un dossier** ou à une demande d'aide qui font la complexité d'un travail administratif. Jusqu'à conduire au renoncement, comme dans le cas de Louna qui abandonne pour cette raison sa demande d'aide au financement du permis de conduire :

C'est en fonction des revenus. C'est tout un dossier. C'est très compliqué. Il faut les anciennes factures car j'avais déjà commencé des leçons à Laval. C'est un truc énorme. Je me suis sentie dépassée. Il fallait fournir des devis de plusieurs auto-écoles différentes. [...] Moi j'avais juste besoin d'un oui ou d'un non, et là tu me demandes 30 000 papiers. [...] Je ne me sentais pas prête, ça m'a pris la tête (Louna, 22 ans, bac, petite ville)

Pour Marina, c'est **le temps qui manque** pour face à la complexité d'une demande de reconnaissance de son handicap, à laquelle elle est sur le point de renoncer :

En fait j'ai voulu le lancer [le dossier RQTH], mais c'est chiant. Déjà à remplir c'est chiant, faut que le médecin il remplisse, pour que le spécialiste qu'on voit il remplisse. Donc, en gros faut que j'aille voir une sage-femme, l'ORL et le médecin pour mon dos, qu'ils

mettent tout, en fait. Et c'est un peu chiant. Donc voilà. Quand on a 4 gosses des fois on n'a pas le temps. Voilà (Marina, 29 ans, sans diplôme, bourg rural)

L'aide au travail administratif

Face à la diversité et la complexité du travail administratif et des apprentissages qu'il suppose, la famille, les parents, sont des ressources essentielles pour les jeunes qui peuvent en bénéficier, ainsi que l'exprime très clairement Chloé :

Je pense que, aujourd'hui on va pas se mentir, j'ai énormément de chance d'avoir ma maman qu'est dans le social. Parce que, si j'en suis là et si, même par rapport au jugement avec le papa de mon fils, si j'en suis arrivée là aujourd'hui c'est parce que j'ai entendu tous les conseils et tout ça, par rapport à son métier. Sans ça ... Et, et je sais aussi que j'ai cette chance là parce que j'ai une copine qui, elle, vient de l'ASE et qu'a pas de famille, donc à 18 ans elle s'est retrouvée du jour au lendemain sortie de famille d'accueil et livrée à elle-même. Et, aujourd'hui c'est elle qui m'appelle pour me demander, et elle ignore totalement toutes les aides qu'elle a, tout ça. Donc, je me dis ça, ça a quand même eu un sacré enjeu, d'avoir quelqu'un (Chloé, 25 ans, bac, bourg rural)

Ce soutien parental peut s'inscrire dans la durée, après que le ou la jeune ai quitté le domicile familial, comme dans le cas de Julie (24 ans, en arrêt maladie) :

En fait comme ma maman est assez, assez présente dans ma vie et que, et que elle est assez calée aussi sur tout ce qui est papiers, paperasses, etc., souvent c'est elle que j'appelle pour lui demander comment faire ou autre. ... Mais en fait, des choses, des choses des fois même toutes bêtes. Quand il a fallu changer l'adresse de la carte grise, bon là j'avais même pas cherché, c'est ma mère qui m'a devancée. En gros, elle m'a dit ah au fait, si tu veux, y a ce site, pour faire le changement de carte grise. (Julie, 24 ans, bac+5, bourg rural)

L'engagement des parents dans la situation administrative de leurs enfants peut parfois davantage relever de la prise en charge que du soutien, comme dans la situation de Clément :

[Ma mère] est là pour tout, pour faire tout ce qui est, tous les papiers, les papiers importants [...]. [Pour le RSA] j'étais avec ma mère, donc je pense qu'elle a dû faire des choses que, je sais pas du tout. Je crois que c'est par, par lettre, ou juste créer un compte CAF, sur internet. Je sais plus du tout comment ça s'est passé (Clément, 25 ans, CAP, rural à habitat dispersé)

Dans plusieurs situations, l'aide aux démarches ou l'aide au travail administratif n'est pas assurée par les proches, mais par des professionnel.les, comme des assistant.es social.es, ou les personnes qui accompagnent les jeunes dans différents dispositifs, et notamment les conseiller.ères de la mission locale :

J'aime bien, parce que on parle, moi je parle avec eux, et ils arrivent à, ce sont des gens que quand tu expliques les choses, ils arrivent à t'aider dans une démarche. Comme les démarches des, de la crèche, c'était pas facile pour moi. Donc j'ai parlé avec [assistante sociale] et, et la, le médecin, le médecin de [mon fils]. Et on a eu une solution, ils ont trouvé, ils ont fait des démarches, on a trouvé une solution (Liliana, 25 ans, bac, petite ville)

Du coup la mission locale, là, enfin We Ker. Ya Fabien qui m'a aidé à m'inscrire pour avoir, sur les boîtes d'intérim de Montfort et pour le BSR aussi, que je passerai à Montfort (Florian, 25 ans, bac, bourg rural)

C'est l'assistante sociale qui m'a aidée à faire, mon assurance maladie. Mais sinon, après, les autres choses comme ça, par exemple déposer des candidatures ou des choses comme ça, c'est moi qui m'en occupe. Après, oui on utilise quand même beaucoup internet. Maintenant tout se fait par internet et les emails et tout ça (Laura, 19 ans, sans diplôme, petite ville)

Cette aide apportée par des tiers est susceptible de compenser en partie l'absence de soutien familial en matière de travail administratif. Mais cette aide elle-même doit être activée par le jeune ou sa famille.

Les coûts du travail administratif

Pamela Herd et Donald P. Moynihan proposent la notion de fardeaux administratifs (*administrative burden*) pour qualifier les coûts supportés par les citoyens dans leurs interactions avec les administrations (Moynihan, Herd, et Ribgy 2016). Ces fardeaux administratifs sont composés de trois types de coûts : des **coûts d'apprentissage** (learning costs), des **coûts de conformité** (compliance costs) et des **coûts psychologiques** (psychological costs) : « *Les coûts d'apprentissage découlent des processus de recherche d'information dans lesquels s'engagent les individus pour prendre connaissance de l'existence de services et des prestations publics dont ils pourraient bénéficier, et des critères d'éligibilité y afférents. Ensuite, les coûts de conformité ont trait aux démarches concrètes liées à l'accès à un service public et au respect des règles et exigences administratives qui y sont attachées [...]. Enfin, les coûts psychologiques découlent du sentiment de perte d'autonomie, du stress ou des frustrations liés aux démarches administratives. Ces coûts sont également associés à la stigmatisation attachée par exemple à l'introduction d'une demande d'accès à un programme d'aide perçu négativement dans la société* » (Defacqz 2021, p.504).

A cette aune, notre corpus enseigne que les coûts d'apprentissage, liés à la recherche d'information sur les droits, se distribuent entre les jeunes eux-mêmes, leur famille et les aidant.es avec qui ces jeunes sont déjà en relation. Les différents accompagnements dont certain.es jeunes bénéficient (mission locale, services sociaux...) apparaissent comme des espaces où l'information sur les droits et les procédures peut être apportée ou complétée. Les pairs et le milieu familial sont aussi des « informateurs » privilégiés. On note enfin le rôle de pratiques numériques dans la recherche d'information sur les droits, les dispositifs, les opportunités de travail ou de logement :

On a par ailleurs montré comment les coûts de conformité, liés à la réalisation concrète des démarches, pèsent de manière différenciée sur les jeunes, en fonction de leurs parcours scolaire et/ou professionnel, du soutien dont ils peuvent bénéficier, de leur capacités (cognitives, matérielles, temporelles) à satisfaire aux exigences administratives de certains dossiers et procédures. L'entrée en relation avec des agent.es ou différents professionnel.les constitue aussi un coût psychologique lié au travail administratif qui peut maintenir à distance, plus ou moins durablement, certains jeunes des administrations ou des services d'aide et d'accompagnement.

Les expériences des jeunes ruraux dans les rapports aux services d'aide

Un décalage entre les attentes des jeunes et les propositions des services d'aide

Le moment crucial de la première rencontre avec le service

L'enquête fait apparaître **l'importance des premières rencontres avec les services** dans les trajectoires des jeunes. D'abord car, comme nous l'avons dit, ces premières rencontres, même si elles ne sont pas toujours immédiatement suivies d'effets (entrée dans un dispositif, accession à une aide, etc.) **contribuent aux connaissances que les jeunes ont des services**, de leurs logiques et de leurs moyens, et à l'établissement des liens avec les professionnels ; connaissances et liens susceptibles d'être mobilisées ou réactivés plus tard.

Dans les récits des jeunes que nous avons collectés, ces premières rencontres apparaissent également importantes par leur **propension à installer durablement un certain rapport au service** concerné, et dans certains cas à l'ensemble de l'offre d'aide et d'accompagnement ; et ce positivement (confiance et reconnaissance) autant que négativement (défiance et mépris).

Le manque de solution concrète et immédiate aux problèmes rencontrés, en décalage avec les situations difficiles vécues par les jeunes et l'effort que constitue le fait d'avoir à demander de l'aide et à justifier ses besoins est bien souvent à l'origine du sentiment que « ça ne sert à rien » ou « ça ne vaut pas le coup ». Ainsi Jordan, 21 ans, mis à la porte de chez sa mère du jour au lendemain, sans revenu et sans solution d'hébergement, s'adresse au CDAS sur les conseils de son frère. Il ressent une grande frustration après avoir passé beaucoup de temps à raconter son histoire sans obtenir de solution concrète.

*Mais le CDAS, pendant, enfin je sais pas, j'ai dû parler de ma vie pendant 2 heures 30 pour expliquer pourquoi j'en suis là. Ils m'ont dit que, à la fin ils pouvaient rien faire, à part appeler le 115 pour trouver un logement à Rennes
(Jordan, 22 ans, bac, petite ville)*

Ces expériences, notamment lorsqu'elles constituent le premier contact avec un service d'aide, peuvent conduire à un **renoncement**, une forme de non-recours aux services. C'est ce qu'explique Clara, qui vit dans des conditions très précaires au moment de ses études à Bordeaux. Elle n'a pas de réponse de la banque concernant sa demande d'un prêt étudiant et, ses parents ne pouvant pas se porter caution pour un logement, elle vit en auberge de jeunesse. Sur les conseils d'un autre jeune rencontré à l'auberge de jeunesse, elle décide de s'adresser à une assistante sociale qui lui indique qu'elle ne peut rien faire pour elle.

Je lui ai expliqué [à l'assistante sociale] que j'étais en école, que j'avais pas forcément les moyens pour payer l'école, que j'avais entamé les démarches pour faire un prêt, sauf que la banque disait : 'oui mais non, mais oui, mais non', que j'avais pas de logement, que, que mes parents pouvaient pas être cautionnaires, mais que, en soi, avec un prêt étudiant j'aurais les moyens de payer un logement correctement. Et, oui, je lui ai expliqué tout ça, et elle m'a dit que c'était pas possible. Et, j'ai même pas trop compris pourquoi, et puis je suis partie en pleurant. Enfin vraiment, ça m'a traumatisée. Mais, oui, maintenant je me dis, avec le recul, c'est dégueulasse. Même si, en soi, j'imagine que y a des personnes qui sont trois fois plus en galère que moi, enfin, ça peut même pas se mesurer, mais, enfin c'est pas humain de, de laisser, enfin une enfant, enfin oui en soi, à 18 ans, oui. [...] En gros je lui avais

expliqué ma situation. Et, comme j'avais jamais été voir d'assistante sociale, je savais pas vraiment sur quoi elle pouvait m'aider. Je lui ai expliqué la situation, j'ai dit : 'bon voilà mon cas. J'ai besoin d'aide, s'il vous plaît, aidez-moi'. [...] Et ça m'a vraiment découragée d'aller voir d'autres professionnels, après l'ASS [...] et que au final je me débrouillerais mieux par moi-même.

(Clara, 26 ans, bac, rural à habitat très dispersé)

Désespérée, Clara abandonne la formation au bout de trois mois et revient vivre chez ses parents. Elle est ensuite sans activité et déprime pendant un an.

On observe ainsi une confrontation entre **deux systèmes d'attentes** : d'un côté celui de jeunes gens auxquels s'impose **la temporalité de la nécessité économique** (trouver le plus rapidement des moyens d'existence quels qu'ils soient, une solution d'hébergement...), de l'autre des intervenants sociaux qui se situent dans **une temporalité institutionnelle** construite par des critères d'obtention de l'aide sociale (conditions pour accéder à un logement, aux aides financières, etc.), mais par aussi les contraintes du marché de la formation et de l'emploi (Zunigo, 2008, p. 128).

Des propositions d'orientation professionnelle en décalage avec les aspirations des jeunes

A l'opposé, la proposition de **solutions trop rapides et préformatées** dans le domaine de la formation ou de l'insertion professionnelle peuvent apparaître en décalage avec les attentes de jeunes gens qui n'éprouvent pas une urgence à intégrer la vie professionnelle et souhaiteraient prendre le temps d'expérimenter et de trouver une orientation épanouissante. C'est le cas par exemple de Yann qui prend contact avec la mission locale après avoir arrêté son apprentissage en menuiserie à l'âge de 17 ans. Il explique que la conseillère lui propose tout de suite d'entrer dans un processus de formalisation d'un projet professionnel qui ne correspond pas à ses attentes. Il souhaite au contraire prendre du temps pour se découvrir et développer ses propres compétences et ressent le besoin de se débrouiller seul et de découvrir les choses par lui-même.

[Le 1er rendez-vous à la mission locale] c'était un peu des bilans, où est-ce que j'en suis, où est-ce que je veux aller. Mais c'était une période où j'avais envie de découvrir les choses par moi-même. Donc c'était un peu muet comme échange. Ils étaient là, les bras ouverts, mais moi j'étais les bras fermés, je voulais faire mon truc, quoi. [...] Parce que eux étaient, ils me donnaient tout, mais moi j'étais plus dans le : 'j'ai envie de faire naître quelque chose au fond de moi, en fait'. Et ça, je pense que personne peut allumer votre bougie, tu vois, à ta place. C'est, c'est à vous de le faire. Donc là c'était le moment où il fallait que je le fasse moi. Voilà.

(Yann, 25 ans, bac, rural à habitat dispersé)

Cet exemple montre que les propositions de la mission locale, orientées vers la détermination d'un projet professionnel précis, peuvent être en décalage avec une expérience de la jeunesse comme période de construction de soi, **temps légitime du développement personnel et d'exploration** avant l'entrée dans l'âge adulte.

C'était un peu mon, mon année sabbatique, où j'ai choisi de faire un peu du, du hors piste, pour me découvrir.

(Yann, 25 ans, bac, rural à habitat dispersé)

Cette expérience peut s'observer notamment chez de jeunes gens appartenant aux classes moyennes dotées de capital culturel, et dont le soutien financier des parents, à travers la cohabitation notamment, est envisagé comme une ressource à disposition pour mener à bien des projets (Maunaye et al., 2019). On comprend que la relative sécurité matérielle procurée par la famille, ainsi qu'un regard plutôt bienveillant porté par des parents ayant connu eux-mêmes des trajectoires d'intégration professionnelle peu linéaires ou atypiques, facilitent cette expérience valorisant l'expérimentation au service de l'épanouissement personnel (Maunaye et al., 2019).

A cet égard, il faut sans doute souligner que les propositions et orientations faites aux jeunes par les professionnels de l'insertion sont aussi largement travaillées par leurs propres représentations de l'espace des possibles et des parcours d'intégration professionnelle. Xavier Zunigo montre ainsi que les conseillers en insertion dans les missions locales, souvent issus des fractions supérieures des classes populaires ayant connu une ascension sociale, utilisent leurs propres schémas de perception et expériences professionnelles pour évaluer les jeunes en fonction de critères subjectifs et objectifs, qui mettent en regard les aspirations professionnelles, les titres scolaires, et les situations personnelles de ces derniers (Zunigo, 2013).

Cherchant à trouver des solutions pragmatiques et réalistes, en tenant compte des contraintes économiques et sociales des jeunes, le travail des conseiller.es vise alors à **ajuster les aspirations des jeunes aux réalités du marché de l'emploi local**, en fonction de leur perception des opportunités disponibles. Les perspectives envisagées pour les moins diplômés sont alors souvent associées à des domaines d'activités et des métiers où les conditions de travail sont difficiles et les salaires peu élevés (agroalimentaire, aide la personne notamment). Charlyne estime ainsi que les différents conseiller.es en insertion qu'elle a rencontré.es lui ont forcé la main pour la faire entrer dans des formations ou des emplois, qui ne correspondaient pas à ses attentes ou envies, en privilégiant la logique « on essaie de te caler là où y a de la place » :

La conseillère [Pôle emploi] que j'ai eue était très sympa, très à l'écoute. Elle s'est direct penchée sur ce que je voulais faire, etc. [...] Je voulais faire nettoyeuse scènes de crimes. Mais comme c'est un peu spécial... Enfin je cherchais... en fait, je cherche surtout un métier où j'avais pas besoin à ce moment-là de côtoyer beaucoup de gens. Du coup, forcément, nettoyeuse scènes de crimes ça passait. Et puis comme c'est pas trop connu, après l'incompréhension en face de... : 'Faut faire quoi pour accéder à ce métier ?' [...] Les gens, ils ont plus... malheureusement ils essayaient plus de diriger vers des métiers qui sont simples. Donc forcément, instantanément, t'es une fille, t'arrives t'as pas de diplômes : 'ah tu veux peut-être travailler avec les enfants ? peut-être faire ça ?' Automatiquement. [...] Elle [la conseillère] m'a un peu orientée vers le CAP Petite enfance, qu'était pas trop la même chose que nettoyage scènes de crimes [...] Toutes les formations, de toute façon, on essaie de te caler là où y a de la place, là où tu peux aller. Et on te vend un peu le truc, encore une fois, comme : 'ah ça va être trop bien, tu verras on va t'aider à trouver ton projet, et tout'. Et je trouve c'est, c'est souvent ça, en fait, qui se passe. »
(Charlyne, 24 ans, bac, bourg rural)

Les jeunes, mêmes les moins qualifiés, sont en général conscients de l'importance des titres scolaires dans le mode de sélection qui s'opère sur le marché du travail. Pour certains jeunes

peu ou non diplômés, prendre le temps, rester dans une **situation d'indétermination professionnelle**, peut permettre de conserver l'impression d'un avenir toujours ouvert.

Ce **temps de relative indétermination sociale**, entretenu par une forme d'« apesanteur sociale », dans une période qui se situe entre le relâchement des contraintes associées à l'univers scolaire et celles qui relèvent de la nécessité de subvenir seul à ses besoins (indépendance financière et résidentielle), fait souvent l'objet de conflits et de négociations entre les jeunes et leur famille (Mauger, 1995). Ainsi Thibault, 23 ans, après avoir obtenu un bac professionnel dans la vente est resté sans emploi depuis en expliquant que ce secteur ne recrute pas beaucoup. Sa mère le pousse beaucoup à chercher du travail et à fréquenter la Mission locale, cependant Thibault explique qu'il n'est pas très motivé :

Je suis devant mon pc, mon père et ma mère sont là, des fois ma mère elle vient et puis elle essaie de me donner des trucs pour avoir du travail. Elle me dit : 'ah machin, un truc...' Bref. Et c'est pas, c'est pas méchant, donc ça va, j'essaie de bien le prendre. Mais, elle est, elle est là à chaque fois pour me rappeler. [...] Enfin, là ma mère elle m'a dit : 'oui, travaille !', du coup elle m'a donné du travail avec, avec sa société, là, j'ai travaillé un petit peu. J'aime pas faire ça, mais bon. Apparemment ils sont contents du travail que je fais, donc je ... Mais oui. (Thibault, 23 ans, bac, petite ville)

De fait, **ce temps d'apesanteur sociale ne peut pas se prolonger de la même façon en fonction des milieux sociaux**. Dans les milieux populaires notamment, la prolongation de cette indétermination peut provoquer des tensions. Angélique, 20 ans, titulaire d'un CAP services à la personne et vente, vit chez ses parents, exerçant une activité source de revenus irréguliers. Elle explique ainsi qu'elle ressent une forte pression autour de la nécessité de trouver un emploi et un logement autonome :

Mon père il dit : 'oui, le logement...', comme quoi fallait que j'aie une paie, tout ça. [...] 'Moi on m'a dit que j'avais un an d'attente, pour...' 'Pour avoir un logement ? T'as fait une demande où de logement ?' 'Avec l'assistante sociale' ». « Je sais qu'ils voulaient m'aider [les services sociaux], mais tout allait trop vite. En fait c'était souvent 'trouver un logement', en fait ça parle beaucoup de l'avenir. Et faut savoir que, nous, les jeunes, l'avenir, avec ce qui se passe, on n'est pas très rassurés, voyez. [...] C'est aussi le boulot. C'est-à-dire que quand tu te dis dans ta jeunesse t'as de la pression, et que tu sais que tu vas grandir t'auras encore de la pression. Même au lycée, on nous met de la pression, tout ça (Angélique, 20 ans, CAP, rural à habitat dispersé)

Les jeunes finissent souvent par accepter des emplois peu valorisés comme une solution pragmatique à leurs contraintes économiques et sociales.

Une histoire de « bon moment » dans le parcours de vie des jeunes

Plusieurs jeunes expliquent pendant les entretiens que les propositions des professionnels n'arrivaient pas forcément au « bon moment » pour eux. C'est ce qui explique pourquoi ils ne l'ont pas toujours fait suite. Par exemple Louna qui avait un très bon a priori sur la mission locale a déjà invité une de ses amies en difficulté financière à s'y adresser. « *Mon amie n'avait pas de revenus (...) Je lui ai dit : ces personnes-là proposent de l'aide au travail pour les jeunes* ». Elle trouve que la mission locale a vraiment pu aider son amie « *en prenant sa situation au sérieux* ». Elle a pu faire des stages. « *Cela a été utile (...) ils l'ont vraiment bien accompagné !* ». Louna qui est allée elle-même à la mission locale conseille son amie au sujet du CEJ : « *le monsieur que j'avais eu m'avait proposé des ateliers en compensation d'une rémunération. Du coup j'ai dit à mon amie va voir la mission locale. J'avais enregistré ça. Je l'ai orientée* ». Or, quand on demande à Louna pourquoi elle a refusé le CEJ, elle explique que **ce n'était pas le bon moment pour elle** :

ENQUETEUR.TRICE : et toi ? tu n'es pas allée aux ateliers proposés par la mission locale ?

LOUNA : Le monsieur était très accueillant. Il n'y avait pas de jugement. Il a pris le temps et était disponible. J'ai eu un bon ressenti (...) j'ai pas fait suite. j'avais pas envie et aujourd'hui j'ai pas spécialement besoin. Ce n'était pas le bon moment.

(Louna, 22 ans, bac, petite ville)

De la même manière, Clément pense qu'il n'était pas à l'aise avec les propositions de la conseillère de la mission locale de préparer le permis parce que cela n'était pas le bon moment pour lui, qu'il ne se sentait pas prêt à s'éloigner de sa mère. Alors que la démarche de prendre contact avec la mission locale a été couteuse pour lui, la déception associée à ce premier rendez-vous lui fait baisser les bras. Il ne met plus en place aucune autre démarche après celle-ci et reste enfermé chez ses parents, sans activité professionnelle, jusqu'à ses 25 ans. Puis la mission locale reprend contact avec Clément suite à son inscription au RSA. Il commence alors à préparer le code avec le soutien de We Ker et il se sent désormais prêt et heureux de pouvoir soulager sa mère qui véhicule plusieurs membres de la famille.

CLEMENT : Et, je savais pas quoi faire, je, donc j'avais pris contact avec eux, et puis, pour y aller. Et puis honnêtement, dès la première fois ça m'a pas trop aidé, on va dire. Donc, voilà.

ENQUETEUR.TRICE : Vous pourriez me raconter comment ça s'est passé ?

CLEMENT : On avait parlé.

ENQUETEUR.TRICE : Oui.

CLEMENT : Beaucoup parlé. Mais, je sais pas, y avait, y avait, ça me plaisait pas. Je sais pas si c'était avec, si c'était la, l'interlocutrice ou, ou quoi, mais je le sentais pas. C'était peut-être pas le moment pour moi de ...

(Clément, 25 ans, CAP, rural à habitat dispersé)

Poussée par sa mère après avoir arrêté le lycée, Elisa se rend à la mission locale mais cela ne fait pas sens pour elle à ce moment-là de sa vie. En revanche, à son retour de chez son père en Belgique, elle a besoin de travailler pour gagner de l'argent et prend l'initiative elle-même de se rendre à la mission locale :

ELISA : En gros, la première fois que j'ai pris contact, je voulais pas vraiment prendre contact, c'était pas forcément le moment pour moi et tout.

ENQUETEUR.TRICE : D'accord.

ELISA : Et du coup j'y suis allée pour y aller, quoi. Mais, après, quand je suis revenue de Belgique, il fallait quand même que j'aie quelque chose, du coup.

ENQUÊTEUR.TRICE : Ok.

ELISA : Donc j'ai repris contact comme ça, pour cela.

(Elisa, 17 ans, bac, rural à habitat dispersé)

Lorsque les services d'aide offrent des opportunités insoupçonnées

Les travaux sur les relations administratives de service ont montré que la demande adressée à l'institution faisait l'objet d'un travail de mise en forme destiné à la transformer en cas institutionnellement pertinent, c'est-à-dire pour lequel l'institution est en mesure d'apporter une réponse légitime (Cartier et al., 2014). On observe cependant que la capacité des professionnels à faire un pas de côté par rapport à ces réponses institutionnalisées peut permettre aux usagers de retrouver du sens dans le service proposé.

Mais, le plus important aujourd'hui, c'est pas mal ça, je pense que le plus important aujourd'hui, pour les jeunes, c'est surtout de leur ouvrir les yeux sur qu'est-ce qui est possible. Parce que, on leur donne souvent une porte, deux portes, et voilà. Alors que non, y a plein plein d'autres possibilités. Et, et c'est ce, alors je dis des mots vulgaires, mais c'est se faire chier de ne rien, de rien vouloir savoir en plus. Y a plein d'autres choses qui sont possibles, en fait. Y a plein plein d'autres choses. Et ça on le dit pas forcément. J'ai bien vu ça, même à la mission locale, au final. Au début, quand j'y allais, les propositions que t'as, tu cherches un travail et ... Tu cherches un travail, tu cherches qu'est-ce que tu veux faire dans la vie, ou tu, ou t'as juste besoin d'un suivi pour peut-être un peu, pour parler, et des sous. Alors que j'ai peut-être besoin d'autre chose. Et, et je pense qu'il faut bien demander avant, plutôt que juste se dire ah il a coché je cherche du travail, on va faire ce qu'il faut pour lui trouver du travail. Oui, c'est vrai. Mais peut-être qu'il a coché ça parce que tu lui proposes que ça. Tu vois ce que je veux dire ?

(Nicolas, 18 ans, bac, rural à habitat très dispersé)

Ainsi, alors que le décalage entre les attentes de certains jeunes et les propositions d'accompagnement avant tout centrées sur l'emploi et la formation peuvent conduire à des formes de non-recours par non-concernement (Vial, 2021), les jeunes peuvent aussi se saisir des propositions faites par les services pour sortir d'une situation difficile, en en détournant parfois les objectifs initiaux. Des apports apparemment périphériques aux missions des services, voire impensés par les dispositifs, peuvent ainsi s'avérer centraux dans l'expérience des usagers.

La possibilité de prolonger la période d'apesanteur sociale

Si certains vivent leur rencontre avec les services d'insertion (mission locale, France travail, organismes de formation notamment) comme un espace de resserrement sur un projet professionnel précis, d'autres trouvent la **possibilité de prolonger une période d'indétermination** durant laquelle ils vont pouvoir « prendre le temps », « faire du hors-piste ». Ainsi Nicolas, après une scolarité turbulente au terme de laquelle il réussit à obtenir un bac, décide de mettre fin à ses études et s'adresse à la mission locale sur les conseils de sa mère. On lui propose de signer un contrat engagement jeune (CEJ). C'est pour lui l'occasion de réaliser des stages pour découvrir différents milieux professionnels. Après cette période de stages, Nicolas

travaille dans une usine pour « gagner des sous ». Il vit alors des expériences difficiles du fait de la pénibilité du travail et des tensions avec les encadrants notamment. Nicolas décide alors de rappeler sa conseillère de la mission locale, bien qu'il ait eu peur de la déranger. Il est très bien reçu par la conseillère qui lui parle du Workaway permettant un hébergement chez l'habitant en échange de quatre heures de travail quotidien. Nicolas est enthousiasmé par cette idée qui correspond très bien à ses attentes :

Voilà. Parce que moi, on m'a proposé Workaway, parce qu'elle [la conseillère mission locale] me connaissait extrêmement bien, et parce qu'elle avait pris le recul de, elle avait bien vu qu'un travail ça me servait à rien, parce que j'avais pas envie, parce que j'avais plus envie. Et, elle a bien vu... Pour le coup, moi j'adore Elodie [sa conseillère mission locale] parce qu'elle a vraiment pris le temps de, de comprendre qui j'étais avant de me conseiller sur quoi faire. En fait, pendant 2-3 mois, elle m'a rien dit de quoi faire, elle m'a juste dit : 'essaies de toi prendre le temps de savoir, de... Moi je peux te proposer des trucs, mais prend pas forcément 100% en compte ce que je te dis, c'est pas moi qui te dis quoi faire, c'est toi qui dis quoi faire'. Et en soi, des fois même juste si on te le dit, tu te dis : 'non, quand même, tu m'as proposé un travail je vais dire oui'.

(Nicolas, 18 ans, bac, rural à habitat très dispersé)

Ainsi **l'attention portée à des projets alternatifs** à ceux habituellement proposés par les services d'insertion, mais aussi le fait que la conseillère laisse Nicolas prendre son temps, qu'elle l'invite à ne pas se précipiter, sont particulièrement appréciés par le jeune homme. Sans doute l'absence de pression matérielle et parentale autour de la situation de Nicolas, ainsi que son âge, ne sont pas étrangères à l'attitude de la conseillère⁹. Nicolas est d'ailleurs bien conscient de l'importance du soutien de ses parents qui vient sécuriser son expérience du Workaway.

On peut aller chez mes parents, et c'est bon, ils seront là si on a un problème. Ça peut être plein de choses, mais on sait que les parents sont là et qu'on n'est pas lâchés comme ça dans le vide.

(Nicolas, 18 ans, bac, rural à habitat très dispersé)

Pour certains, les **préformations** sont également un moyen d'apaiser les tensions avec les parents en offrant un statut et un revenu permettant de légitimer cette phase de flottement professionnel. Angélique explique ainsi que depuis qu'elle est en formation Prépa avenir jeunes, elle « ne se met plus la pression » :

Je m'en occupe plus, moi [des démarches pour chercher un logement]. Maintenant je suis en Prépa Avenir. Mon père, oui. Ça me va. Là ce que je vais faire c'est que je vais, je vais plus mettre la pression, que je sais que je grandis. [...] Je me dis : 'maintenant je vais plus mettre

⁹ On peut aussi penser qu'il les conseillers en insertion portent un regard différent sur les opportunités d'insertion en fonction de leur propre trajectoire sociale (milieu d'origine, formation et expériences professionnelles préalables, âge, genre). Ainsi, si nous avons pu observer certaines régularités en fonction des conseillers cités, nous n'avons pas eu l'occasion d'investiguer cette question qui pourrait faire l'objet d'un travail complémentaire.

la pression. Ça plait, tant mieux, ça plait pas, tant pis'. [...] Je mets un peu [d'argent] de côté, parce que je compte... Là c'est... en fait d'un côté ça m'apprend à mettre de côté, du coup.
(Angélique, 20 ans, CAP, rural à habitat dispersé)

Des activités valorisantes

A plusieurs reprises les jeunes rencontrés soulignent **l'importance des espaces où ils se sont sentis valorisés dans ce qu'ils aiment vraiment**. C'est le cas de Thibault, 23 ans, qui vit chez ses parents et passe la majeure partie de son temps chez lui, dans sa chambre, où il joue aux jeux vidéo et fait de la création vidéo, a très peu de relations sociales. Il commence par faire part de son scepticisme envers les structures d'insertion dans l'entretien. Mais au fil de l'échange, on comprend qu'il a finalement trouvé de la valeur dans les interactions et les projets proposés en participant à l'organisation d'un événement de montage vidéo avec la mission locale. Lors de l'organisation de l'événement, Thibault a pu partager ses connaissances et compétences.

J'ai été en contact avec Fabien [le conseiller mission locale] deux fois. Donc une première fois et une autre fois pour organiser un, justement, rapport avec le montage vidéo, pour la mission locale. Donc moi j'ai, j'ai participé, j'ai ramené mon matériel, j'ai aidé à, à l'installation de l'évènement. [...]

Interviewer : Et ça vous a intéressé, d'organiser l'évènement avec lui ?

Ah oui, c'était cool. Oui, c'était cool. En plus c'était bien tranquille, un peu, là j'aime bien. C'était cool.

(Thibault, 23 ans, bac, petite ville)

Cet encouragement à poursuivre ses passions, tout en lui donnant un rôle et des responsabilités constituent une expérience positive pour Thibault, même si elle ne suffit pas à le faire changer d'avis sur les structures d'insertion.

La possibilité de créer du lien social

Certains jeunes entrent en contact avec les services au moment de l'activation de leurs droits (accès au RSA notamment à 25 ans ou quand ils deviennent parents) et découvrent alors une nouvelle ressource, une forme de soutien, qu'ils n'avaient pas imaginée initialement.

Ainsi, Clément, 25 ans, titulaire d'un CAP, vit enfermé chez ses parents, sans activité, sans contacts sociaux autres que sa famille proche, depuis de nombreuses années. Aux 25 ans de Clément, sa mère fait avec lui les démarches auprès de la CAF pour qu'il touche le RSA. A la suite de cette inscription, quelques semaines plus tard, une autre conseillère de la mission locale prend contact par mail avec lui. Il doit donc se rendre à des rendez-vous à la permanence de la mission locale dans le cadre de l'accompagnement RSA. Cette fois-ci le contact passe bien avec la conseillère. Clément est à l'aise avec elle, elle le met en confiance. La conseillère convainc Clément de suivre des ateliers d'art thérapie qu'il apprécie particulièrement.

Clément réussit à dépasser sa réserve et à sympathiser avec les six ou sept personnes qui participent à l'atelier.

Les personnes qui nous ont accueillis étaient incroyables. Je sais pas. Moi qui, vraiment, l'art, voilà, ça me plait pas trop. Mais je sais pas, le fait d'être avec autant de, de bienveillance, de... Même les, les personnes qui étaient là, les autres jeunes, étaient hyper sympas, tout ça. Donc, je me suis vraiment senti bien.

(Clément, 25 ans, CAP, rural à habitat dispersé)

Il participe ensuite à une marche déconnectée avec le même conseiller et est heureux de réussir à être en contact avec d'autres personnes à l'occasion de ces événements.

Par exemple, l'autre fois, on a fait une marche déconnectée. On était un petit groupe d'une dizaine, comme ça, on a fait le tour de, un grand tour dans Paimpont, on pouvait discuter ensemble, tout ça. [...] Donc, moi je fais beaucoup de choses comme ça, comme ça, ça m'aide à, à m'ouvrir aux gens. Bon, même si je parle pas forcément, ça m'aide quand même à, à être entouré de personnes. Donc c'est, c'est vraiment bien qu'elle fasse ça.

(Clément, 25 ans, CAP, rural à habitat dispersé)

Récemment Clément a fait une démarche pour trouver un stage, ce qui a constitué une épreuve qu'il est heureux d'avoir surmontée même si cela n'a pas fonctionné.

Donc j'ai déjà réussi à demander à une personne. Donc, je vous dis qu'y a un an j'aurais jamais pu faire ça, jamais.

(Clément, 25 ans, CAP, rural à habitat dispersé)

On mesure ainsi le chemin parcouru par Clément en quelques mois. La mission locale fait ainsi figure pour le jeune homme d'une première étape essentiel pour reconstruire du lien social hors du foyer parental, avant même de songer à toute démarche d'insertion professionnelle.

Les rapports des jeunes aux services d'aide sont donc fortement déterminés par les expériences relationnelles avec les professionnels et en fonction de la plus ou moins grande convergence entre leurs aspirations et les propositions de la part des intervenants. Ces différentes expériences peuvent alors, soit favoriser une relation positive avec une continuité d'accompagnement, soit provoquer des ruptures ou des situations de renoncement. En interaction avec les facteurs sociaux agissant sur les rapports des jeunes aux services d'aide, il apparaît que le contexte territorial, ici, marqué par son caractère rural, peut également avoir des effets sur les parcours d'accès des jeunes vers les services d'aide.

Les inégalités socio-spatiales dans les rapports des jeunes aux services d'aide

Des inégalités d'accès aux services liées aux inégales ressources pour être mobile

Le permis et la voiture en milieu rural : des ressources indispensables dont certains jeunes sont privés

Les jeunes ruraux enquêtés sont unanimes au sujet de la **nécessité d'avoir le permis et une voiture pour faciliter leur quotidien, ouvrir leurs perspectives professionnelles et accéder aux services d'aide et soin**. La capacité de mobilité (voiture + argent) de Julie lui permet d'avoir davantage de marges de manœuvre pour choisir des services, des professionnel.les (plus disponibles ou plus adaptés) et des activités pour aller mieux, même s'ils sont éloignés de chez elle.

Pareil, j'ai commencé par voir un psy, mon psy par ici. Ça s'est pas très bien passé puisque, en l'occurrence elle m'a conseillé de faire un bébé pour aller mieux, donc voilà, très clairement pourquoi ça s'est pas bien passé. Donc j'ai choisi de changer de psychothérapeute (...) Et, j'en ai appelé, pareil, plusieurs, et la seule qui était disponible pas dans, dans trop longtemps, parce que les autres c'était un an d'attente. Et y en n'avait pas beaucoup, y en avait 3, 4, et de toute manière c'était à minimum 30 minutes d'ici. Et, et elle c'était la plus, la disponible le plus rapidement et, et pas trop loin non plus, aussi. Et pas trop cher, aussi, parce qu'elle restait dans des tarifs corrects pour un psychologue. Et comme on n'est pas remboursé pour les psychologues, on fait un petit peu attention, quand même. Donc, voilà. Et puis elle me convient très bien. Donc, je fais le déplacement tous les 15 jours, tous les 15 jours, 3 semaines je la vois. Donc 40 minutes de route aller, enfin, et 40 minutes de route retour.

(Julie, 24 ans, bac+5, bourg rural)

S'ils ont parfois des aspirations initiales élevées et des rêves de métiers prestigieux ou valorisés, la confrontation à la réalité du marché de l'emploi local et des formations disponibles entraîne des déceptions et des ajustements. L'**obtention du permis de conduire devient alors un sésame** permettant de rouvrir les possibles professionnels.

Je cherche un peu ce qui pourrait me permettre d'avoir, d'avoir de l'argent pour me payer après mon permis, quoi. Donc j'ai pas, j'ai un peu baissé, enfin j'ai pas baissé mes attentes, mais on va dire que je prends ce qu'y a, quoi. [...] Moi c'est le permis, je le veux à tout prix, pour pouvoir enfin bouger. Et parce que je me disais : 'avec le permis je pourrais enfin accéder à, à plein d'offres d'emplois qui sont pas forcément très loin mais que je peux pas accepter', tu vois. Parce qu'ils sont... même dans des campagnes un petit peu à côté, j'aurais pas accès à pied.

(Charlyne, 24 ans, bac, bourg rural)

C'est d'ailleurs l'espoir d'une aide pour passer le permis de conduire qui conduit Charlyne à s'adresser à la Mission locale :

[L'aide pour passer le permis de conduire] on me l'avait, justement on me l'avait vendue aussi pour que je rentre dans la Mission locale. Ma conseillère [Pôle emploi], Pascale, elle

avait dit : ‘oui, je me suis renseignée, ils proposent telle aide et telle aide, donc ça aide les jeunes pour le permis, etc.’ Et quand je suis arrivée, j’en ai parlé à Morgane [la conseillère Mission locale], elle me dit : ‘non, mais c’est pas sûr que tu l’aies’. Je dis : ‘oui, je sais, mais je demande si au moins je peux prétendre à l’avoir’. Et, au final elle nous a dit que c’était réservé aux personnes qui avaient un handicap ou qui, qui parlaient pas français. [...] Donc je me suis un peu fait avoir.

(Charlyne, 24 ans, bac, bourg rural)

Parmi les jeunes rencontrés pendant l’enquête, ce sont majoritairement ceux et celles qui disposent d’un **environnement social et familial soutenant** qui ont eu la possibilité de financer le permis et d’avoir accès à une voiture. Chloé explique qu’elle a eu son permis et sa voiture grâce à ses parents : *j’ai de la chance d’avoir des parents qui m’ont offert le permis et qui m’ont donné leur voiture*. Ses parents peuvent aussi l’aider pour financer l’essence si besoin : *Voilà. Après, quand il manque un plein d’essence, j’ai papa maman, à la fin du mois, qui me mettent 40 euros et je finis le mois comme ça, quoi*. De même, Rafael raconte que son permis a été financé par ses parents, et qu’il emprunte une de leurs voitures. Natalia nous dit que ce sont ses parents qui paient les frais d’essence.

En revanche, Jordan n’a pas le permis parce que ses parents ne voulaient pas lui payer : *Non. Non, mes parents ils voulaient pas me le payer*. De la même manière, Louna qui a tenté le permis deux fois doit travailler pour le financer : *Je travaille aussi pour payer le permis. Mes parents ne peuvent pas m’aider pour payer le permis*.

Certains jeunes ont le permis et la voiture mais n’ont pas ou plus les moyens de financer l’essence ou l’entretien de leur véhicule. Maïna se plaint à plusieurs reprises du coût de l’essence pendant l’entretien en expliquant qu’une grande partie de son salaire est absorbée par ce poste de dépenses.

Quand je travaillais j’avais aucun souci. Bon, après, limite, l’essence que je mettais, enfin je gagnais ce que je mettais en essence. J’avais aucun bénéfice. C’était un peu triste, mais ...
(Maina, 20 ans, bac+2, bourg rural)

De même Chloé, malgré l’aide de ses parents, a de grandes difficultés budgétaires et doit faire des arbitrages difficiles comme par exemple choisir entre financer les séances de psychologie pour son fils ou continuer à sortir.

Voilà. Je sors presque plus. De toute façon, financièrement je peux plus faire de restaurants, je peux plus ... Quand je veux faire un Mac Do à mon fils, c’est bête mais un Happy Meal à 4 euros 50 c’est 4 euros 50 en moins sur les courses. C’est des sacrifices comme ça que faut faire. Quand j’ai des vêtements, les enfants à rhabiller, moi je me rhabille pas, et voilà. Là mon fils il avait besoin de voir une psychologue, tant pis c’est un plein de gasoil en moins par mois.
(Chloé, 25 ans, bac, bourg rural)

Un réseau de transport considéré comme insuffisant ou trop contraignant

Parmi les jeunes ruraux qui n’ont pas le permis et/ou de voiture, certains ont recours aux lignes de bus ou aux cars scolaires. C’est le cas de Charlyne qui prend le car dans sa commune ou le bus dans une autre commune. Dans les deux cas, cela peut être contraignant dans la mesure où

elle doit se faire véhiculer par un parent pour se rendre jusqu'à l'arrêt de bus et que les cars ne circulent que pendant les périodes scolaires.

CHARLYNE : Après j'arrive facilement quand même à me déplacer sur Rennes, quand il faut vraiment y aller, quoi.

ENQUÊTRICE : T'y vas comment ? En général comment ça se passe pour toi là, pour se déplacer ?

CHARLYNE : C'est quand même un peu la galère, mais en général j'essaie de passer par le car, si je peux. Parce que le car ici, en fait, il est uniquement pendant les périodes scolaires. Donc déjà c'est un peu la galère, y a pas beaucoup de cars, ou dans des horaires vraiment, et puis il met une heure, surtout. Donc ...

ENQUÊTRICE : Il met une heure pour aller jusqu'à Rennes ?

*CHARLYNE : Oui. Là je viens de rentrer de Rennes, justement, et oui j'ai mis une heure, un peu plus d'une heure. Parce qu'il passe par Bédée, par Pleumeleuc, etc. Les campagnes, quoi. Mais sinon, j'essaie soit de passer, oui le car, soit par la STAR, qui est un peu plus loin, du coup, si je peux accéder. Et sinon c'est par ma famille, mon frère ou ma mère.
(Charlyne, 24 ans, bac, bourg rural)*

Cédric explique qu'il ne prend pas les bus et les trains parce qu'ils ne passent pas assez régulièrement et parce qu'ils ne desservent pas les communes où il a besoin de se rendre :

Enquêtrice : Et les transports qui existent déjà, tu ne les utilises pas trop ? Enfin je parle des cars, des bus, du train.

Cédric : Les cars, tout ça, non. Pour l'instant j'ai pas encore utilisé.

Enquêtrice : Tu sais pourquoi ?

Cédric : Simplement je me dis, à ce qu'il paraît ça c'est un peu galère, avec beaucoup d'arrêts. Et en plus y a pas beaucoup de bus dans la journée. Faudrait qu'y en ait 3 ou 4.

Enquêtrice : Oui. C'est ça.

Cédric : Et des trains, y en n'a pas beaucoup non plus. (...) Parce que certes, y a des trains, mais des trains qui va sur Rennes, des bus qui va sur Rennes. (...) Si t'as envie d'aller à Iffendic ou Bédée, ou ... Tu fais comment ? Voilà. C'est ça que je veux dire.

(Cédric, 20 ans, sans diplôme, bourg rural)

Les jeunes sans voiture racontent souvent qu'ils.elles se retrouvent à devoir attendre plusieurs heures le bus qui ne passe pas souvent : *Faut attendre plusieurs heures entre chaque, à rien faire, quand t'as fini le rendez-vous, quoi. Enfin voilà (Florian, 25 ans, bac, bourg rural).*

Antoine se rend en bus à des rendez-vous avec le CDAS. Depuis sa commune de résidence, il est obligé de se rendre en bus jusqu'à Rennes pour aller à Pacé, Montfort ou Guichen. Quand il a un rendez-vous avec sa conseillère RSA, cela lui prend plus d'une demi-journée en transport en commun : *Moi j'y vais, je perds toute ma matinée... Oui. Parce qu'il faut que j'y aille en bus. (...) Donc sur l'aprèm, plus l'entretien ça me faisait perdre tout l'aprèm. Heureusement que c'est pas tous les mois. De la même manière, Laura explique que c'est très compliqué de se déplacer en bus d'une commune à l'autre sur le territoire sans passer par Rennes. Il lui faut par exemple deux bus pour aller sur sa commune de résidence : Et c'est super compliqué, le bus. C'est super compliqué. (...) Parce qu'il faut que je passe d'abord par Rennes, pour après aller ensuite jusqu'à chez moi »*

Natalia dit qu'elle a fini par privilégier la voiture au bus car le temps de trajet était très long ou aussi parce que les horaires ne sont pas très adaptés aux emplois du temps irréguliers de l'université.

Sauf que là, avec BreizhGo c'est, c'est différent, et puis le temps de trajet aussi il est plus long. Je crois qu'on est peut-être à 45 minutes, si on va jusqu'au terminus. (...) Du coup, donc c'est vrai que ça c'est plus contraignant à ce niveau là. Et en fait, alors j'avais commencé, enfin j'avais un abonnement avec BreizhGo quand j'étais encore à la fac. Mais j'ai fini par le résilier, parce que en fait je prenais plus la voiture, donc je pense un peu par flemme aussi. Mais c'est vrai que quand on est à la fac, on n'a pas de, d'horaires, enfin c'est, ça varie en permanence, d'une semaine à l'autre l'emploi du temps est différent, et parfois on a des gros trous. Donc c'est vrai que prendre la voiture c'est aussi parfois plus, plus intéressant.

(Natalia, 22 ans, bac + 2, petite ville)

Marina est obligée de demander des aides financières au CDAS pour payer le carburant de son véhicule. Elle explique que le réseau de car n'est pas adapté et qu'il revient à trop cher car non remboursé.

MARINA : Oui, oui. Parce que là où je suis c'est pas bien desservi. On a un bus, mais c'est pas bien et du coup on peut pas travailler avec ça.

ENQUETEUR.TRICE : Pourquoi pas bien, le bus, il passe pas souvent ?

MARINA : Non, il passe pas souvent. Donc du coup, en fait, c'est pas la STAR c'est Breizh Go.

MARINA : Et du coup, en fait, il faut payer un billet de train, enfin de bus de Breizh Go 2 euros 50 le trajet, donc un aller, un retour, plus après payer les, les tickets de la STAR. Donc c'est, déjà au niveau d'un coût ...

ENQUETEUR.TRICE : D'accord.

MARINA : Et on peut pas faire une demande de prise en charge parce que la STAR est prise en charge mais pas Breizh Go.

(Marina, 29 ans, sans diplôme, bourg rural)

En ce qui concerne le **transport à la demande** mis à disposition par certaines collectivités, on observe que ce service n'est pas toujours considéré comme une évidence par les jeunes enquêtés. Même si Clara est plutôt satisfaite du transport à la demande qui est proposé par la communauté de communes, elle explique que cela demande de faire des démarches pour s'inscrire et on perçoit dans son discours une certaine difficulté à se sentir légitime pour demander ce type d'aide.

CLARA : Oui. Et, ça s'est bien passé. C'était bien passé, mais du coup faut une inscription à l'avance, pour justifier que t'es demandeuse d'emploi, tout ça. J'ai mis, j'ai mis combien de temps ? Je crois que j'ai mis 2 mois à recevoir ma carte.

(...)

ENQUETEUR.TRICE : C'est ça. Et donc tu trouves, t'as trouvé ça pratique, ou ?

CLARA : Oui. Oui, oui. Très pratique.

ENQUETEUR.TRICE : Donc faut appeler au plus tard la veille avant midi, et c'est ...

CLARA : C'est ça.

ENQUETEUR.TRICE : Qui vous emmène, là ? Y a un bus, une voiture ?

CLARA : C'est, là c'était un ambulancier, une voiture ambulance qui est venue.

ENQUETEUR.TRICE : Ah oui ?

CLARA : Oui. Parce que ça fait aussi les personnes âgées, pour leurs rendez-vous médicaux.

ENQUETEUR.TRICE : D'accord, ok.

CLARA : Et, et oui j'ai été étonnée de voir une voiture ambulance, je me suis dit ah, je croyais que c'était un taxi lambda, quoi.

ENQUETEUR.TRICE : Oui, a priori.

CLARA : Mais, pas du tout. Du coup on se dit ah merde, mais du coup ça prend peut-être une place pour quelqu'un qu'a peut-être plus besoin que moi.

ENQUETEUR.TRICE : Oui, tu t'es demandée ...

CLARA : Donc, donc après, le monsieur m'a expliqué que à côté de ça y avait aussi d'autres courses, enfin c'était pour compenser le manque de courses qu'ils avaient, donc ça m'a rassurée. (Clara, 26 ans, bac, rural à habitat très dispersé)

Angélique se déplace en TAD mais elle trouve que cela lui revient à cher car elle le prend tous les jours pour sa formation PRISME : *Y a un TAD, un taxi, un TAD. [...] C'est un euro l'aller, un euro le retour en tout, mais je crois que c'est à volonté, ça, donc ... Il me semble que maintenant ça doit être 3 euros l'aller-retour. C'est cher.* (Angélique, 20 ans, CAP, rural à habitat dispersé)

Charlyne quant à elle ne trouve pas que le transport à la demande soit très pratique du fait qu'il soit nécessaire de prévenir la veille pour le lendemain : *En fait ce qui est chiant c'est que on est censé se voir une fois par mois mais que, elle [conseillère] aime bien me voir tous les 15 jours. [...] Oui. Elle va me dire oui, faut prendre le taxi à la demande. Oui, le taxi à la demande, t'es bien gentille, il faut le prévenir la veille, avant midi. Quand tu sais que des fois elle m'appelle, elle me dit oui je peux te voir demain, et tout ». Elle a également peur que le taxi ne l'attende pas après le rendez-vous si celui-ci dure plus longtemps que prévu : Non, j'ai pas fait la demande. Je sais que je dois la faire, parce qu'elle arrête pas de me demander de le faire, mais (...) Surtout, enfin, réserver la veille. Je sais que des fois les rendez-vous, elle prend un peu son temps, comme elle a envie.(...) Je sens que je vais me faire avoir avec le taxi, il va repartir, il va dire que je suis pas là donc il va repartir(...) Donc si, ça dure une heure. Mais comme à chaque fois elle va, elle a toujours 15, 20 minutes de retard à nos rendez-vous, ça finit jamais à l'heure. Du coup...(Charlyne, 24 ans, bac, bourg rural)*

Être véhiculé : une situation de dépendance pas toujours facile à vivre

En l'absence de solutions de transports, les jeunes se retrouvent souvent **obligés de demander de l'aide à leurs proches pour être véhiculés**. La voiture est indispensable en milieu rural, surtout quand on a de jeunes enfants et qu'il faut aller chercher l'aide alimentaire. Mélanie se retrouve très régulièrement obligée de demander de l'aide dès qu'elle a besoin de se déplacer pour aller à ses rendez-vous ou pour aller aux Restos du cœur. Elle est gênée de devoir demander de l'aide tout le temps "à droite, à gauche". Son compagnon a le permis de conduire mais il n'a plus les moyens d'avoir une voiture.

Ces jeunes essaient de caler leurs rendez-vous sur les créneaux de disponibilité de leurs parents ou de leurs proches. C'est le cas de Pauline vis-à-vis de sa mère : *Elle me donne après les moments où elle peut, du coup je passe les rendez-vous en fonction des moments où elle peut.* Camille est contrainte par les disponibilités de sa belle-mère pour pouvoir aller à ses rendez-vous : *Ces jours-là c'est ma belle-mère, on essaie de trouver dans les horaires où qu'elle peut,*

parce qu'elle travaille, donc ... Cédric explique qu'il a vécu plusieurs mois de galère pendant lesquels sa belle-mère l'emmenait en voiture pour se rendre à ses missions d'Interim :

Cédric : Des galères, tout simplement.

Enquêtrice : Oui. Oui parce que du coup, comment tu faisais pour y aller ?

Cédric : Ma belle-mère.

Enquêtrice : Ok. Qui t'aidait à, du coup à te voiturier. Oui ?

Cédric : Oui. Exactement. Mais comme elle disait, elle peut pas tout le temps comme ça, quoi, c'est clair.

(Cédric, 20 ans, sans diplôme, bourg rural)

Clément qui n'a pas le permis est véhiculé par sa mère. Un seul de ses frères travaille et a le permis de conduire. A part ce frère, seule sa mère a le permis de conduire dans la famille et c'est elle qui fait le taxi pour tous ses enfants, qui vivent dans des communes plus ou moins éloignées : *Ma mère, qui va m'emmener. C'est le chauffeur à presque toute la famille, on va dire.* Clément vient de commencer à préparer le code avec le soutien de We Ker ; il se sent désormais prêt et serait heureux de pouvoir soulager sa mère qui est épuisée de véhiculer toute la famille.

Angélique voudrait passer le permis mais elle a échoué au code pour la cinquième fois. Il n'y a que le car scolaire dans sa commune. Elle dépend de son père qui n'est pas très enclin à faire le taxi : *Soit mon père il m'emmène, mais bon, c'est pas simple. [...] Des fois il a pas envie* (Angélique, 20 ans, CAP, rural à habitat dispersé)

Elisa qui vit dans un hameau éloigné du bourg fait régulièrement du stop car sa mère n'accepte pas facilement de la véhiculer.

Mais en sachant que ma mère elle voulait absolument m'emmener nulle part, pas le choix. Et après c'est pour le travail, c'est, du coup quand on cherche du travail, enfin déjà à côté de chez moi c'est impossible d'aller à un travail où on peut y aller à pied (...) Parce que c'est vraiment au bord d'une route avec 3 maisons. (...) C'est-à-dire que déjà le déplacement c'était pas possible parce que j'habitais en bordure de route. Quand je n'ai pas ma mère qui peut m'emmener, genre je peux pas bouger, ou alors je suis obligée de faire du stop (Elisa, 17 ans, bac, rural à habitat dispersé)

Antoine prend le bus ou sinon demande à une amie qui l'accompagne en voiture jusqu'aux Restos du cœur. Antoine ne vit pas très bien cette situation où il doit toujours demander de l'aide pour être véhiculé. Il fait alors des choix et décide de renoncer à se rendre au CMP de Montfort car cela l'obligerait à demander à nouveau de l'aide : *C'est à Montfort, et faut qu'on m'amène en voiture. Et là c'est encore pire, parce que c'est pas juste la personne faut qu'elle m'amène, faut qu'elle attende à l'extérieur que le rendez-vous se fasse, 30, 45 minutes, quoi. (...) Donc c'est en mode putain je suis une grosse merde, je suis en train de faire chier quelqu'un.*

Des « débrouilles » parfois à risque pour pallier le manque de ressources pour être mobile

Le type de commune de résidence (bourg ou maison isolée en campagne) est déterminant en termes de facilités de déplacements et d'accès aux services. Les jeunes ruraux qui habitent dans les petites villes du territoire comme Montfort sur Meu ou Bréal-Sous-Montfort peuvent accéder à pied ou à vélo à différents services mêmes s'ils.elles n'ont pas de voiture. C'est le cas par

exemple de Jordan qui se déplace à pied ou en vélo. De la même façon, Laura se rend à pied à ses rendez-vous : *« J'habite juste à côté du docteur, qui n'est pas loin. Et du coup, tout est un peu près, on va dire comme ça, je fais 10 minutes ».*

A l'inverse, certains jeunes se retrouvent à faire de longues marches à pied sur les routes de campagne pour aller voir des ami.es, pour se rendre aux Restos du cœur, etc. C'est le cas d'Angélique qui a marché deux heures et demie pour aller voir une amie dans une autre commune du territoire :

Enquêteur : Et, et comment, comment vous pouvez vous voir, du coup, comment vous faites pour vous voir [toi et ton amie] ? Comment tu bouges de Saint Uniac, toi ?

Angélique : Des fois je suis allée à pied.

Enquêteur : A pied ? Ah ça fait une trotte.

Angélique : Deux heures et demie.

(Angélique, 20 ans, CAP, rural à habitat dispersé)

Il arrive que les jeunes enquêtés se déplacent à vélo entre les communes mais cela se limite à un périmètre assez contraint. Par exemple Mathilde a eu des difficultés pour trouver son dernier stage car elle ne peut pas aller trop loin avec son vélo, surtout quand il faut rentrer le soir de nuit.

Sauf celui de la semaine prochaine, que j'ai pas trouvé. Parce que, j'ai pas réussi à trouver parce que c'était, c'est très compliqué, je peux pas faire, je peux pas aller partout non plus.(...) Par exemple, je peux pas aller sur Saint Méen parce que je suis en vélo.(...) Je peux pas, je peux pas faire cette route là, en me disant le soir, si je finis à 17 heures, par exemple, le temps que je rentre il fera nuit et tout ça. Je peux pas.

(Mathilde, 18 ans, sans diplôme, bourg rural)

Mathilde prend son vélo électrique pour se rendre à la mission locale de Montfort (25 min de trajet aller). Ce déplacement sur les routes de campagne sans voie cyclable est un effort pour elle. Elle exprime d'ailleurs en quoi c'est une preuve de sa motivation face à une conseillère avec qui cela ne s'est pas très bien passé pour une histoire de pièce manquante dans son dossier.

Elle m'avait envoyé balader, elle m'a dit oui mais, comment, j'ai jamais dit ça, je connais mieux mon travail que vous, on me parle mal, oui de toute façon vous êtes pas motivée. Je suis pas motivée alors, si je serais pas motivée je ferais pas tout ce trajet en vélo, déjà pour commencer, pour aller la voir, pour amener tous mes papiers.

(Mathilde, 18 ans, sans diplôme, bourg rural)

Cédric, qui n'a pas le permis, se déplace en trottinette électrique sur les routes de campagne pour se rendre sur ses lieux de travail et/ou de stage jusqu'à la survenue d'un accident qui l'oblige au moment de l'entretien à attendre plusieurs heures après ses rendez-vous pour être véhiculé par sa belle-mère.

Mélanie explique qu'elle se retrouve à devoir monter dans le coffre d'une voiture deux places quand leur amie la véhicule, elle et sa cousine, pour aller faire des courses : *Mais sinon, moi et elle on doit y aller, on fait appel à une amie à nous qui a une voiture 2 places. Et on se met dans le coffre, on essaie de faire comme on peut, en fait. On se débrouille avec les moyens du bord, y a pas d'autre choix. Faut bien qu'on fasse des courses et c'est ...* (Mélanie, 24 ans, bac, petite ville)

Des incapacités de mobilité liées à différentes peurs

Certains jeunes déploient un large éventail de connaissances et de compétences pour réussir à se déplacer malgré l'absence de permis et/ou de ressources. Clara connaît bien différentes applications et services qui lui permettent d'optimiser son choix de mode de déplacement (train, bus, covoiturage, transport à la demande...) selon les horaires et les disponibilités de ses parents : *A chaque fois, en fait, dès que je me déplace, je compare avec toutes les applications possibles.(...)La Star, SNCF, BlaBlaCar, BlaBla Daily. Y a aussi Ouestgo.* Clara se déplace aussi en covoiturage sur les grandes distances comme pour aller à Angers par exemple : *c'est du cas par cas pour chaque déplacement, quoi.* De même, malgré l'absence de ressources financières, Nicolas projette de partir avec sa copine à l'étranger en travaillant avec *work away* : *Et, le truc c'est que je me dis moi faut carrément que j'en profite, j'ai le Workaway. J'ai pas beaucoup de sous mais j'ai le Workaway. Donc je peux, je peux bouger. En soi, faut juste payer son billet d'aller, son billet de retour. Tu paies ton billet de retour si t'as envie, de toute façon.*

A l'inverse, **certains jeunes sont très peu mobiles et ont peur de se déplacer.** Par exemple, Clément appréhende beaucoup de sortir de chez lui car il craint de rencontrer des gens. Même passer devant la cour de récréation qui jouxte l'espace jeune est très difficile pour lui. Il ne va jamais faire des courses ou évite d'aller chez le médecin pour ne rencontrer personne. Quand il n'a vraiment pas le choix que de se déplacer pour un rendez-vous, il est capable de faire un immense détour pour éviter des lieux fréquentés.

Oui. Ah oui, ça c'est, c'est une de mes plus grandes peurs, c'est de rencontrer des inconnus, c'est ...'(...) Non. Même, je vous dis, même des fois quand, quand ma mère va faire des provisions, tout ça, j'y vais, des fois. Mais c'est rare. Je sors très très peu de chez moi. Vraiment, c'est peut-être une fois tous les 2, 3 mois, et encore. C'est vraiment exceptionnel.
(Clément, 25 ans, CAP, rural à habitat dispersé)

Mathilde ne se sent pas en difficulté de mobilité dans le sens où elle peut aller dans le centre de son bourg et qu'elle y trouve plein de choses (tabac, magasins). Par contre, elle a peur de prendre le train à cause d'une mauvaise expérience, elle n'aime pas aller à Rennes, elle a peur de Rennes : *Le bus je peux le prendre, mais le train je ne prends plus, parce que je me suis fait agresser à Rennes. Donc au jour d'aujourd'hui, ça m'intéresse plus de prendre le train. Parce que je me dis qu'au final, si même dans les trains on n'est même pas sécurisé. Donc, c'est pour ça que maintenant, si je prends le train, soit c'est avec mon copain, je le prends accompagnée, jamais toute seule. Parce que, non (Mathilde, 18 ans, sans diplôme, bourg rural)*

Camille ne souhaite pas passer son permis car elle a peur de conduire suite à la mort de son frère lors d'un accident de la route. De la même manière, Antoine a le permis de conduire mais il est angoissé à l'idée de conduire.

ANTOINE : *J'ai le permis.*

ENQUETEUR.TRICE : *Oui.*

ANTOINE : *Mais conduire c'était l'angoisse totale. Tout m'angoisse, de toute façon. Tout m'angoisse et du coup j'ai, de toute façon, même si actuellement ça m'angoissait pas, j'aurais pas les moyens pour conduire, en fait.*

ENQUETEUR.TRICE : *Oui.*

ANTOINE : *Parce que une voiture, essence, assurance, ça je pourrais pas. Donc, donc voilà.*

(Antoine, 29 ans, bac + 5, bourg rural)

Pauline parle aussi de sa peur de passer le permis : *J'aimerais bien avoir le permis, mais j'ai peur. La conduite, c'est quand même un truc qui fait peur. C'est une grosse responsabilité.* Julie appréhende également de conduire suite à un accident de la route qu'elle a vécu et qui a été le déclencheur de son arrêt de travail. Pour éviter de conduire, elle essaie de trouver du covoiturage ou des bus.

Des associations et des professionnel.les en soutien face aux difficultés de mobilité

Liliana fait appel à une personne de l'association d'aide aux migrant.es pour aller à ses rendez-vous à la PMI à Pacé, aux Restos du cœurs à Montfort, chez l'ASS à Pacé quand c'est trop compliqué ou loin avec le bus, pour aller à Paris pour des papiers : *Non, j'ai une accompagnatrice, qui m'accompagne. Elle vient me prendre, elle m'amène si j'ai des rendez-vous qui sont loin, et là où y a pas de bus, là où y a peut-être plus, j'ai, je peux trouver tout à Rennes. Comme on est à côté, elle vient me prendre.* Mais Liliana préfère prendre le bus quand cela est possible car elle n'aime pas déranger : *Oui, je prends le bus, parce que j'aime pas du tout déranger. Je prends le bus.* (Liliana, 25 ans, bac, petite ville)

Laura explique que les ASS du CDAS viennent à domicile : *parce que l'assistante de ma mère aussi, elle se déplace. Parce que, comme on n'a pas de voiture pour aller à Montfort, du coup c'est eux qui viennent.* (Laura, 19 ans, sans diplôme, petite ville)

Nicolas a accès à un scooter prêté par l'association Eureka : *c'était pour mes stages et tout ça. Donc eux ils m'ont bien aidé, ça coûte pas cher, je crois que c'était 24 euros par mois, l'emprunt du scooter. Pour tout problème de, parce que j'ai eu des problèmes mécaniques quand j'avais ce scooter là, en même temps il commençait à se faire vieux, pour le coup. C'était direct pris en charge, ils venaient en camion chez moi pour le réparer. (...) Donc ça c'était, eux ils étaient vraiment cools. (...) Donc ça c'était vraiment cool, pas cher, utile, vraiment très utile, et tout le monde était très gentil aussi, pour le coup.* (Nicolas, 18 ans, bac, rural à habitat très dispersé)

Des démarches supplémentaires pour pouvoir se déplacer

La nécessité de se déplacer oblige parfois les jeunes à devoir demander de l'aide à leurs proches pour être véhiculé.es ou encore pour aider à financer le carburant ce qui peut les placer dans des **relations de dépendance** qui ne leur conviennent pas toujours avec un sentiment plus ou moins fort de **culpabilité**.

L'obligation d'être mobile en milieu rural enjoint par ailleurs ces jeunes ruraux à devoir faire **des démarches supplémentaires**. C'est le cas de Louna à qui la mission locale lui propose de remplir un dossier pour faire une demande d'aide au financement du permis. Or Louna face au dossier qu'elle caractérise de complexe, finit par abandonner la démarche.

C'est en fonction des revenus. C'est tout un dossier. C'est très compliqué. Il faut les anciennes factures car j'avais déjà commencé des leçons à Laval. C'est un truc énorme. Je me suis sentie dépassée. Il fallait fournir des devis de plusieurs auto-écoles différentes ».

(...) Moi j'avais juste besoin d'un oui ou d'un non, et là tu me demandes 30 000 papiers (...) je ne me sentais pas prête (...) ça m'a pris la tête.
(Louna, 22 ans, bac, petite ville)

De même, afin d'obtenir un scooter de prêt via l'association eurêka, Camille et son compagnon avaient l'obligation de demander un justificatif pour la caution à l'ASS du CDAS.

Notre scooter à nous il est en panne. Donc, du coup ça a été un petit peu compliqué. Sauf que avec EUREKA Services ils ont pu, réussi à trouver une location de scooter. Et pour la caution, on a dû demander à notre assistante sociale qu'ils fassent un papier pour la caution.
(Camille, 29 ans, CAP, rural à habitat dispersé)

Marina, quant à elle, ayant de grandes difficultés financières a prévu de prendre rendez-vous avec l'assistante sociale référente RSA du CDAS pour lui demander une aide pour payer le carburant.

ENQUETEUR.TRICE : D'accord. Et la dame du RSA vous dites qu'elle vous a bien aidée parce que ... ?
MARINA : Elle m'a fait rencontrer, du coup, Eureka.
ENQUETEUR.TRICE : Ok.
MARINA : Pour la recherche d'emploi, pour qu'il soit plus adapté à mes problèmes familiaux et santé.
ENQUETEUR.TRICE : D'accord.
MARINA : Et, donc elle a aussi fait, comme mon conjoint il a un parcours un peu plus approfondi avec Pôle Emploi.
ENQUETEUR.TRICE : Ok.
MARINA : Et, là on doit aussi la revoir pour potentiellement des besoins pour l'essence.
(Marina, 29 ans, sans diplôme, bourg rural)

Des difficultés d'accès et de mobilité qui compliquent la mise en conformité avec les exigences des accompagnements

L'engagement dans un parcours d'insertion professionnelle dans le cadre d'un accompagnement par la mission locale ou par France Travail exige de réaliser des stages et/ou des activités. Or, les **difficultés d'accès aux lieux de stage** peuvent limiter les jeunes dans leur aspirations et motivations. Après avoir vécu deux mois « de galère » pour aller faire des missions d'Interim, Cédric se demande comment il va pouvoir faire pour aller sur ses lieux de stage.

Parce que les missions étaient à droite à gauche, donc du coup pour y aller c'était vraiment galère. Donc c'est ça aussi, du coup, qui va être la partie la plus compliquée, et que j'en reviens encore, le transport. Ça c'est, c'est inévitable, quoi. Quand on n'a pas de véhicule c'est hyper compliqué de se transporter. Surtout que, en plus, sachant que là il va falloir des stages.
(Cédric, 20 ans, sans diplôme, bourg rural)

L'absence de permis de conduire bloque Clara dans son projet de reprise d'étude. Elle renonce à réaliser certains stages à cause de l'absence de permis : *J'ai eu l'opportunité [de faire des stages], mais comme j'ai pas le permis je peux pas me déplacer.* Elle explique que l'absence de permis la freine pour trouver un emploi malgré son expérience professionnelle : *Ça me freine pour*

trouver un emploi, pour pouvoir me déplacer comme je veux, si je veux sortir, si je veux faire des courses. Enfin je, je suis totalement dépendante en termes de déplacement, quoi. Même si je veux aller me promener, je peux pas. Et, oui, je dépends totalement de mes parents.

Les difficultés de déplacement limitent les choix des jeunes ruraux en termes de stages. Elisa explique qu'elle a renoncé à faire un stage à Rennes : *Ma mère peut pas m'emmener tout le temps, partout. Ma mère elle pouvait m'emmener au Mac Do, mais si le Mac Do me prenait pas, je pouvais pas faire autrement, quoi. Et, du coup, c'est compliqué en fait. Et puis même, y a pas forcément tous les secteurs d'activités. Parce que moi je sais que si je voulais faire un stage en photographie, j'étais obligée de venir sur Rennes. (Elisa, 17 ans, bac, rural à habitat dispersé)*

Par ailleurs, Elisa décide d'interrompre la formation Prisme du fait, en partie, de difficultés de déplacement pour s'y rendre. On observe dans les raisons de cette rupture que **la difficulté de déplacement vient se cumuler avec d'autres facteurs** comme, ici, le scepticisme d'Elisa au sujet de l'utilité de cette formation : *Donc du coup, pour les déplacements c'était compliqué. Et puis même, genre, il faut que je travaille et j'ai besoin d'argent plus vite que ... Oui, c'est ça en fait, j'ai besoin d'argent plus tôt, en fait. Et si je continue la formation ça ne va pas m'aider du tout.*

Charlyne explique que les problèmes de mobilité rendent difficile la réalisation des 15h activités demandées dans le cadre du CEJ ce qui provoque des tensions avec sa conseillère. Par exemple, elle n'a pas accès facilement à une salle de sport. Elle trouve que ces exigences du dispositif ne sont pas adaptées aux conditions de vie des jeunes ruraux : *On te met la pression pour vraiment que tu fasses des trucs, et puis on, et puis, je sais pas, tout ça à faire c'est énorme. Enfin, 15 à 20 heures par semaine (...) En tout cas dans ma campagne, je peux pas me permettre d'aller à Rennes tous les jours, etc., quoi, pour faire des démarches. Et puis en campagne, malheureusement les bus ils vont pas de telle campagne à telle campagne. (...) Donc, je peux même pas aller juste dans une campagne à côté tous les jours, et puis faire ce que j'ai à faire et puis revenir, quoi. (...) Mais là pareil, le sport moi ça me dérangerait pas, mais trouvez-moi une salle de sport (Charlyne, 24 ans, bac, bourg rural).*

Eloignement spatial et renoncement aux soins, aux loisirs et aux ami.es

Les expériences de vie racontées par les jeunes ruraux que nous avons rencontrés donnent à voir dans quelles mesures **l'éloignement spatial peut représenter un facteur de renoncement aux soins, aux loisirs ou même aux ami.es**, ce qui par voie de conséquence peut venir contribuer, dans certaines situations, au sentiment de mal-être.

Le manque de services de soins en santé mentale à proximité est régulièrement nommé par les jeunes enquêtés. Nicolas a renoncé à des séances gratuites de psychologue car cela était trop éloigné géographiquement : *Il m'a proposé, y a moyen d'avoir, par an, 5 rendez-vous, oui c'est ça, 5 rendez-vous gratuits chez des psys par exemple. Mais du coup, le truc c'est que c'est ça, c'est des psys qui ont accepté de faire ça, donc qui acceptent de donner des rendez-vous gratuits, et du coup y en a un, sauf qu'il faut aller je sais plus où, c'est presque à Dinan, quoi. (...) Et je peux pas aller aussi loin pour un rendez-vous de psy. (Nicolas, 18 ans, bac, rural à habitat très dispersé)*

Les difficultés de mobilité empêchent les jeunes d'aller voir leurs ami.es ou aussi de faire des activités qui pourraient leur faire du bien. C'est le cas de Pauline qui aimerait aller voir plus souvent son poney mais qui ne peut pas en l'absence de permis et de voiture : *du coup je vois rarement mon poney. C'est compliqué, parce que mon poney me permet aussi de, d'oublier tout et me focaliser sur lui que sur mes problèmes. Florian raconte qu'il voit moins ses amis depuis*

qu'il est revenu chez sa mère : *"Ils sont tous sur Rennes (mes amis), du coup. Vu que je suis pas véhiculé, je les vois un peu moins en ce moment, quoi* ». Antoine raconte qu'il ne peut plus voir ses amis car il n'y a pas de bus en fin de journée : *Et, typiquement je peux pas aller, je peux pas aller faire des trucs en fin de journée, en soirée sur Rennes, parce qu'y a pas de bus. (...) Du coup je peux pas trop aller sur Rennes faire des trucs le soir, avec des gens que je connais. (...) Comme c'est trop la galère, je me suis dit à moi-même je, je fais pas."*

Angélique explique aussi qu'elle ne fait pas d'activités sportives ou culturelles du fait qu'il faudrait à nouveau demander à son père de la véhiculer : *Non, c'est toujours le problème que mon père va pas me déposer tout le temps*. On observe chez Clara que malgré ses compétences de mobilité pour se rendre à ses rendez-vous, elle se retrouve bloquée en terme d'accès à l'emploi et aussi en termes de sorties. Elle n'ose pas demander tout le temps de l'aide à ses parents pour être véhiculée et se sent isolée, loin de tout.

Ainsi, l'enquête montre l'importance des ressources sociales pour pouvoir être mobile (pour se faire véhiculer par un parent, un proche, etc.) avec le "cout relationnel" que cela représente en terme de demande d'aide, de culpabilité, de sentiment de redevabilité etc. Par ailleurs, être mobile suppose des demandes d'aide et des démarches supplémentaires (pour financer le permis ou carburant, pour être véhiculé, pour programmer transport à la demande, pour avoir un scooter de prêt...). La question de la mobilité est essentielle - même si elle paraît évidente, il est important de bien l'analyser car elle est déterminante dans de nombreux parcours de jeunes (avoir le permis et une voiture changent complètement l'expérience de ces jeunes). Or l'enquête confirme l'existence d'un fort déterminisme social en terme d'accès au permis et à la voiture.

Des processus cumulatifs et des risques inégaux d'isolement socio-spatial

L'enquête nous a conduit à rencontrer **une part importante de jeunes souffrant d'un manque de liens sociaux**. Ces **situations d'isolement** sont le résultat de plusieurs causes (relégation sociale, mobilité résidentielle, charge de famille, manque de ressources économiques...), agissant souvent de façon cumulative. Pour ces jeunes, le recours aux services du territoire, quels qu'ils soient et quelle que soit leur vocation initiale, peut jouer un rôle essentiel au regard de leur capacité à sortir de l'isolement, créer des liens interpersonnels, avec les intervenants eux-mêmes mais aussi avec des pairs.

Des situations de relégation sociale

Certains jeunes vivent une mise à l'écart qui est en fait celle de leur famille et qui a participé leur propre retrait du monde social local. Clément explique ainsi qu'il n'est pas le seul dans la famille à avoir peur des autres. Il est le cadet de la famille. Il a 1 grande sœur et quatre grands frères, qui sont eux-aussi partis assez tardivement de la maison. Il indique que sa mère comme ses frères et sœurs craignent l'extérieur, précisant qu'un seul de ses frères travaille et a le permis de conduire. A part ce frère, seule sa mère a le permis de conduire dans la famille et c'est elle qui fait le taxi pour tous ses enfants, qui vivent dans des communes plus ou moins éloignées. Les parents de Clément se sont installés une dizaine d'années plus tôt dans la commune. Ses parents se sont rencontrés en Charentes où ils ont vécu quelques années puis se sont installés dans une petite commune du nord de l'Ille-Vilaine. Les parents de Clément déménagent ensuite dans la commune rurale où ils résident actuellement pour se rapprocher du lycée de celui-ci lorsqu'il prépare son CAP. Ils souhaitaient également quitter la commune où ils vivaient précédemment et où ils se sentaient très mal vus, notamment par le maire dont ils estimaient qu'il avait tendance à les accuser de tous les maux. Clément m'explique que sa famille a toujours été isolée et mal perçue, notamment parce que c'était une famille nombreuse et du fait des problèmes d'un de ses frères, alcoolique, qui pouvait être violent quand il avait bu.

Là-bas on n'était pas très apprécié, on va dire [...] Si on serait pas partis, de toute façon le maire, vu qu'il nous appréciait pas, il aurait fallu qu'on parte dans tous les cas. [...] Dès qu'y avait quelque chose, de toute façon, c'était, c'était nous, ça pouvait pas être quelqu'un d'autre, c'était forcément nous. [...] Comme on était dans un lotissement et qu'on était famille nombreuse, aussi, ça plaisait pas trop aux... là-bas. [...] Déjà j'ai un frère qui, qui a un problème d'addiction, d'alcool. Et puis il est violent, quand il boit. [...] Comme mon frère buvait et que, c'était comme ça. Voilà. Et puis comme nos voisins nous défendaient pas trop, alors... On n'était pas trop appréciés. (Clément, 25 ans, titulaire d'un CAP cuisine)

Il indique que ses parents se plaisent désormais bien dans leur commune actuelle de résidence. Ils ont une maison à la sortie du bourg où ils sont tranquilles. Ils ne fréquentent personne et personne ne les embête. Les parents de Clément, aujourd'hui retraités, appartiennent aux fractions fragilisées des classes populaires. Tous les deux sont titulaires d'un certificat d'étude ; le père de Clément a également un CAP et a exercé comme plombier jusqu'à ses 48 ans mais il a été gravement blessé il y a une vingtaine d'années et a dû arrêter de travailler. La mère de Clément a élevé ses enfants tout en faisant quelques travaux ponctuels. L'isolement de la famille de Clément renvoie ainsi au phénomène de marginalisation des fractions précaires des classes populaires souvent perçues négativement et stigmatisées du fait de représentations sociales dévalorisantes, telles que la paresse, l'ignorance ou la dépendance aux aides sociales (Misset & Siblot, 2019). En milieu rural où l'interconnaissance est très forte et où les enjeux de respectabilité et de réputation sont très importants dans la constitution d'un capital social, les plus démunis

sont tenus à distance par les membres des fractions stables des milieux populaires qui sont au cœur de la sociabilité locale (Coquard, 2019).

Le rôle des trajectoires résidentielles

La trajectoire résidentielle, et notamment l'arrivée tardive dans le territoire, après la fin de la scolarité secondaire notamment, **contribue également au mécanisme d'isolement**, en rompant les réseaux sociaux existants et en rendant difficile l'établissement de nouveaux liens. Nous avons ainsi rencontré plusieurs jeunes que nous avons qualifiés d'allochtones lorsqu'ils étaient arrivés dans le territoire après la fin du collège, considérant cette première période de la scolarité comme une phase particulièrement importante pour établir un réseau amical au niveau local. En effet, comme le montre Yaëlle Amsellem-Mainguy, « *la fréquentation de l'école primaire et du collège, dans de petits établissements, souvent avec les mêmes camarades de classe tout au long de la scolarité, fonde une expérience commune et participe à construire une appartenance au territoire avant l'éclatement des parcours en fin de collège, au moment de l'orientation scolaire, des « choix » d'orientation puis des « choix » professionnels* » (Amsellem-Mainguy, 2021, p. 101).

Ainsi Florian, 25 ans, fils unique, a été placé en famille d'accueil, puis en foyer et enfin en appartement autonome entre 12 et 19 ans dans une ville. Il fait sa scolarité, du collège au lycée, dans cette ville et y construit son groupe d'amis. A l'âge de 19 ans, l'aide sociale à l'enfance met fin à son accompagnement et il doit retourner vivre chez ses parents, dans sa commune d'origine. Bien qu'il ait été scolarisé durant tout la période du primaire dans cette commune, il n'y a pas conservé de relations.

Florian : je connais personne [dans la commune où il réside]. C'est ça qu'est compliqué. Et je dirais qu'à partir du collège, c'est... j'ai fait toute ma scolarité au collège et lycée, là-bas.

Interviewer : Et à l'école primaire, vous étiez ?

Florian : J'étais sur [commune de résidence], mais je suis pas resté en contact. Donc ça fait plusieurs années

(Florian, 25 ans, bac, bourg rural)

Il n'a pas noué de nouvelles relations dans sa commune et préfère rester en contact avec ses amis, bien qu'il les voie moins souvent.

Florian : Je suis pas très sociable. Enfin, j'ai mes potes, avec qui, enfin que je connais depuis le collège et le lycée. Mais sinon, en dehors de ça, je suis pas doué pour nouer des liens. [...]

Interviewer : Vous vous voyez souvent ?

Florian : Régulièrement, oui. Enfin, on va dire tous les 15 jours. [...] C'est compliqué vu que je suis sur [commune actuelle de résidence]. Avant je les voyais tous les jours, quasi. Et puis vu que j'avais mon appart, aussi. [...] Vu que je suis pas véhiculé, je les vois un peu moins en ce moment, quoi

(Florian, 25 ans, bac, bourg rural)

Cet éloignement de son réseau amical a été particulièrement difficile à vivre pour Florian qui avait réussi à construire des liens sociaux solides au sein de son groupe de pairs. Pendant un an après son retour dans sa commune d'origine, il fait des allers-retours quotidiens pour terminer un diplôme universitaire, puis il travaille pendant deux ans dans les espaces verts à Euréka Emplois

Services, une entreprise de réinsertion proche de chez lui. Cette expérience ne lui permet cependant pas d'établir un nouveau réseau amical, ses collègues appartenant à une autre génération et n'ayant pas la même « mentalité » :

Interviewer : Vous avez rencontré du monde, un peu, à Euréka ?

Florian : Oui. Enfin des gens plus vieux que moi, donc... J'étais le plus jeune, je crois. Donc c'était pas vraiment les mêmes mentalités, donc...

Interviewer : Oui, c'était des, des gens de quel âge, à peu près, que ... ?

Florian : 30-50.

(Florian, 25 ans, bac, bourg rural)

Florian, sans emploi au moment de l'entretien, vit avec sa mère, handicapée et séparée de son père, dont il s'occupe seul.

Nous avons également rencontré plusieurs jeunes dont le réseau d'amis initial a été délité suite à des périodes de scolarité dans des lycées et dans des MFR (Maisons Familiales Rurales) éloignés de leur lieu de résidence. Quand ces jeunes reviennent chez eux/elles après le lycée, suite à l'arrêt de leurs études, ils/elles se retrouvent souvent avec un réseau amical très dispersé géographiquement.

Par ailleurs, plusieurs jeunes (et leurs parents) rencontrés pendant l'enquête ont vécu de **nombreux déménagements en lien avec la précarité de leur existence** et des tensions que cela engendre. Les personnes se déplacent pour fuir des situations difficiles, parfois de violences. Elles recherchent des refuges, des endroits où la vie serait plus facile. Ainsi Mélanie, victime de harcèlement de son ex conjoint violent, fuit la grande ville située à l'Est de la France (à 600 km de Rennes) pour venir se réfugier chez une amie sur le territoire de Brocéliande. Ainsi les services qui l'accompagnent se retrouvent dispatchés entre ces deux endroits.

La mobilité résidentielle peut ainsi contribuer à l'invisibilisation (subie ou souhaitée) de certains jeunes. C'est le cas d'Elisa, originaire du Nord de la France, ayant déménagé plusieurs fois avec sa mère, et accompagnée dans le cadre d'une formation PRISME, qui habite soit chez sa mère sur le territoire de Brocéliande, soit chez son père dans le Sud de la France, soit chez des amis à Rennes. Concernée par une information préoccupante qu'elle trouve totalement injustifiée, elle part vivre chez son père pour échapper aux services sociaux.

De la même manière Marina a vécu de fréquents déménagements liés à des conflits de voisinage, des impayés, des tensions avec les services sociaux. Ayant elle-même été placée enfant, ses propres enfants ont fait et font de nouveau l'objet de mesures en assistance éducative. Les déménagements sont explicitement posés comme un moyen de mettre à distance l'intrusion des services éducatifs.

En fait j'ai déjà fait des, des déménagements réguliers, parce que j'avais pas le choix en fait. A un moment donné j'étais dans un logement où j'étais harcelée. Et, par mon propriétaire, donc, qui habitait juste derrière. (...) Mais j'avais toujours le contrat de location, et pendant 6 mois j'ai pas vécu dedans, parce qu'il venait sonner tous les matins, aux heures de sieste de mon fils, j'avais déjà un enfant. Et, du coup je suis partie, et je faisais que déménager, en fait. Et du coup j'ai demandé de l'aide, parce que faire que déménager c'est pas bien. Et du coup, en fait, j'ai fait 9 adresses différentes pour être logée un peu partout, on m'a mis les services sociaux en situation préoccupante pour mon fils. Parce que je déménageais trop. Alors que, enfin, mon fils il avait un toit, justement, donc je vois pas à quel moment on vient me juger parce que je change trop de toit. (...) Oui, voilà, c'est ça. On a commencé à trop

me casser les pieds, du coup je suis partie et, parce que je savais que la vie était moins chère ici.

(Marina, 29 ans, sans diplôme, bourg rural)

Des expériences d'isolement particulièrement difficiles pour les jeunes mères

Par ailleurs, comme le laisse percevoir l'exemple de Florian, l'isolement lié aux trajectoires résidentielles des allochtones est amplifié pour ceux, et surtout celles, qui sont chargées de famille, ou dans un rôle d'aidante. C'est ce que montre l'exemple de Laura, 19 ans et mère d'un enfant de deux ans et demi, qui a déménagé de la région parisienne cinq ans plus tôt avec sa mère, sans emploi, vivant du RSA. Ce déménagement a entraîné une rupture avec ses réseaux sociaux existants, notamment ses amis et sa famille en région parisienne :

Au début, c'est vrai que c'était un peu compliqué parce que j'aimais pas trop ici. Je me suis dit on se retrouve tout seul ici, y a pas d'amis, on n'a pas... on connaît personne, ça va devenir plus compliqué.(...) J'ai eu des amis. On avait de la famille aussi là-bas [en région parisienne]. En fait, les sœurs de ma mère elles sont là-bas.

(Laura, 19 ans, sans diplôme, petite ville)

L'arrivée tardive dans le territoire, après la fin de la scolarité, rend plus difficile l'établissement de nouveaux liens sociaux. Contrairement à son petit frère, âgé de 11 ans et scolarisé au collège, Laura n'a pas l'opportunité de se faire des amis.

Parce que ici on connaît pas beaucoup. Du coup je, on avait repéré un peu les gens, tout ça, mais pas vraiment des copines, quoi.

(Laura, 19 ans, sans diplôme, petite ville)

Elle travaille pendant six mois dans des services périscolaires mais sa mère tombe malade et ne peut plus garder son fils et elle doit mettre fin à son contrat. Bien qu'elle se soit bien entendue avec l'équipe, ses collègues sont plus âgés qu'elle et cette courte expérience ne lui donne pas non plus l'occasion d'établir des relations d'amicales.

J'ai rencontré du monde, oui. On apprenait à travailler en équipe, avec les gens, tout ça. [...] J'ai pas pu garder des contacts, mais des fois, quand on passe par là-bas, on se fait des coucous, on se voit quelquefois. [...] En plus c'était pas des gens de mon âge, c'était... [...] Après, ils étaient sympas. Mais, bon, c'était pas du tout... on pouvait pas se raconter toutes les choses d'amis, quoi.

(Laura, 19 ans, sans diplôme, petite ville)

De plus, le déménagement dans une nouvelle région, loin des réseaux de soutien existants, peut accentuer l'isolement géographique et social. Laura et sa mère se sont ainsi retrouvées isolées dans un environnement qu'elles ne connaissaient pas et leur isolement est renforcé par le manque de ressources et de soutien dans leur nouveau territoire de vie. Laura doit ainsi s'occuper seule de son enfant et des tâches quotidiennes de la maison, sa mère étant malade. Ses sorties sont limitées aux rendez-vous médicaux, aux courses et aux démarches administratives. Elle explique que cela ne lui laisse pas le temps de faire autre chose, ni même d'entretenir des liens à distance sur les réseaux sociaux.

Parce que j'ai quand même beaucoup de démarches à faire, et j'ai un petit gosse, du coup il faut que, je prends les choses maintenant plus au sérieux que internet et le téléphone. Du coup, bon, faut que je laisse ma vie de, un peu de côté, avec les amis, et que je m'occupe un peu plus des choses un peu plus importantes. [...] J'avais Facebook, tout ça, mais je reste pas trop sur... j'y vais pas trop dans les réseaux sociaux.
(Laura, 19 ans, sans diplôme, petite ville)

Elle souffre de la solitude et rêve rencontrer quelqu'un pour être en couple et avoir un père pour son fils.

Je me dis mais c'est pas la vie que je voulais, en fait, c'est pas ça. Et des fois je me dis c'est peut-être mieux comme ça, ou peut-être que la vie est encore longue et peut-être, peut-être que je retrouverai ma place, peut-être, un peu plus tard. [...] C'est déjà de trouver un père pour mon petit. C'est déjà ça. Et je suis sûre qu'à deux on peut arriver à faire mieux. Parce que tout seul c'est pas bien là, c'est pas bien d'être seul en fait dans un monde. C'est pas bien d'être seul. C'est pas bien. [...] Je sais que ma mère elle est là, elle dit tu peux compter sur moi. Mais bon, on peut pas toujours dire tout à une mère. Comme à quelqu'un de plus intime avec nous, par exemple. Comme à son petit ami, on peut pas toujours dire tout à une mère.
(Laura, 19 ans, sans diplôme, petite ville)

L'exemple de Laura montre à quel point l'inscription dans des réseaux locaux est cruciale pour les femmes de milieux populaires, particulièrement dans le monde rural où les services publics peuvent être plus rares et dispersés. Ainsi l'offre réduite et les difficultés d'accès à des modes de garde ont une incidence importante sur l'accès à l'emploi et la sociabilité des jeunes mères, notamment lorsqu'elles ne peuvent pas d'appuyer sur les aides informelles et la solidarité interpersonnelle (dans la famille et le voisinage).

Parmi les jeunes mères isolées, Camille vit avec son compagnon chez le père de ce dernier. Elle a elle-même une trajectoire résidentielle assez dense, ayant été placée en famille d'accueil à l'âge de 17 ans, puis en foyer de jeunes travailleurs. Mère d'un premier enfant à l'âge de 18 ans, elle habite et travaille « au noir » dans différentes villes du Centre avant de déménager en Bretagne. On comprend au fur et à mesure de l'entretien qu'elle a très peu de relations sociales. Elle s'occupe de son bébé toute la journée et explique qu'elle et son compagnon préfèrent ne pas nouer de contacts suite à des expériences relationnelles négatives.

Ici on côtoie personne. On est trop déçu des gens, donc ...Je fais plus confiance aux gens. C'est plus simple.
(Camille, 29 ans, CAP, rural à habitat dispersé)

Au sujet du rôle d'aidante qu'endossent fréquemment les jeunes femmes issues des catégories populaires en milieu rural (Agnoux 2022), nous retrouvons aussi Clara qui décide de renoncer à sa prise de poste en tant qu'aide-soignante pour aider son grand-père pendant l'hospitalisation de sa grand-mère. Cette situation a contribué à l'éloigner de son objectif de retrouver rapidement un emploi :

CLARA : Oui. Après une démission parce que justement je voulais me rapprocher de chez mes parents, et puis même sur Angers, je travaillais de nuit, c'était fatigant, j'avais travaillé 4 ans. J'avais besoin de changer d'air, d'établissement. Et j'avais postulé pour, pour le CHU,

j'avais eu l'entretien, ça s'est très bien passé. J'avais juste à donner mes papiers pour commencer à travailler dans le mois qui suivait. Et malheureusement ma grand-mère a chuté, sauf que ...

ENQUETEUR.TRICE : Ok.

CLARA : Mes grands parents habitaient à l'époque encore chez eux, ils avaient aucune aide, enfin ils avaient aucune aide extérieure. Et du coup mon grand-père ne peut pas se gérer tout seul, donc du coup j'ai dû aider mon grand-père pendant que ma grand-mère était à l'hôpital.

(...)

CLARA : Parce que ma mère elle travaille, sa sœur aussi. Enfin, là c'est vraiment tombé pile poil une semaine avant le jour où je parlais de mon travail, quoi. Donc j'ai vu que ma mère gérait mon grand-père, pendant une semaine, à côté elle travaillait aussi, c'était clairement pas possible pour elle, quoi.

ENQUETEUR.TRICE : Oui. Tu t'es dit il faut que, que je sois là pour aider. C'est ça ?

CLARA : C'est ça.

(Clara, 26 ans, bac, rural à habitat très dispersé)

Le rôle essentiel des intervenants sociaux pour compenser l'absence de capital d'autochtonie

C'est le cas par exemple de Liliana, 25 ans, Albanaise, arrivée en France en 2019. Elle vit depuis un an sur le territoire avec ses deux enfants âgés de 12 ans et 2 ans avec lesquels elle partage une petite chambre dans une maison prêtée par une association d'aide aux exilé.es avec trois autres familles. Liliana sort très peu ; du fait de sa situation administrative, elle ne peut pas travailler, ce dont elle souffre beaucoup.

Ma journée ça se passe comme ça. Parce que je sors pas, j'ai pas un petit boulot, j'ai pas un petit travail, que j'ai pas pour, non. [...] je suis à la maison, je m'ennuie, j'ai pas le choix, voilà. [...] Parce que au moment où on veut travailler, on peut pas travailler parce que on est bloqué par des... on n'a pas les papiers, on peut pas travailler [...] Ça fait déjà au moins 4 ans que je suis là, je travaille pas, je m'ennuie. [...] Parce que je pense que je, j'ai de la force, j'ai de la motivation pour travailler, mais rien. Et puis je reste à la maison, quand y a pas le choix. [...] Je suis jeune mais je reste à la maison comme si j'ai l'âge de la retraite. Ça me dérange.

(Liliana, 25 ans, bac, petite ville)

Liliana a peu de relations à part avec quelques personnes au sein de sa colocation et quelques intervenantes sociales. Elle a notamment une relation privilégiée avec une bénévole de l'association d'aide aux exilés qu'elle voit toutes les semaines. Elle est également accompagnée par une assistante sociale et par la PMI. Liliana exprime une grande reconnaissance envers ces intervenantes, les considérant comme des personnes de confiance avec qui elle peut discuter de sa vie et de ses besoins : « *Parce que ils sont des proches, c'est des gens où je pense que quand je parle, ils arrivent à m'écouter* ». C'est le soutien émotionnel, l'impression d'être écoutée et comprise, qui sont valorisés par Liliana dans sa relation avec ces intervenantes, bien plus que l'aide dans les soins à apporter à son bébé. Comprenant l'épuisement émotionnel de Liliana, son besoin de souffler et d'avoir une activité, les professionnelles appuient sa demande de place en crèche et lui permettent d'avoir un temps d'accueil de 13h à 16h pour son bébé.

*Maintenant on a trouvé une place à la, à la crèche [...] Il y va vers 13 heures jusqu'à 16 heures, je le prends pour faire... ça fait déjà deux semaines qu'il a commencé à fréquenter là. [...] ça me fait... Oui. Ça permet de souffler un peu. [...] Depuis qu'il avait, après 9 mois, j'ai fait la demande. [...] J'ai parlé avec mon assistante sociale, elle a vu que j'étais tellement énervée, parce que il faisait que crier, crier. [...] Avec tout ce qu'on est en train de vivre, mon assistante aussi elle a appuyé dans la demande. La directrice aussi elle a fait la même demande, et voilà. J'avais un peu de soutien de, des, des accompagnateurs aussi de M. [son bébé], à la PMI, qui m'ont appuyé aussi, ils voyaient comment il se comportait.
(Liliana, 25 ans, bac, petite ville)*

Des jeunes inégalement dépendants du capital d'autochtonie

Notre enquête nous a toutefois permis de saisir à quel point **les jeunes étaient inégalement vulnérables face au risque d'isolement** lié à une trajectoire de mobilité résidentielle notamment. C'est ce que souligne l'exemple de Julie, 24 ans, originaire de Normandie. Elle a déménagé en Bretagne pour réaliser son master, son compagnon terminant également ses études dans la région. Après l'obtention de son concours d'infirmière, elle est affectée dans une commune située entre Rennes et Saint-Brieuc. Elle et son conjoint louent alors une maison dans une petite commune rurale du Pays de Brocéliande, à mi-chemin entre leurs deux lieux de travail. Julie est en arrêt de travail au moment de l'entretien du fait d'un surmenage durant sa première année d'exercice. Elle a entamé un parcours de reconversion professionnelle avec l'appui de la mission locale qui lui propose de participer à des balades déconnectées et des ateliers d'art-thérapie. Julie indique que cela lui a fait du bien de rencontrer du monde via cet atelier car elle ne voit pas grand monde dans la journée depuis qu'elle est en arrêt. Elle a cependant rejoint une équipe de foot féminin, ce qui lui a permis de rencontrer des gens dans sa nouvelle commune et de s'intégrer dans la communauté locale :

*Je fais du rugby aussi, ici. Y a du rugby féminin ici, j'ai de la chance que ce soit un petit village où y en ait. Et, du coup j'avais, j'ai quand même des attaches avec les filles du rugby. [...] J'ai rencontré les filles du rugby, et leur copain, voilà. Ou des fois des amis à elles. Parce que certaines pièces rajoutées se rajoutent, et voilà. (...) C'est que la journée, par exemple, j'ai pas grand-chose à faire, mais par contre le soir, si je veux, je sais que je peux retrouver des amis au bar, ou que je peux aller au rugby quand j'ai rugby, enfin voilà, y a... Mais la journée, c'est un peu plus mort parce que tout le monde travaille.
(Julie, 24 ans, bac+5, bourg rural)*

Bien qu'elle ne les connaisse que depuis un an, Julie a réussi à créer des liens avec ses coéquipières de rugby. Même si ces relations ne sont pas aussi profondes que celles qu'elle a avec ses amies d'enfance et que les affinités varient selon les personnes, Julie n'est pas isolée.

C'est déjà un petit groupe, c'est déjà un bon petit groupe en fait, ça fait une dizaine de personnes, à peu près. [...] Mais, après, on s'attache pas à tout le monde, bien sûr... Parce que on n'a pas tous les mêmes, les mêmes caractères, etc., et puis on n'a pas tous le même âge non plus. Dans le foot, comme du coup à partir de 18 ans, on est dans les seniors, on est, y a même des jeunes filles qu'ont 16 ans dans le groupe, on est de 16 à, je crois que la plus âgée elle doit avoir 40, 45. [...] Mais, mais on s'entend toutes bien, après, mais y a des liens plus ou moins avec certaines, et tout. On va dire que j'ai créé des liens vraiment avec deux personnes ici même, quoi. Plus, avec des, des affinités plus proches, quoi, que les

autres. [...]. C'est pas des affinités, je sais pas, comme mes meilleures amies que j'ai eues plus petite, c'est pas la même chose, quoi.
(Julie, 24 ans, bac+5, bourg rural)

D'ailleurs, bien qu'à distance, Julie se sent proche de sa famille qui la soutient, notamment de sa mère, qui l'aide souvent à distance pour des démarches administratives :

Après, quand j'ai besoin d'aide, souvent j'appelle ma maman. [...] Ma maman peut-être sûrement, parce que ma maman elle, on est très proches et, et je pense que si elle pouvait me voir tous les jours et sonner à ma porte tous les jours ça lui ferait très plaisir.
(Julie, 24 ans, bac+5, bourg rural)

Elle entretient également des liens avec ses deux amies de master, même si elle ne se voient pas beaucoup, et elle est restée en contact avec ses amies d'enfance restées en Normandie : « J'essaie de les [mes amies d'enfance] convaincre de monter, mais ça marche pas. »

On comprend ici que Julie, bien qu'elle souffre d'un manque de sociabilité quotidienne du fait de son absence d'activité professionnelle et de l'éloignement de son réseau social initial, parvient, contrairement à Laura ou Liliana, à compenser ce risque d'isolement en s'inscrivant dans d'autres activités qui lui offrent de nouvelles opportunités de nouer des liens. Ses ressources, à la fois économiques et culturelles, lui permettent de participer à des activités sociales plus riches d'interactions sociales et élargissent son réseau social. En plus du club de rugby de sa commune, Julie prend d'ailleurs également des cours de danse, une fois par semaine, à Rennes, auxquels elle se rend en voiture.

Sinon ça m'arrive très souvent de prendre la voiture, très honnêtement, parce que ici, pour aller à Rennes ou autre c'est plus pratique. [...] Après je vais, tous les lundis je suis à Rennes parce que j'ai une activité sportive le midi là-bas. [...] A Rennes, le lundi midi, oui, je fais de la danse.
(Julie, 24 ans, bac+5, bourg rural)

Robert Putnam montre ainsi que les personnes ayant un **statut socio-économique plus élevé** sont aussi **plus susceptibles de participer à des activités communautaires et associatives** leur permettant de rencontrer des personnes de divers horizons et d'enrichir leurs liens sociaux (Putnam, 2001). Les ressources économiques et culturelles dont dispose Julie lui permettent également d'entretenir plus facilement son réseau social antérieur ; elle peut ainsi se rendre à Rennes facilement pour retrouver ses amies rencontrées en master ou retourner dans sa région d'origine pendant les périodes de congé pour voir sa famille et ses amies d'enfance.

CONCLUSION

Les jeunes ruraux que nous avons rencontrés pendant cette recherche étaient invités à s'exprimer au sujet des services d'aide¹⁰ dont ils.elles ont connaissance et/ou avec lesquels ils.elles ont pu être amené.es à être en contact dans des moments de questionnements ou de difficultés. Ils.elles nous ont raconté les différentes circonstances et expériences qu'ils.elles ont vécu dans le cadre de ces rencontres avec les professionnel.les de ces structures. Selon les moments de vie et les types de difficultés rencontrées, les **motifs de rencontre** avec les services peuvent être de nature très différente allant du soutien au projet de formation, de recherche d'emploi, de logement à la demande d'aide pour l'alimentation, l'hébergement ou la mobilité, etc. La typologie des motifs de rencontre montre que les jeunes arrivent jusqu'aux services avec une idée plus ou moins précise de ce qu'ils vont exposer ou éventuellement demander tout en ayant une **connaissance souvent approximative des droits** auxquels ils.elles peuvent prétendre. Ainsi, ces rencontres avec les services sont vécues de manière plus ou moins **obligatoire**, sous la pression sociale et/ou familiale ou dans le cadre d'une demande de prestation sociale ; ou **exploratoire** quand il s'agit de présenter un projet ou d'exposer un problème sans disposer d'informations précises sur l'issue de la rencontre.

Les **représentations** des jeunes au sujet des services d'aide sont majoritairement nourries de leur expérience personnelle ou de l'expérience de leurs proches. Parfois les discours font l'amalgame en les différents types de services d'aide ; parfois, les représentations sont spécifiques selon les structures concernées. Alors que le recours aux services sociaux peut susciter des réticences et de la méfiance de la part de certains jeunes, le fait d'être accompagné.e par la mission locale n'est en revanche pas vécu comme étant stigmatisant mais plutôt comme une voie « normale » quand on est jeune et qu'on traverse une période de doute ou de difficultés. La **connaissance des services** est déterminée par les trajectoires sociales des parents mais aussi des jeunes : parmi les enquêté.es qui connaissent l'existence des services sociaux, beaucoup ont un parcours en protection de l'enfance et/ou ont des parents déjà accompagnés par un.e assistant.e social.e.

L'enquête montre que la démarche d'aller vers les services d'aide représente **une épreuve individuelle** pour une majorité de jeunes. Un grand nombre d'enquêté.es mettent en avant leurs traits de personnalité comme la **timidité** ou l'**anxiété** pour expliquer leurs difficultés dans leurs relations avec les administrations et les services d'aide. Dans le même ordre d'idées, les périodes plus ou moins longues de **mal-être** et de repli sur soi que certains jeunes peuvent traverser pour diverses raisons représentent des moments peu propices à la prise de contact avec des professionnel.les. Ainsi, quand ces jeunes essaient de dépasser ces freins pour téléphoner ou pour se rendre dans un service, la première rencontre devient cruciale face au risque de découragement.

¹⁰ Du fait d'une approche biographique via la notion de parcours, les services cités par les jeunes se trouvent sur le territoire de Brocéliande ou en dehors. Les services cités par les jeunes sont la mission locale, les associations de solidarité, les formations prépa avenir, les services sociaux, la PMI, les Espaces France Service, les structures de soin en santé mentale (CMP, Maison des ados), la CAF, les PAE (Point accueil Emploi) et France Travail.

On observe pour une partie de l'échantillon l'expression de difficultés pour réaliser les démarches administratives en terme par exemple de montage de dossiers. Il apparaît que les jeunes qui bénéficient le moins de soutien familial/parental pour réaliser ces démarches sont ceux.celles qui expriment le plus de difficultés de cet ordre. Il existe d'autres facteurs de difficultés administratives comme par exemple le type de droit demandé, l'état de santé mentale du jeune, le manque de temps (ex. mère isolée) ou aussi la trajectoire sociale. Plus le jeune a vécu et vit de l'instabilité professionnelle ou résidentielle, plus cela engendre des démarches et des justificatifs à réunir et à adresser aux administrations. Ainsi, les rapports des jeunes aux services se construisent progressivement au fur et à mesure des rencontres et des expériences dans le cadre de leur **apprentissage de la relation administrative**.

Même si certains jeunes expriment des difficultés en termes de démarches en ligne, c'est davantage les difficultés relationnelles qui sont mises en avant pendant les entretiens. Les **premières expériences relationnelles** des jeunes avec les professionnel.les des services d'aide déterminent fortement la suite des parcours. Elles viennent forger la connaissance et les représentations des jeunes sur les services. Si la rencontre est vécue négativement par le jeune, celui-ci peut renoncer à continuer les démarches. Or, on observe parfois **des décalages** entre les jeunes qui expriment un besoin de temps et les propositions des professionnel.les qui, dans un souci de réalité peuvent se tourner vers des solutions rapides et centrées sur le marché local de l'emploi, particulièrement resserré en milieu rural. Par ailleurs, même si des jeunes ont vécu une bonne expérience au cours ces premières rencontres avec les services, il arrive que certain.es ne donnent pas suite aux propositions d'aide et d'accompagnement parce que cela n'était pas le « **bon moment** » pour eux.elles ; la définition du « bon moment » pouvant résulter d'un ensemble de composantes.

Les jeunes mettent en avant des **expériences positives** avec les services d'aide particulièrement quand les professionnel.les leur ont donné la possibilité de **prendre le temps** d'envisager voire d'expérimenter des projets pas uniquement centrés sur l'insertion professionnelle ou encore quand les propositions d'accompagnement ont permis de sortir progressivement de l'isolement et de faire des rencontres lors par exemple d'ateliers collectifs. Ces constats invitent à élargir ce que l'on nomme faire de l'« **aller-vers** ». Cet « aller-vers » ne désigne pas seulement un déplacement physique. En effet on voit dans les parcours des jeunes des effets bénéfiques de cet aller-vers quand par exemple le.la professionnel.le prend soin de reprendre contact, de prendre des nouvelles du jeune mais aussi quand il.elle se met "à la hauteur" du jeune.

La question de l'accès des jeunes aux services d'aide se lit aussi en terme d'accessibilité physique des lieux. Les jeunes rencontrent plus ou moins de difficultés pour se rendre jusqu'aux structures selon le type de commune où ils.elles résident. Pour les jeunes qui habitent dans les communes-centre, un certain nombre de services leur sont accessibles à pied ou à vélo. En revanche, la **capacité de mobilité** devient primordiale pour les jeunes résidant en dehors des bourgs, dans les petites communes, ou quand il s'agit de se rendre dans un service hors de sa commune. Or, du fait d'un **réseau de transport insuffisant**, le permis et la voiture demeurent des ressources obligatoires pour se déplacer en milieu rural. Parmi les enquêté.es, seuls 10 jeunes sur 25 ont le permis et 8 ont une voiture à leur disposition. La voiture donne la possibilité d'élargir le champ des possibles en terme d'accès à de l'aide et des soins et d'être moins dépendant.e de l'offre réduite à proximité. Au-delà des difficultés d'accès aux stages et à un emploi, l'absence de permis et de voiture amène à des **situations de renoncement** à des activités qui aideraient à aller mieux et à des soins, renforçant ainsi le mal-être et l'isolement social. De plus, ces difficultés de mobilité peuvent représenter un **facteur d'empêchement pour répondre aux exigences des dispositifs d'accompagnement** comme par exemple la

réalisation de stages ou aussi des 15 heures d'activités dans le cadre du CEJ. Les jeunes limités dans leurs déplacements se retrouvent à devoir faire des **demandes d'aide supplémentaires** pour pouvoir être véhiculés, ce qui n'est pas toujours bien vécu car cela les positionne dans une relation de dépendance. Ces situations peuvent alors parfois pousser les jeunes à adopter des **pratiques de mobilité plus à risques** comme la marche, le vélo ou la trottinette sur des routes non aménagées pour ces usages. Des **solutions d'aide à la mobilité** existent sur le territoire (ex. transport à la demande, prêt de scooter) sans qu'elles soient toujours connues, adaptées ou facilement appropriées par les jeunes. La question de la mobilité est complexe et intègre aussi des dimensions cognitives et affectives. C'est ainsi que certains jeunes repoussent l'idée de passer le permis par peur de conduire ou encore refusent de se rendre dans certains lieux comme les grandes villes du fait d'un fort sentiment d'insécurité.

L'enquête confirme **les effets des inégalités sociales dans les parcours d'accès des jeunes vers les services d'aide et sur les rapports aux démarches administratives**. Les jeunes issus des catégories sociales plus favorisées (classes moyennes et classes populaires stabilisées) ont davantage accès à des informations au sujet des droits et des services via leurs proches ou en allant chercher par eux-mêmes sur Internet. Les jeunes issus des classes sociales les moins favorisées ont moins la possibilité de se permettre de vivre une période d'indétermination sociale avec la pression de trouver un emploi rémunérateur le plus rapidement possible. De la même manière, au sein de notre échantillon, ce sont quasi exclusivement les jeunes des familles les favorisées qui ont le permis et une voiture à leur disposition. De plus, la nécessité d'être véhiculé impose de pouvoir recourir à un soutien social et familial – ressource inégalement répartie entre les jeunes. La recherche nous a amené à rencontrer des jeunes vivant des situations de grand isolement social et géographique. Certains jeunes appartiennent à des familles socialement marginalisées souvent originaires d'autres territoires ce qui les prive du soutien d'un réseau social local (capital d'autochtonie). L'isolement social est particulièrement important pour les jeunes mères. On observe aussi dans les trajectoires des jeunes l'impact des mobilités résidentielles en terme de délitement des liens sociaux – plus ou moins important selon la détention d'autres capitaux (économiques, culturelles) qui peuvent aider à recréer un réseau social (activités, sorties). En contexte rural, on observe que la nécessité de s'éloigner pour aller au Lycée ou dans une MFR oblige certains jeunes à rester à l'internat la semaine, ce qui peut aussi avoir pour conséquences de disperser les réseaux de connaissances. Le rôle des intervenant.es sociaux.ales est alors primordial pour aider ces jeunes à recréer du lien social sur leur territoire de vie.

Ainsi, la recherche a donné la possibilité de mieux cerner ce que recouvre réellement la **catégorie des « jeunes invisibles »** régulièrement mobilisée dans les discours publics et des professionnel.les. Même si, en effet, nous avons rencontré de nombreux jeunes traversant ou ayant traversé des périodes de repli sur eux-mêmes (souvent associé à un mal-être), dans leur chambre et/ou au domicile parental, il apparaît que souvent ces jeunes ont à un moment ou un autre réalisé une démarche vers un service ce qui invalide l'idée d'une « invisibilité » totale par les institutions. En revanche, la déception de ne pas trouver de réponses attendues ou la colère d'avoir eu le sentiment de ne pas être écouté ou d'être mal considéré engendrent pour ces jeunes un abandon dans les démarches ce qui les éloigne des services d'aide – jusqu'au moment où les liens sont réactivés soit du fait d'une initiative de la part d'un.e professionnel.le soit parce que la situation ou des proches obligent à retourner vers les administrations et les services d'aide. Nous repérons un autre type de profil parmi les jeunes considérés comme « invisibles » par les professionnel.les : il s'agit de jeunes issus de familles précaires qui font l'expérience de

nombreux déménagements dans l'espoir d'une vie meilleure ou pour fuir les structures sociales comme par exemple l'Aide sociale à l'Enfance.

L'analyse des parcours d'accès des jeunes aux services d'aide montre que **les trajectoires vers les services sont loin d'être linéaires** alors même que la notion de « parcours » pourrait le laisser le croire. Les « cheminements » des jeunes vers les structures d'accompagnement suivent des tracés discontinus, faits d'allers-retours, de ruptures ou de renouements. De plus, ces « parcours d'accès » à de l'aide et des droits peuvent passer par différents types de contact, qui, s'ils n'aboutissent pas à quelque chose de concret à la première rencontre, peuvent être réactivés par le jeune ou ses proches quelques années plus tard. Ceci étant dit, les résultats de cette recherche montrent que la notion de « parcours d'accès » garde cet intérêt heuristique de resituer l'analyse au sein des parcours de vie des personnes et de croiser les dimensions temporelle, spatiale et sociale pour mieux comprendre les rapports des personnes aux services d'aide.

BIBLIOGRAPHIE

Agnoux, Perrine. 2022. « Du côté de chez soi : l'entrée dans la vie adulte des femmes de classes populaires dans les espaces ruraux ». Thèse de doctorat en sociologie, démographie, Bourgogne Franche-Comté.

Amsellem-Mainguy, Yaëlle. 2021. Les filles du coin. Vivre et grandir en milieu rural. Paris: Presses de Sciences Po.

ASDO études. 2020. Etude relative aux modalités d'accompagnement des jeunes de 16 à 21 ans de l'aide sociale à l'enfance mises en œuvre par les services départementaux de l'ASE. Rapport pour le DGCS. Paris: ADO/DGCS.

Astier, Isabelle, et Nicolas Duvoux, éd. 2006. La société biographique, une injonction à vivre dignement. Paris: L'Harmattan.

Bidart, Claire, Hugo Bréant, Nathalie Burnay, Philippe Cardon, et Sandra V. Constantin. 2022. Parcours de vie: logiques individuelles, collectives et institutionnelles. Édité par Catherine Négroni et Marc Bessin. Le regard sociologique. Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion.

Borgetto, Michel, Michel Chauvière, Brigitte Frotiée, et Renard Didier. 2004. « Les débats sur l'accès aux droits sociaux entre lutte contre les exclusions et modernisation administrative ». 60. Dossier d'études. CNAF.

Caradec, Vincent, Servet Ertul, et Jean-Philippe Melchior, éd. 2012. Les dynamiques des parcours sociaux: Temps, territoires, professions. Presses universitaires de Rennes.

Cartier, Marie, Marie-Hélène Lechien, et Eve Meuret-Campfort. 2014. « Introduction ». Sociétés contemporaines 95(3):5-28.

Castel, Robert. 2003. L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé ? Paris: Seuil.

Charvet, Dominique. 2001. Jeunesse, le devoir d'avenir : rapport de la commission « Jeunes et politiques publiques ». édité par Commissariat général du plan. Paris: La Documentation française.

Chauvière, Michel. 2007. Trop de gestion tue le social : essai sur une discrète chalandisation. Paris: La Découverte.

Coquard, Benoît. 2019. Ceux qui restent: faire sa vie dans les campagnes en déclin. Collection L'envers des faits. Paris: La Découverte.

David, Olivier, Nicolas Cahagne, Emmanuelle Hellier, Régis Keerle, et Raymonde Séchet. 2012. « La proximité revendiquée et désirée : les apports d'une enquête lancée par des élus locaux ». Géographie, économie, société 14 (1): 5-29.

Defacqz, Samuel. 2021. « Pamela HERD et Donald P. MOYNIHAN, Administrative Burden: Policymaking by Other Means, Russell Sage Foundation, 2018, 344 p. » Revue française d'administration publique N° 178 (2): 504-7.

Deville, Clara. 2015. « Le non-recours au RSA des exploitants agricoles. L'intégration professionnelle comme support de l'accès aux droits ». Politiques sociales et familiales 119 (1): 41-50.

———. 2018. « Les chemins du droit: Ethnographie des parcours d'accès au RSA en milieu rural ». *Gouvernement et action publique* 3 (3): 83.

Dubois, Vincent. 2010. « Politiques au guichet, politique du guichet ». P. 265-86 in *Politiques publiques 2, Changer la société, Gouvernances*, édité par O. Borraz et V. Guiraudon. Paris: Presses de Sciences Po.

Escaffre, Fabrice, Mélanie Gambino, et Lionel Rougé. 2007. « Les jeunes dans les espaces de faible densité : D'une expérience de l'autonomie au risque de la « captivité » ». *Sociétés et jeunesses en difficulté*.

Gambino, Mélanie, et Olivier Desmesure. 2014. « Habiter les espaces ruraux : les enjeux des formes de mobilité des jeunes. Regards interdisciplinaires ». *Noréis*, no 233 (décembre), 25-35.

Gambino, Melanie. 2010. « Les mobilités géographiques des jeunes dans les espaces ruraux de faible densité », juin.

Guéraud, Élie, Fanny Jedlicki, et Camille Noûs. 2021. « L'émigration étudiante des "filles du coin" : Entre émancipation sociale et réassignation spatiale ». *Travail, genre et sociétés* n° 46(2):135-55.

Hamel, Marie-Pierre, et Pierre Muller. 2007. « L'accès aux droits sociaux : un compromis entre performance gestionnaire et justice sociale ». *Politiques et management public* 25 (3).

INJEP. 2019. « Qui sont les jeunes ruraux ? Caractéristiques sociodémographiques ». *Fiches-repères*.

———. 2024. « Les chiffres clef Jeunesse ».

Lafore, Robert. 2014. « L'accès aux droits, de quoi parle-t-on ? » *Regards* N° 46 (2): 21-32.

Lima, Léa, et Christophe Trombert. 2013. « L'assistance-chômage des jeunes sous condition d'accompagnement. De quelques mécanismes du non-recours par éviction ». *Lien social et politiques* (70):29-43.

Lima, Léa. 2015. *Pauvres jeunes. Enquête au cœur de la politique sociale de jeunesse*. Nîmes: Champ social.

Loncle, Patricia, Virginie Muniglia, Thierry Rivard, et Céline Rothé. 2008. « Fonds d'aide aux jeunes et inégalités territoriales: aide a minima ou politiques départementales de jeunesse? » *Revue française des affaires sociales* 1(1):229-49.

Lucas-Gabrielli, Véronique, Aurélie Pierre, Laure Com-Ruelle, et Magali Coldefy. 2016. *Pratiques spatiales d'accès aux soins*. Paris: IRDES.

Martin, Pascal. 2011. « Gestion de la file d'attente et invisibilisation des précaires: Mensonge institutionnalisé dans une caisse d'assurance maladie ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 189 (4): 34.

Mauger, Gérard. 1995. « Jeunesse : l'âge des classements. Essai de définition sociologique d'un âge de la vie ». *Recherches et prévisions* 40(1):19-36.

Maunaye, Emmanuelle, Virginie Muniglia, Émilie Potin, et Céline Rothé. 2019. « Le domicile familial comme ressource ? Expériences de recohabitation dans les transitions vers l'âge adulte ». *Revue française des affaires sociales* (2):143-66.

Misset, Séverine, et Yasmine Siblot. 2019. « “Donner de son temps” pour ne pas être des “assistés”. Bénévolat associatif et rapports à la politique au sein de ménages stables des classes populaires ». *Sociologie* Vol. 10(1):73-89.

Moynihan, Donald P., Pamela Herd, et Elizabeth Ribgy. 2016. « Policymaking by Other Means: Do States Use Administrative Barriers to Limit Access to Medicaid? » *Administration & Society* 48 (4): 497-524.

Muniglia, Virginie, et Céline Rothé. 2013. « Parcours de marginalisation de jeunes en rupture chronique : l'importance des autrui significatifs dans le recours à l'aide sociale ». *Revue française des affaires sociales* 1 (1): 76.

Muniglia, Virginie. 2021. « Des jeunes majeurs en déprise sociale : un système d'aide inadapté ». P. 355-66 in *Jeunesse et droit par le prisme de la vulnérabilité*, édité par D. Guérin. Paris: LexisNexis.

Négroni, Catherine, et Marc Bessin. 2022. *Parcours de vie: logiques individuelles, collectives et institutionnelles. Le regard sociologique*. Villeneuve-d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion.

Potin, Émilie, Laura Meignen, Gaël Hénaff, Lila Le Trividic-Harrache, et Virginie Muniglia. 2024. *Les territoires de la protection des jeunes majeurs : disparités et inégalités*. Défenseur des droits/INJEP.

Putnam, Robert D. 2001. *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*. 1. Touchstone ed. London: Simon & Schuster [u.a.].

Renahy, Nicolas. 2010. « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion ». *Regards sociologiques* (40):9-26.

Reversé, Clément, et Émilie Auger. 2022. « Les vulnérabilités de jeunes ruraux précaires : comparaison entre des jeunes nomades saisonniers viticoles et des jeunes non diplômés en milieu rural néo-aquitain ». *Sociétés* 158 (4): 45-57.

Reversé, Clément. 2022. « Le coin et le cocon : Le sentiment de « chez-soi » chez des jeunes vulnérables de classes populaires rurales ». *Enfances, Familles, Générations*, no 39 (juillet).

Revil, Hélène. 2018. « Identifier les facteurs explicatifs du renoncement aux soins pour appréhender les différentes dimensions de l'accessibilité sanitaire », 14.

Séchet, Raymonde. 2019. « Justice spatiale ». In *Abécédaire de la géographie de la santé - Dimension territoriale de la santé*, Matériologiques.

Siblot, Yasmine. 2006. *Faire valoir ses droits au quotidien. Les services publics dans les quartiers populaires*. Académique. Paris: Presses de Sciences Po. <https://www.cairn.info/faire-valoir-ses-droits-au-quotidien--9782724609867.htm>.

Terrier, Eugénie. 2023. « L'approche environnementale dans la compréhension et l'accompagnement des agriculteurs et des agricultrices en difficulté ». *Nouvelles perspectives en sciences sociales* 18 (2)

Van Oorschot, Wim. 1996. « Les causes du non-recours [Des responsabilités largement partagées]: Des responsabilités largement partagées ». *Recherches et Prévisions* 43 (1): 33-49.

Vial, Benjamin. 2021. « Les raisons du non-recours des jeunes à l'aide publique et leurs attentes concernant l'accès aux droits sociaux: » *Regards* N° 59(1):151-62.

Wolff, Valérie, et Emmanuel Jovelin. 2015. « L'accompagnement social et sanitaire des personnes âgées immigrées ». *Hommes & migrations*, no 1309 (janvier), 97-104.

Zunigo, Xavier. 2008. « L'apprentissage des possibles professionnels. Logiques et effets sociaux (des missions locales pour l'emploi des jeunes) ». *Sociétés Contemporaines* 70(2):115-31.

Zunigo, Xavier. 2013. *La prise en charge du chômage des jeunes. Ethnographie d'un travail palliatif*. Bellecombe-en-Bauges: Ed. du Croquant.

ANNEXES

Flyer pour communiquer sur l'enquête



Cette étude s'intéresse plus particulièrement aux jeunes entre 16 et 29 ans qui ont pu rencontrer des difficultés (argent, logement, travail...) à un moment de leur parcours.

Nous souhaitons mieux comprendre leurs difficultés au quotidien ainsi que leurs ressources pour trouver des solutions et de l'aide. L'objectif étant de faire connaître leurs réalités auprès des professionnels et des décideurs.

Viens raconter ton expérience et donner ton avis auprès d'un.e chercheur.e en sciences sociales. Cet entretien qui restera anonyme et confidentiel aura lieu où tu le souhaites et durera environ une heure.



EUGÉNIE TERRIER
CHARGÉE DE RECHERCHE ASKORIA : 07 64 53 15 04



VIRGINIE MUNIGLIA
ENSEIGNANTE-CHERCHEUSE EHESP : 06 85 02 69 95



FRANÇOIS SORIN
CHARGÉ DE RECHERCHE ASKORIA : 07 81 28 15 98

Guide entretien jeunes



LES PARCOURS D'ACCÈS DES JEUNES (16-29 ANS) AUX LIEUX D'ACCUEIL SOCIAL EN MILIEU RURAL

Guide entretien

Présentation de la recherche et recueil du consentement

Présentation chercheur.e

Cet entretien est conduit dans le cadre d'une étude qui porte sur les parcours des jeunes en milieu rural, notamment sur leur fréquentation des structures sociales, mais également plus largement sur leur parcours de vie et leur expérience du passage à l'âge adulte.

Vous n'êtes pas obligé de répondre à toutes mes questions et si, à la suite de l'entretien vous souhaitez apporter des rectifications ou vous opposer à l'utilisation de ces données dans le cadre de la recherche conduite, vous pouvez me contacter au numéro que je vous ai donné.

Le traitement des données est entièrement anonymisé. Vos propos seront retranscrits en éliminant les données qui pourraient permettre de vous identifier puis l'enregistrement sera détruit. Nous serons quatre chercheur.es (Eugénie Terrier, François Sorin, Virginie Muniglia et Anne-Sophie Gaboriel) à traiter ce matériau d'enquête, personne d'autre n'y aura accès. Seules des citations issues de cet entretien seront utilisées (il n'y aura pas de diffusion de l'entretien).

Est-ce que vous m'autorisez à enregistrer cet entretien ?

Thématiques	Questions principales	Questions de précision/relance
Parcours d'accès aux lieux d'aide sociale	Peux-tu me raconter comment es-tu arrivé.e ici (dans ce service) ?	Comment as-tu su où t'adresser ? Par qui as-tu eu l'information ?
		Comment as-tu fait pour t'y rendre ?
		Qu'est-ce qui t'as conduit à t'adresser ici ? Qu'est-ce que tu pensais y trouver ? Qu'en est-il finalement ?
		Est-ce que c'est la 1ère fois que tu viens ? Depuis quand viens-tu ?
		Comment ça s'est passé avec les personnes qui t'ont accueilli puis accompagné ?
		Est-ce que tu as l'impression que tes attentes sont comprises ? Est-ce que tu te sens entendu ?
	As-tu déjà eu besoin d'aller demander des informations ou une aide auprès d'autres professionnel.les ou institutions (par ex. la mairie, le centre social, etc.) ?	Peux-tu m'expliquer à quelle(s) occasion(s) ?
		Comment as-tu su où t'adresser ? Par qui as-tu eu l'information ?
		Es-tu passé.e par Internet ou est-ce que t'es déplacé.e ? Les deux ? Comment cela s'est passé ?
		Comment ça s'est passé avec les personnes qui t'ont accueilli, avec qui tu as discuté ? Qu'est-ce que t'en a pensé ?
	Y a-t-il des choses qui te posent problème dans ta relation avec ces services ?	Peux-tu me donner un exemple d'une situation qui t'a posé problème ?
	Est-ce qu'il t'est déjà arrivé de refuser une proposition d'aide de la part d'un professionnel ou de préférer ne pas te rendre dans un service ?	Est-ce que tu pourrais me raconter à quelle occasion c'était ?
	Est-ce qu'il y a des personnes, des services qui t'ont aidé ?	Peux-tu me raconter une situation qui t'a apporté de l'aide ?

	Y-a-t-il eu des moments où tu as eu besoin d'aide et tu n'as pas pu l'obtenir ?	Si oui, peux-tu me raconter ?
	Connais-tu d'autres types d'aides que les jeunes peuvent demander (aides financières, conseils, accompagnements, ...) ?	Qu'en penses-tu ?
	Si tu rencontrais un copain/pote en galère d'argent, de logement ou d'emploi, qu'est-ce que tu lui conseillerais de faire, où est-ce que tu lui conseillerais d'aller ?	
Rapport au numérique, démarches administratives	Est-ce qu'il t'arrive de remplir des papiers, de faire des démarches administratives ?	Dans quels cadres ?
	Est-ce qu'il arrive que ça te pose des difficultés ?	De quels ordres ?
	Est-ce qu'il y a quelqu'un pour t'aider pour les papiers ?	
	Est-ce que tu fais des démarches de ce type sur internet ?	
Contexte de vie	De quels équipements, accès aux réseaux disposes-tu ?	
	Peux-tu me raconter comment cela se passe pour toi, en ce moment, dans ta vie au quotidien ?	Où tu vis ? avec qui ?
		Si tu es en formation, ou en emploi, ou au chômage ?
		Si tu as suffisamment d'argent pour vivre ou si tu dois parfois faire des choix, te priver de certaines choses (lesquelles) ?
Relations sociales	Est-ce que tu pourrais me raconter comment ça se passe avec ta famille (parents, fratrie, famille élargie...) ?	Où vivent-ils (question de la proximité, de l'ancrage dans le territoire) ? Vous vous voyez souvent ?

3

	Est-ce que tu pourrais me parler des relations que tu peux avoir en dehors de ta famille (copains, amis, relations amoureuses) ?	Où vivent-ils ? Vous vous voyez souvent ? A quelle occasion ? Où avez-vous l'habitude de vous retrouver ?
	Est-ce que tu peux me parler des personnes qui comptent pour toi ?	
	A qui tu parles quand tu as des difficultés ?	Sur qui peux-tu compter quand tu es en difficulté ?
Trajectoire résidentielle et rapports au territoire	Depuis combien de temps vis-tu ici ?	Tu as déjà vécu ailleurs ?
	Est-ce que tu te plais ici ?	
	Est-ce que tu pourrais envisager de partir ?	Qu'est-ce qui pourrait de te conduire à partir ? Où irais-tu ?
Projets	Comment te déplaces-tu ?	Est-ce que c'est facile pour toi de te déplacer, de te rendre sur les lieux où tu as besoin d'aller ?
	Comment et où vois-tu ton avenir ?	Avenir résidentiel, professionnel, amical/affectif/relationnel...
Propositions	D'après toi que faudrait-il faire évoluer pour soutenir les jeunes qui vivent par ici ?	Pour qu'ils trouvent de l'aide quand ils en ont besoin par exemple ?
Talon sociologique	Âge Niveau et type d'études Activité Situation matrimoniale du jeune Nombre d'enfants du jeune Ressources mensuelles Lieu de résidence (type de logement, commune de résidence) Autres personnes présentes au sein du foyer	Nombre d'enfants dans fratrie (y compris demi-frères et demi-sœurs), âge et lieu de résidence (au domicile paternel / au domicile maternel) Situation matrimoniale des parents Activité actuelle de la mère Activité actuelle du père Activité antérieure du père/de la mère si sans activité Niveau d'étude du père/de la mère

4

Guide entretiens Professionnel.les

Qui êtes vous / que faites vous ?

- Pourriez-vous dans premier temps me décrire votre poste et vos missions au sein de votre structure ?
- Quel est votre territoire d'intervention?
- Où se trouvent précisément les lieux d'accueil et d'accompagnement que vous proposez ? Savez-vous depuis quand sont-ils sur le territoire ?

"Travail" avec les jeunes :

- quels profils, situations de jeunes êtes vous amenés à rencontrer?
- Comment ces jeunes arrivent-ils jusqu'à vous ? Directement ? Orientation ? Par qui ? Pour quels motifs en premier lieu "porte d'entrée"?
- Quelles sont les principales difficultés rencontrées dans la prise en charge de ces jeunes ?
- Arrive-t-il que certains jeunes n'adhèrent pas à votre accompagnement ? Comment réagissez-vous dans ce cas ?

Parcours et accès aux lieux

- Avez-vous l'impression d'être bien repéré par les jeunes? Par les partenaires ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?
- Comment essayez vous de rendre visible votre offre d'accompagnement ? Par quels biais d'information? par quels relais/intermédiaires ? par quelles démarches ?
- Proposez-vous des démarches en ligne ? Depuis quand ? Observez-vous des pratiques particulières (déplacements physiques VS démarches en ligne) selon les jeunes et/ou les types de démarches ?
- Savez-vous par quelles modalités viennent les jeunes sur vos lieux d'accueil ? Avez-vous observé des spécificités ou des difficultés d'accès pour certains publics ?

"Offre" sur le territoire :

- Pouvez-vous me dire quels sont les autres acteurs proposant des lieux d'information et/ou d'aide à destination des jeunes sur votre territoire d'intervention (ou plus largement sur le Pays de Brocéliande)?
- Estimez que certains services sont mieux repérés et/ou mobilisés par les jeunes ?
- Vous arrive-t-il d'estimer que l'accompagnement d'un jeune ne relève pas de votre compétence ? Dans quels cas ?
- Quels sont les acteurs avec lesquels vous avez l'habitude de travailler lorsque vous intervenez auprès d'un jeune ?
- Comment vos missions sont-elles définies par rapport à celles des autres acteurs intervenant auprès des jeunes du territoire ? Qu'est-ce qui différencie vos pratiques au quotidien ?

Journée de la recherche – Université Rennes 2



JOURNÉE DE LA RECHERCHE

Individus, Sociétés et Vulnérabilités :
quels enjeux pour demain ?

Lundi 19 juin 2023 - de 8h15 à 18h30

Le Tambour - Campus Villejean

JEUDI 19 JUIN 2023 / LE TAMBOUR

8h15 > Accueil

8h30 > Mot d'accueil,

VP Recherche

Agnès Lacroix et **Anne-Cécile Hoyez**, responsables scientifiques de l'événement

8h40 > Introduction, **Claire Hédon**, Défenseuse des droits

9h20 > Vulnérabilités des jeunes

La vulnérabilité en protection de l'enfance

Gaël Hénaff, **Émilie Potin**, LiRIS

Approche pluridisciplinaire des dimensions sociales, spatiales et numériques de l'accès aux droits des jeunes vulnérables en milieu rural

Virginie Muniglia, ARENES, **François Sorin**, Askoria, CREAD,

Eugénie Terrier, Askoria, ESO-Rennes

Habiter avec une maladie respiratoire chronique : une approche sociologique des situations de vulnérabilité des familles d'enfants souffrant de mucoviscidose ou d'asthme en Bretagne

Virginie Loizeau, ESO-Rennes

Échanges

10h20 > Pause

10h50 > Société et vulnérabilités

Santé, vulnérabilité et activité physique : le cas de la crise COVID chez les personnes en obésité

David Le Foll, VIPS²

Femmes et handicap : quelles vulnérabilités pour les femmes avec traumatisme crânien ?

Virginie Dardier, **Nolwenn Troles**, **Delphine Sonrier** et **Françoise Lamy**,

LP3C, Clinique FSEF Rennes - Beaulieu, AFTC 35

Les facteurs de risque du burnout et l'influence de leurs interrelations sur les individus au travail

Charlie Renaud, LP3C

Échanges

Propositions des enquêté.es pour améliorer l'aide destinée aux jeunes en milieu rural

A la fin des entretiens, nous demandions aux jeunes quelles propositions ils.elles souhaiteraient porter pour améliorer l'aide proposée aux jeunes du territoire. Voici une synthèse de ces propositions.

Mieux informer les jeunes au sujet des services et des aides

Plusieurs jeunes enquêtés considèrent qu'il serait utile d'informer les jeunes dès le lycée de l'existence des différents droits et services qui leur sont accessibles.

MATHILDE : Je donnerais un coup de baguette magique pour qu'ils en parlent plus.

ENQUETEUR.TRICE : Oui.

MATHILDE : Parce qu'ils en parlent pas assez, c'est ça justement le problème.

ENQUETEUR.TRICE : Comment il faut en parler plus, de ces aides possibles ?

MATHILDE : Comment ils pourraient en parler plus, c'est, comment je pourrais dire ... Par exemple, ceux qui sont au lycée ...

ENQUETEUR.TRICE : Oui.

MATHILDE : Et que à la fin ils comptent arrêter, tout ça, qu'ils, qu'ils comptent arrêter à la fin de l'année.

ENQUETEUR.TRICE : Oui. Oui.

MATHILDE : Et qui souvent se retrouvent sans rien, enfin, ça serait bien qu'ils en parlent dans les lycées. Parce que c'est beaucoup les lycéens qui ...

(Mathilde, 18 ans, sans diplôme, bourg rural)

Le fait de former dès le lycée les jeunes à la réalisation des démarches administratives est également évoquée par plusieurs enquêtés.es.

Mettre en place des choses pour aider les jeunes à savoir faire un CV, faire des démarches auprès des entreprises. Ils [les lycées] n'apprennent pas ça aux jeunes. C'est dommage. Ils y vont à reculons. Il n'y a pas d'accompagnement à la vie professionnelle, pour faire des démarches vers les entreprises

(Louna, 22 ans, BAC, Petite ville).

De la même manière, Clara pense qu'il faudrait améliorer la visibilité des aides accessibles aux jeunes via par exemple la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) ou encore un petit manuel déposé dans leur boîte aux lettres à 18 ans :

ENQUETEUR.TRICE : Qu'est-ce qu'il faudrait améliorer pour aider les jeunes du coin, en gros, quand ils se retrouvent dans des situations un peu compliquées ?

CLARA : C'est dur. En vrai, déjà, qu'ils soient mis au courant de toutes les aides qui sont à leur disposition. Parce que chercher par soi-même, il faut savoir où chercher, et oui, quand t'es sur internet, après tu peux trouver facilement, mais tu peux aussi t'éparpiller et trouver quelque chose qui n'a aucun rapport.

ENQUETEUR.TRICE : Oui.

CLARA : Ou qu'est pas forcément véridique, ou, ou autre, quoi.

ENQUETEUR.TRICE : Oui. Oui.

CLARA : Donc, oui je sais pas, peut-être, je sais pas, peut-être faire genre une après midi avec tous les jeunes, à partir de tel âge ... Un peu comme la, comment ça s'appelle ? C'est la JAPD, la journée ...

ENQUETEUR.TRICE : Ah, du service civique, là, je sais plus comment elle s'appelle.

CLARA : Oui. C'est ça.

ENQUETEUR.TRICE : D'accord.

CLARA : Une journée comme, enfin ou une après midi, enfin quelques heures où ils expliquent les différents trucs qui pourraient aider, qu'y a à disposition pour eux, quoi. Pour qu'ils sachent où chercher s'ils ont besoin.

ENQUETEUR.TRICE : Alors la journée dont tu parles, elle est obligatoire.

CLARA : Oui. Ah oui, faut forcément que ce soit obligatoire.

ENQUETEUR.TRICE : Ok.

CLARA : Ou je sais pas, qu'ils reçoivent un petit manuel, je sais pas, à leurs 18 ans dans leur boîte aux lettres, tiens t'as tout ça à disposition si tu veux, enfin ..."

Développer les réseaux de transport en milieu rural

La grande majorité des propositions des jeunes pour améliorer les conditions de vie des jeunes ruraux sur leur territoire concerne le développement des transports (lignes de bus, de trains régionaux) :

Ca pourrait être pas mal, effectivement, de développer un réseau un peu plus important de, de TER. Enfin, après, en Bretagne c'est déjà pas mal développé, donc on se disait est-ce que ça va vraiment pouvoir être plus développé
(Julie, 24 ans, BAC+5, bourg rural)

Instantanément, je pense que je proposerais que ma commune passe en Rennes Métropole, qu'y ait la STAR. Ça permettrait aux jeunes comme moi, qu'ils puissent accéder à Rennes, et du coup, à Rennes t'as plus, t'as plus accès à l'emploi, quoi, et puis au lycée, et puis au collège. On l'a vu avec la commune voisine quand ils sont passés en Rennes Métropole, les jeunes de la ville venaient étudier en campagne, et les jeunes de la campagne pouvaient se permettre de descendre à Rennes, et du coup aller dans des lycées sur Rennes.
(Charlyne, 24 ans, BAC, bourg rural)

Mais en termes de services de transport, je pense il faudrait peut-être prendre l'image sur les Pays-Bas, où enfin y a vraiment du train partout, en fait
(Elisa, 17 ans, BAC, Rural à habitat dispersé)

Toujours sur le thème de la mobilité et des transports, Cédric propose que soit organisé un réseau local de covoiturage ou d'autopartage :

Cédric : Faire des réseaux. Des réseaux, du coup, entre eux pour du covoiturage.

Enquêtrice : Faire des réseaux.

Cédric : En gros, créer un compte, sur les réseaux sociaux.

Enquêtrice : Ah oui, sur les réseaux sociaux.

Cédric : Qui pourrait s'appeler Aide Transport Jeunes, du coup ATE, pour pouvoir plus le ...

Enquêtrice : T'as déjà le nom du, du truc.

Cédric : Oui.

(...)

Cédric : Voilà. T'es livré à toi-même, en fait. Que là, ce que je veux faire, c'est dans un fil d'actualité et aussi d'avoir une messagerie, du coup en groupe. Et, du coup qu'ils, qu'ils s'aident entre eux.

Enquêtrice : Et un groupe de jeunes du coin.

Cédric : Du coin, pour qu'ils s'aident pour les transports, et en même temps tenir un fil d'actualité de tous les transports qui sera proposé par les jeunes, qui ont du coup leur permis. Bon, quelque part ça sera super sympa.

Enquêtrice : Ça crée le lien.

Cédric : Exactement.

Enquêtrice : C'est une bonne idée.

Cédric : Et ce que, je pense encore à un autre truc, mais ça à mon avis, ça peut limite limite se faire, c'est avoir une aide financière, pour pouvoir par exemple, si y a des personnes, par exemple, du coup qu'ont le permis mais pas la voiture, mettre des voitures en, en location quelque part ...

Enquêtrice : Comme ils font en ville.

Cédric : Voilà. Une voiture en location dans la, dans cette ville là. Donc du coup deux solutions en un. Comme tu, comme t'as dit, je vois l'entrepreneur.

(Cédric, 20 ans, sans diplôme, bourg rural)

Clara pense qu'il faudrait davantage d'aide pour le permis ou aussi que les auto-écoles puissent aller chercher les jeunes dans les petites communes :

CLARA : En vrai, en campagne, oui les bus ou les aides au permis, des trucs comme ça. Ou même, ne serait-ce, les auto-écoles qui puissent se déplacer dans, dans certaines communes pour aller chercher leurs élèves. Je sais que ...

ENQUÊTEUR.TRICE : Oui, parce que ça, ça a été un problème pour toi, l'accès à l'auto-école ?

CLARA : Oui. Oui, pas mal. Parce que à Saint Malon, y a pas grand monde en termes d'auto-école, qui veut se déplacer jusqu'à Saint Malon pour récupérer les élèves.

ENQUÊTEUR.TRICE : Oui.

CLARA : Y a personne, même.

ENQUÊTEUR.TRICE : Ah oui, t'as fait comment ?

CLARA : Très clairement, moi du coup je me suis inscrite à Rennes, parce que limite c'était plus simple pour moi, en fait, de m'inscrire à Rennes.

(Clara, 26 ans, bac, rural à habitat très dispersé)

Chloé pense qu'il serait utile de proposer davantage de permanences dans les petites communes pour les jeunes qui n'ont pas de voiture. Elle souhaiterait également qu'il y ait davantage de crèches pour permettre aux jeunes mères de travailler.

Déjà, je pense que, enfin après je pense que c'est le problème du rural, mais c'est le, enfin moi je m'en sors parce que je suis dégourdie, je vais à droite à gauche. Mais, on va pas se mentir, sans voiture je ... Donc peut-être plus de permanences dans les milieux ruraux où y a des jeunes (...) davantage de garde d'enfants. Des crèches pour les jeunes mamans. Y en a besoin. Non mais c'est vrai. Moi, Soan j'ai arrêté de travailler à cause de ça
(Chloé, 25 ans, BAC, Bourg rural).

Eviter le jugement et ouvrir les types de propositions d'accompagnement

Une autre thématique qui revient dans les entretiens au moment des propositions concerne les postures de certain.es professionnel.les du social ou de la santé. Antoine propose que les intervenant.es soient davantage formé.es pour être moins dans le jugement, pour avoir davantage d'empathie :

Oui, j'ai envie de dire moins de jugement. Il faudrait que les, en vrai il faudrait que les, je sais pas du tout les études ou les formations qu'y a pour les gens qui travaillent dans le, dans le social. Après ça va être même les professionnels de santé, mais ... Mais y a un manque, souvent, je trouve, d'empathie.

(Antoine, BAC+5, 29 ans, Bourg rural)

Juste que les personnes elles soient un peu plus humaines, un peu moins dans le jugement déjà.

(Marina, 29 ans, sans diplôme, Bourg rural)

En ce qui concerne l'accompagnement, Nicolas pense qu'il faudrait davantage ouvrir le type de propositions qu'on fait aux jeunes et ne pas se limiter à la recherche d'emploi :

Mais, le plus important aujourd'hui, c'est pas mal ça, je pense que le plus important aujourd'hui, pour les jeunes, c'est surtout de leur ouvrir les yeux sur qu'est-ce qui est possible. Parce que, on leur donne souvent une porte, deux portes, et voilà. Alors que non, y a plein plein d'autres possibilités. Et, et c'est ce, alors je dis des mots vulgaires, mais c'est se faire chier de ne rien, de rien vouloir savoir en plus. Y a plein d'autres choses qui sont possibles, en fait. Y a plein plein d'autres choses. Et ça on le dit pas forcément. J'ai bien vu ça, même à la mission locale, au final. Au début, quand j'y allais, les propositions que t'as, tu cherches un travail et ... Tu cherches un travail, tu cherches qu'est-ce que tu veux faire dans la vie, ou tu, ou t'as juste besoin d'un suivi pour peut-être un peu, pour parler, et des sous. Alors que j'ai peut-être besoin d'autre chose. Et, et je pense qu'il faut bien demander avant, plutôt que juste se dire ah il a coché je cherche du travail, on va faire ce qu'il faut pour lui trouver du travail. Oui, c'est vrai. Mais peut-être qu'il a coché ça parce que tu lui proposes que ça. Tu vois ce que je veux dire ?

(Nicolas, 18 ans, BAC, Rural à habitat très dispersé)

LISTE DES SIGLES

AES : Accompagnant.e éducatif et social

ASS : Assistant.e de Service social

BPJEPS : Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport

CAFDES : Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale

CAFERUIS : Certificat d'Aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale

CDAS : Centre Départemental d'Action Sociale

CESF : Conseiller.ère en Economie Sociale et Familiale

CRTS : Comité Régional du Travail Social

DEASS : Diplôme d'Etat Assistant.e de Service Social

DECESF : Diplôme d'Etat Conseiller.ère en Economie Sociale et Familiale

DEEJE : Diplôme d'Etat Educateur.trice de Jeunes Enfants

DEES : Diplôme d'Etat Educateur.trice Spécialisé.e

DEETS : Diplôme d'Etat Educateur.trice Technique Spécialisé.e

DEIS : Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale

DEJEPS : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport

DSL : Développement Social Local

DST : Diagnostic Social de Territoire

EJE : Educateur.trice de jeunes enfants

ES : Educateur.trice spécialisé.e

ETS : Educateur.trice Technique Spécialisé.e

GIS : Groupement d'Intérêt Scientifique

IME : Institut Médico-Educatif

MA : Moniteur.trice Educateur.trice

ME : Moniteur.trice Educateur.trice

PAPH : Personnes Agées Personnes Handicapées

PMI : Protection Maternelle Infantile

TISF : Technicien.ne en Intervention sociale et familiale

